BERTÉ ET LE PATRIOTE

ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 15 MARS 1963 PRIX: 10c



Un diner "mixte" de la Pensée Française groupait 200 personnes autour de Son Exc. M. Raymond Bousquet, ambassadeur de France au Canada, une heure à peine après son arrivée au Manitoba pour sa première visite officielle dans l'Ouest canadien. Le diner permit à Son Excellence d'expliquer avec éloquence et précision les grands points de la politique extérieure de son pays: Marché Commun des Six, Force de frappe nucléaire, etc. L'atmosphère française de ce banquet fut rehaussée de façon spéciale grâce aux soins de M. E. Fréchette, gérant de l'hôtel Niakwa, qui avait mis à la disposition des convives un personnel de langue française et qui fit servir son meilleur vin de Bordeaux. Ci-dessus l'on voit les personnalités qui occupaient la table d'honneur: de gauche à droite, M. L. Rémillard, président de l'AECFM, Mme Louis Deniset, Mme Camille Henry, mieux connue sous le nom de Dominique Michel (qui devait jouer un grand rôle dans le succès de la Fiesta, le soir, au Royal Alexandra), M. Gildas Molgat, chef de l'Opposition, Mme Joseph-P. Guay, Son Exc. M. l'ambassadeur, l'hon. juge Alfred Monnin, président de la Pensée Française, Son Exc. Mgr M. Baudoux, archevêque de St-Boniface, Mme Alfred Monnin, S. H. le maire Joseph-P. Guay, Mme Gildas Molgat, M. Damien Giordani, consul de France, Mme Léo Rémillard et M. Louis Deniset, secrétaire de la Pensée Française.

(Photo Mousseau)

La semaine de la France à Winnipeg, une série de brillantes manifestations

La première visite officielle de Son Exc. M. Raymond Bousquet, ambassadeur de France au Canada, a donné lieu à de nombreuses manifestations françaises à Winnipeg et à St-Boniface au cours de la semaine dernière: visites auprès des autorités religieuses et civiles, réceptions et banquets, conférences et interviews, parade de modes, exposition de livres, etc. Des milliers de personnes, tant de langue anglaise que de langue française, et de toutes les classes de la société (hommes politiques, hommes d'affaires, artistes, travailleuses sociales, etc.) ont pu alors "voir" la France sous ses multiples visages: celui de la mode, des fromages et des vins, et aussi celui de la technique, de l'âge nucléaire, du commerce, de l'industrie.

L'artisan principal de cette "semaine française" fut M. Damien Giordani, consul de France, aidé de son épouse, Mme Giordani, et de l'équipe du consulat, M. Jacques Molicard, Mme René Desquins et Mlle Annette Chénier.

Les manifestations françaises commencèrent le dimanche 3 mars lors de l'arrivée à Winnipeg des mannequins de la maison Boussac. Des représentants de la presse, de la radio et de la télévision s'étaient rendus à l'aéroport pour rencontrer Mlles Monique Desmarais, directrice du groupe, Johanne, Annie, Marianne, Lise et Pauline, de Paris et de Montréal. La publicité les fit connaître avantageusement et créa un enthousiasme tel que plus de 4,000 personnes envahissaient l'auditorium de Winnipeg le mercredi soir suivant pour admirer les tissus et les modes de la maison Boussac. A noter que les profits de cette soirée d'élégance furent versés entièrement à des oeuvres de charité.

Parade des modes

Avant cette manifestation publique du mercredi soir, de nombreuses personnalités du Grand-Winnipeg, particulièrement des membres des Associations qui avaient préparé bénévolement la parade de modes participaient à un cocktail au consulat de France où vins et champagne furent à l'honneur. On remarquait particulièrement dans la foule des invités MM. Robert Hollier et Jean Phisel, des Services Officiels du Tourisme Français à Montréal.

(M. Hollier donnait une importante conférence sur "St-Exupéry, Camus et Malraux" devant les membres de l'Alliance Française, ce mardi soir 5 mars. Un résumé de cette causerie a paru dans ce journal la semaine dernière.)

(Suite à la douzième page)



Dominique Michel, vedette de Radio-Canada, est devenue citoyenne honoraire de la ville-cathédrale lors de son passage à St-Boniface et à Winnipeg pour participer à la quatrième Fiesta annuelle de l'orchestre symphonique. Ci-dessus elle reçoit son diplôme de citoyenne honoraire des mains de S. H. le maire de St-Boniface, M. Joseph-P. Guay, au Club de Presse de Winnipeg, le vendredi 8 mars. Dans sa vie privée, Dominique Michel est l'épouse du célèbre joueur de hockey Camille Henry, qui fait partie de l'équipe des New York Rangers. M. le maire remit un semblable document de citoyenneté honoraire à Son Exc. M. Raymond Bousquet, ambassadeur de France, à la fin du diner de la Pensée Française le samedi midi à l'hôtel Niakwa.



La photo ci-dessus a été prise dans le grand salon du Consulat de France à Winnipeg, le mardi 5 mars, lors d'un grand cocktail en l'honneur des mannequins (de Paris et de Montréal) de la maison Boussac. Dans le groupe on remarque M. D. Giordani, consul de France, et les honorables S. Lyons, procureur provincial, et Gurney Evans, ministre de l'Industrie et du Commerce, et Mme Evans. Le petit Lucien Giordani arbore fièrement son drapeau tricolore.

A la Pensée Française

Pourquoi de Gaulle a coupé court aux négociations avec l'Angleterre

Devant 200 convives de la Pensée Française, samedi dernier, l'ambassadeur de France au Canada, M. Raymond-Charles Bousquet, a expliqué pourquoi le président de Gaulle a finalement coupé court aux pourparlers à Bruxelles entre les "Six" et l'Angleterre. Cette intervention a fait choc dans le monde des relations internationales, en plus d'imposer à la Grande-Bretagne une décision fondamentale quant à son orientation future.

Avant d'entamer le sujet de sa conférence, M. Bousquet a rendu un vibrant hommage au phénomène de la survivance française au Canada et dans l'Ouest canadien. "Emu" et "profondément admiratif" de ce fait "absolument unique" qui a consisté à garder et à développer la foi et la langue dans les circonstances que l'on connait, l'ambassadeur a loué les organisations qui y travaillent. "On n'a jamais vu un fait de ce genre nulle part ailleurs", concluait-il. L'orateur fut présenté par l'hon. Alfred Monnin, juge de la Cour d'Appel, qui, agissant comme maître de cérémonies, avait aussi porté le toast à la Reine et à la France.

L'Angleterre et l'Europe

Parlant sans texte, l'illustre visiteur a rappelé que ce fut la menace de l'URSS qui incita les pays européens à s'unir de plusieurs façons à partir de 1950. Il y eut d'abord le marché d'acier et de charbon, et plus tard le projet d'une armée apatride. Dès les débuts la Grande-Bretagne a hésité. Un des plus anciens pays protectionnistes du monde ayant un système agricole bien particulier, l'Angleterre a une aristocratie marchande et politique difficile à changer. Elle doit tenir compte aussi des liens du Commonwealth, d'une tradition maritime et de la zone de libre échange.

M. l'ambassadeur a fait valoir que même les partenaires européens du Marché commun ont pris beaucoup de temps à se mettre d'accord et que, par conséquent, les dérogations au Traité de Rome ne se font pas facilement. Néanmoins, quand l'Angleterre a posé sa candidature en 1960, on s'est mis à l'élaboration d'une phase transitoire destinée à préparer une entente dans l'égalité. Il fallait s'occuper de problèmes de protection des industries d'aluminium, de pâte et papier, etc. Le problème le plus épineux, cependant, a été l'accord des régimes agricoles, le système anglais étant à base de subventions aux agriculteurs dans le pays, tandis que le système des "Six" et notamment de la France en est un de protection douanière. Une solution, sous forme de caisse commune des profits douaniers, ne suffisait pas et alors finalement il fallait que l'Angleterre se demande de quel côté s'orienter, vers la mer ou vers l'Europe.

Conférence de Nassau

Le coup de grâce aux délibérations a été la conférence de Nassau qui a démontré que l'Angleterre n'était plus indépendante au point de vue militaire, et par conséquent au point de vue politique au sens large. Voilà la situation à régler avant que les négociations puissent se poursuivre utilement.

M. Léo Rémillard, président de l'Association d'Education, a exprimé les remerciements de l'assistance, se disant honoré de pouvoir dire "ce que nous ressentons à l'égard de la France" "Des siècles n'ont pas effacé notre attachement à ce pays", notait-il. Nous y trouvons inspiration dans notre volonté de continuer notre lutte. Comme tous les Français, nous avons nos petites engueulades, mais le bon sens finit par triompher toujours. "Nous sommes reconnaissants pour cette semaine qui a pétillé comme des bons vins de France". M. Rémillard, qui fut vivement apprécié, a aussi suscité une explosion d'applaudissements à l'égard de notre très estimé consul, M. D. Giordani. Son Exc. Mgr M. Baudoux a béni la table et présidé les grâces. Le repas, au Niakwa, fut rehaussé par la présence de serveuses d'expression française, sous la direction personnelle de M. E. Fréchette, gérant.

La vie politique au Manitoba

Le Gamin d'Or commencera la semaine prochaine son étude de la session manitobaine.

Encouragement à l'auteur de "Confucius"

M. Florent Forget, adjudicateur du festival régional dramatique, a encouragé M. Jacques Ouvrard à poursuivre sa carrière d'auteur de pièces, après la présentation de "Confucius" le jeudi soir 7 mars. La pièce, jouée par le Cercle Molière, n'a pas valu beaucoup de prix aux membres de la troupe, lors du jugement final samedi soir, mais l'auditoire assez limité semblait en avoir joui. Une forte tempête de neige avait empêché la présence des gens de la campagne à l'occasion de cette soirée française du festival, au cours de la "Semaine française".

M. Forget a félicité l'auteur d'avoir osé écrire une pièce, car c'est un des buts du festival de stimuler la création canadienne dans ce domaine artistique. Il a trouvé le dialogue bien charpenté, les situations croyables, la suite des scènes souple. D'autre part le tout manquait un peu de portée humaine, de vraisemblance et de contenu vraiment canadien.

Dans l'appréciation finale du festival, samedi soir, M. Forget a alloué la plupart des prix à la troupe C.A.R.C. de Gimli qui avait joué "Hatful of Rain". "Confucius" a été primée comme meilleure production visuelle et Mme Huguette Ouvrard a décroché les honneurs comme régisseur. M. Denis Belair eut une mention pour son interprétation du rôle titulaire. Dans son jugement le jeudi soir l'adjudicateur avait loué le côté technique de la production, décor très au point, éclairage difficile mais ingénieux, musique bien recherchée, choix des comédiens excellent. Il a trouvé le souffleur excessif, des silences trop longs et un certain manque de naturel dans le jeu. Ayant signalé de petits défauts chez les figurants, il a trouvé Gilles Guyot extrêmement amusant et M. Belair, "excellent".

M. Ouvrard a raccourci le troisième acte de la pièce pour éviter des longueurs qu'on avait remarquées lors de la première présentation. Maintenant il semble que l'acte est trop abrégé et la solution du problème de base trop sommaire.

M. le juge R. Guy, de la Cour du banc de la Reine, a présenté M. Forget, en français et en anglais. Ce dernier a donné jugement en français suivi d'un abrégé en anglais.

Chez les Anciens du Collège

Le français disparaîtra dans dix ans, à moins que...

Ce qui reste de la culture française au Manitoba disparaîtra sous peu **à moins que** l'on parvienne à éduquer la nouvelle génération écolière dans des cadres français.

Ceci est la conclusion à déduire des divers points de vue émis au cours de la récente rencontre des Anciens du Collège de St-Boniface, le 10 mars au matin. A cette troisième rencontre mensuelle de la série dédiée à l'étude de l'état du français au Manitoba, MM. Joseph Dciron, Léo Rémillard, Roger Smith et Gérard Desrosiers présentèrent leurs opinions dans un colloque sous la présidence du Dr André Lachance. Il était question cette fois de discuter de l'Association d'Education des Franco-Manitobains. Comme aux deux précédents colloques, il y avait unanimité à reconnaître que la situation française est dans un état grave au Manitoba. Elle n'est pas plus rose au sein de cette Association.

Il ne fut pas difficile de dévoiler la réalité de la situation de la culture devant la révélation de faits frappants, dont seulement quelques-uns vous sont communiqués ici. Ce sont des évidences que vous pourrez reconfirmer vous-mêmes afin de vous convaincre de leur caractère inquiétant.

Dans des centres où la population est à 98 pour cent française, seulement 2 pour cent parviennent à angliciser les 98 pour cent. Si nous ne voulons pas admettre qu'un petit 2 pour cent a raison du troupeau, il faut donc s'envisager et déclarer que l'on s'anglicise soi-même.

Quand un groupe d'institutrices de langue française sent la nécessité d'avoir recours à l'anglais pour exprimer avec plus d'ardeur ses idées au sujet d'une question française, on peut comprendre pourquoi les élèves parlent le joual anglais.

Quand des jeunes étudiants de 2e année d'une école dite française ne savent pas compter jusqu'à cent en français, alors qu'ils ont déjà maîtrisé le calcul élémentaire en anglais, on ne doit pas blâmer l'influence des parents, mais chercher plutôt au dehors de la famille l'influence désordonnée.

Quand des dévoués à la cause française reprochent que l'Association d'Education ne manifeste son existence que pour renouveler ses fonds financiers, il ne faut pas douter de leur esprit patriotique, mais plutôt de celui de ceux qui ont la tâche de le maintenir.

Quand l'Association d'Education est à s'interroger sur son mandat auprès de la population française, il faut retremper les convictions de nos chefs qui ont accepté la responsabilité de diriger la vie de la culture française.

Quand un Québécois déclare que le sort des Français du Manitoba n'est pas aussi rassurant que celui de la minorité de sa province et qu'on répond avec vantardise que la situation n'est pas si mal, il faut se demander s'il n'y a pas de la lâcheté parmi nos chefs.

Quand une population se réveille à la menace du danger avant la sentinelle qu'elle avait postée pour veiller sur ses droits, qu'est-ce qu'il reste à faire?

Il y a beaucoup à faire et même à refaire. Rien n'est encore totalement perdu . . . Puisqu'on nous rassure que nos gouvernements provincial et fédéral sont intéressés à la biculture. Ils sont donc par là prêts à accepter tout ce qu'exige la vie d'une culture, et non pas seulement la survie. C'est à notre Association d'Education d'établir et de faire connaître la véritable formule de la culture française. Il est évident qu'il faut plus qu'une heure de français par jour. Il est évident qu'il faut plus que les petites concessions récentes du gouvernement. Ce que le Département d'Education négligera de concéder, ce sera à l'Association d'Education de le mettre sur pied et de le faire rayonner.

Inutile de pointer un doigt accusateur vers les plus responsables de cette scandaleuse situation. Nous sommes tous responsables ensemble. Nous devons tous questionner notre attitude française.

Comment se fait-il que le souci du français a été mis de côté, même dans nos belles écoles, dites françaises, dirigées par un personnel de bonnes religieuses?

Comment se fait-il que l'éducation supérieure française donnée dans un collège ou dans d'autres institutions semblables intéresse de moins en moins les parents consciencieux?

Comment se fait-il que même des curés, de fervents curés, négligent de communiquer le message évangélique dans la langue maternelle des fidèles français, alors que ceux-ci font partie d'une paroisse bilingue?

Comment se fait-il que des districts scolaires de langue française osent considérer l'embauchage d'instituteurs de langue anglaise, alors que les grandes divisions ont consciencieusement été réparties pour favoriser l'homogénéité française?

Comment se fait-il qu'il y a à peine dix ans passés, alors que sous une défense beaucoup plus aiguë on parvenait à enseigner dans des centres français presque toutes les matières dans la langue maternelle, et que maintenant, alors qu'on permet plus de liberté à l'égard du français, l'anglicisation prend une accélération furieuse?

Comment se fait-il que notre unique journal français n'a pas encore engagé le véritable dialogue avec ses lecteurs pour les faire vivre de la culture et de la pensée françaises dans tous les domaines de la vie humaine?

Les Anciens se sont posés toutes ces questions et plusieurs autres au cours de leur dernière rencontre. D'en découvrir toutes les réponses fut un effort stimulant. Que le lecteur s'engage lui aussi dans le même interrogatoire, et tous connaîtront sous peu s'il y a lieu de lancer la renaissance de la vie française au Manitoba.

Bernard AUBRY,
président de l'Association des Anciens du Collège.

Le nouveau schéma sur la Révélation est achevé

ROME — Le nouveau texte du schéma sur "la Révélation de Dieu", qui remplace le schéma sur "les sources de la Révélation", a été approuvé à l'issue des séances de travail que vient de tenir, les 23 et 25 février et les 1er et 4 mars, la Commission mixte présidée par les cardinaux Ottaviani, président de la Commission théologique, et Bea, président du secrétariat pour l'union des chrétiens. Cette commission, dont font partie les cardinaux Ruffini, archevêque de Palerme; Quiroga y Palacios, archevêque de Santiago de Compostelle; Paul-E. Léger, archevêque de Montréal; Koenig, archevêque de Vienne; Lefebvre, archevêque de Bourges; Santos, archevêque de Manille; Browne, de la Curie, ainsi que des évêques et des experts, avait été instituée par le Pape, le 21 novembre dernier, après qu'il eut décidé de suspendre la discussion conciliaire du schéma sur les sources de la Révélation, au sujet duquel, on s'en souvient, l'assemblée s'était montrée très divisée.

Un communiqué du Bureau de presse du Concile indique que "le nouveau schéma a été élaboré suivant les décisions de la précédente session et que, sur les différents chapitres, des discussions amples et approfondies, auxquelles tous les membres ont participé, ont permis de considérer et de préciser les différents aspects des questions étudiées à la lumière des directives imparties à la commission par le Saint-Père, et des principes qu'il a énoncés dans son discours d'ouverture du Concile".

Le texte, tel qu'il a été élaboré par la Commission mixte, sera présenté à l'assemblée conciliaire au cours de la prochaine session pour qu'il soit discuté et approuvé.

Décès du Dr Léon Beaudoing, ardent patriote de la Colombie

La Colombie-Britannique vient de perdre en la personne du docteur Léon Beaudoing, un de ses professionnels et patriotes les plus distingués et respectés.

Né à St-Claude, Manitoba, il fit ses études classiques chez les Jésuites de St-Boniface et à l'Université de Manitoba où il obtint son diplôme en médecine. Il exerça sa profession pendant 37 ans: 24 ans en Saskatchewan et 13 ans à Maillardville, C.-B.

Malgré une lourde clientèle, le Dr Beaudoing trouvait toujours le temps de se dépenser au service des siens. Il fut Grand Chevalier et Député de District des Chevaliers de Colomb, président de la Fédération Canadienne de la Colombie-Britannique, membre de la Vie française pendant plusieurs années.

Dans le deuil

Le docteur Beaudoing laisse dans le deuil son épouse (née Marian Fournier); deux fils, le docteur Roger, de New Westminster, et Denis, étudiant à l'Université de la Colombie-Britannique; deux filles, Lucille, garde-malade, et Renée, institutrice; sa belle-fille, Mme Roger Beaudoing; trois petits-enfants, Roger, Michèle et Elise; une soeur, la Rév. Mère Marie-de-Jésus (Marie), supérieure de l'Institut Fénelon, Dunkerque, France.

Mgr Lemieux se dit satisfait des mesures prises par le gouvernement

OTTAWA — Son Exc. Mgr M.-J. Lemieux, O.P., archevêque d'Ottawa, a exprimé le dimanche 3 mars sa satisfaction devant les mesures prises par le gouvernement d'Ontario en vue d'établir un partage plus équitable des subventions aux écoles publiques et séparées de la province.

Alors qu'il inaugurait officiellement la nouvelle école secondaire de l'Université d'Ottawa, construite en grande partie grâce à l'élan donné par lui, Mgr Lemieux a dit que l'opinion publique semble bien accueillir les mesures gouvernementales destinées à mettre sur un pied d'égalité les commissions des écoles publiques et des écoles séparées, grâce à un partage équitable des subventions provinciales.

Approbation des citoyens

"Elles ne peuvent que rencontrer l'approbation des citoyens qui veulent, selon l'expression du premier ministre, "une plus complète égalisation des avantages en matière d'éducation pour chaque enfant de l'Ontario."

"Nous avons confiance qu'avec l'appui de l'opinion publique l'égalité voulue par les gouvernants pourra être bientôt réalisée à tous les niveaux de l'enseignement là où la chose est possible.

"Sans une solide formation générale, les hommes de demain risquent de ne pas réussir à s'adapter aux exigences nouvelles de la civilisation, ou, s'ils y parviennent, leur manque de culture et de personnalité morales les empêchera de faire un usage intelligent de leurs loisirs et de mettre leurs talents au service de leurs concitoyens.

"C'est donc promouvoir le bien commun tout autant que l'intérêt des personnes que de favoriser l'accès à l'enseignement secondaire et universitaire de tous les jeunes qui ont les aptitudes requises."

Mgr Lemieux a remercié ses diocésains dont les contributions hebdomadaires lors de la campagne de souscription lancée il y a deux ans ont rendu possible l'accroissement des ressources scolaires dans la région.

"Pour ouvrir la Semaine de l'éducation, nous ne pouvions souhaiter d'événement plus approprié que l'inauguration officielle des nouveaux édifices de l'école secondaire de l'Université d'Ottawa.

"Une étroite collaboration de tous les responsables de l'éducation est indispensable pour résoudre les problèmes que pose une augmentation extraordinaire de la fréquentation scolaire."

La construction de la nouvelle école secondaire a été défrayée conjointement par la campagne de Mgr Lemieux, par la Commission des écoles séparées d'Ottawa, et par l'Université.

Les orangistes s'opposent au mémoire des évêques

TORONTO — L'Association loyale d'Orange en Ontario a dit mardi, dans un mémoire, que l'Eglise catholique "livre une guerre sans répit contre l'éducation publique".

Le mémoire, adressé par la poste au premier ministre Robarts et aux membres de l'Assemblée législative, s'opposait à une requête que les évêques catholiques avaient faite en octobre dernier en vue d'augmenter les subventions du gouvernement aux écoles séparées.

Le premier ministre a annoncé le mois dernier un programme de distribution des subventions en vue de donner à tous les écoliers d'Ontario des chances égales d'éducation. M. Robarts avait toutefois refusé la demande des évêques en faveur d'écoles secondaires et normales séparées.

L'association orangiste prétend que les écoles séparées perpétuent les tendances vers la ségrégation et visent au recrutement des prêtres. Elle dit qu'un vote sur la question prouverait que l'électorat s'y oppose.

Le document orangiste ajoute que les campagnes des catholiques contre les écoles publiques, il y a moins de quarante ans, étaient pimentées de "viles épithètes — écoles sans Dieu, écoles diaboliques, des bourbiers d'iniquité et des pouponnières du vice".

"C'est fort bien maintenant pour les évêques catholiques de considérer les écoles publiques d'une façon plus modérée et d'y référer comme 'écoles laïques', d'enchaîner le bref, mais on doit se souvenir de la campagne inexorable de l'Eglise."

L'association orangiste déclare aussi que les dossiers des tribunaux et des pénitenciers n'indiquent pas que les écoles séparées catholiques en Ontario produisent des meilleurs citoyens que les écoles "sans Dieu" ou "neutres".

Les orangistes prétendent qu'aussi récemment que 1958, 42 pour cent des contribuables catholiques de Toronto appuyaient les écoles publiques.

"Cela démontre qu'une portion considérable des catholiques préfèrent les écoles publiques, en dépit des punitions de discipline religieuse imposées par leurs prêtres", affirment-ils.

La Liberté et Le Patriote

Membre de l'AHLFC et de la CWNA



Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot à Winnipeg, par la Canadian Publishers Ltd.

Raymond Durocher, O.M.I., directeur
Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur en chef
Brunelle Léveillé, administrateur

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à La Rédaction, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: SP 5-4443)

Toute correspondance relative aux abonnements, à la publicité et à la gérance doit être adressée à L'Administration, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: SP 4-3413)

Abonnements: 1 an, $3.50; 1 an et demi, $5.00; 2 ans, $6.00; 3 ans et demi, $10.00. A l'étranger, $1.00 en plus par année

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa et pour affranchissement payé en numéraire

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez SPruce 4-2541, local 249, ou écrivez au Service (Français) d'Information, Société Radio-Canada, C. P. 160, Winnipeg. Adressez-vous en français.

Hommage à la chanson de chez nous

Si l'on demandait quel point commun ont Oscar O'Brien, Léo LeSieur, Roland D'Amour, Lionel Daunais ou Félix Leclerc, vous trouveriez sans hésiter qu'il s'agit là de quelques-uns de nos meilleurs compositeurs de chansons.

Pour rendre hommage à la chanson de chez nous et à ceux qui en sont les auteurs, le réseau français de télévision de Radio-Canada présentera, le dimanche 17 mars, à 9 h. du soir, une émission spéciale de variétés intitulée "Chansons du Québec". Ce grand spectacle offert pour inaugurer la première émission d'obligations d'épargne du Québec sera présidé par le premier ministre du Québec, l'hon. Jean Lesage.

Jeudi-théâtre

L'austérité, la passion refoulée, la révolte illustrent bien les grands thèmes qui font du théâtre de Lorca l'un de ceux où les forces élémentaires sont peintes avec le plus grand réalisme. Le thème de l'attente, de la longue et perpétuelle attente de la femme; celui de la répression des instincts; le thème de la mort et celui du sens de l'honneur sont, dans "La maison de Bernarda", tout particulièrement, servis par un texte d'une richesse si dense et avec un tel ton poétique que la pièce s'adresse bien plus au coeur qu'à la raison. C'est donc bien de théâtre qu'il s'agit et non pas de quelque réquisitoire, d'un théâtre au langage exaltant, aux situations fortes et troublantes.

Dix femmes s'affrontent dans "La Maison de Bernarda". Pas un seul homme. Seulement la mère, ses cinq filles en deuil de leur père, la grand-mère et les femmes attachées à leur service. L'aînée Angustias (Janine Sutto) a 39 ans et la cadette Adela (Michèle Rossignol), 20. Autant Angustias est la soumission, l'obéissance, autant Adela incarne la vie, le désir de briser les chaînes de la rigidité, de connaître l'amour. Quant aux autres, leur âme semble tissée de tous ces sentiments contraires et c'est chez Martirio (Pascale Perrault) que se sent le plus le duel des forces obscures contre celles de la vie. Fille frustrée à qui on a refusé un mari parce qu'il était fils de valet, Martirio eût sans doute été bonne si on lui eût permis d'aimer.

Voilà les femmes qui habitent "La maison de Bernarda", la maison de cette mère rigide qui veut imposer un deuil de huit ans à ses filles. Cette Bernarda, qui n'admet aucun homme dans sa maison, n'offre, comme sort à ses filles, que celui de dessécher dans la solitude, sans amour. Seule l'aînée aura droit à un mari. Pepe le Romano est beau et n'a que 25 ans, c'est la dot d'Angustias qui l'a poussé à la demander en mariage. Car elle seule a hérité de son père. Ces femmes assoiffées de mariage et qui se rongent le coeur envient Angustias. Deux d'entre elles surtout désirent Pepe: Adela et Martirio. "C'est moi qui l'aime?, s'écrie Adela, et Martirio retorquera avec violence: "Plante-moi un couteau dans la gorge, si tu veux, mais ne répète plus ces mots". La haine triomphera. Il ne pouvait en être autrement dans ce climat où l'amour est avant tout un péché.

Nos longs métrages

Le samedi 16 mars, à 8 h. 45: "Trahison", prémier épisode du "Comte de Monte-Cristo", avec Jean Marais. A la suite d'un complot, le jeune marin Dantès est arrêté et emprisonné au château d'If.

Et à 11 h. 15: "Escale à Hollywood", comédie musicale de George Sidney, avec Frank Sinatra, Kathryn Grayson et Gene Kelly. Les aventures de deux marins américains qui prétendent être les amis d'un célèbre pianiste.

Le dimanche 17 mars, à 10 h. 30: "Les sept Samouraïs", aventure dramatique réalisée au Japon par Akira Kurosawa, avec Takashi Shimura, Yoshio Inaba et Seiji Moyaguchi. Au XVIe siècle, sept samouraïs valeureux viennent en aide aux habitants d'un village japonais menacé des bandits de grands chemins.

Le lundi 18 mars, à 10 h. 30: "Rigoletto", film de Flavio Calzavara, d'après l'opéra de Verdi, avec Aldo Silvani, Tito Gobbi, Mario del Monaco, Janet Vidor et Gérard Landry. La fille du bouffon d'un roi dépravé est enlevée par les courtisans de son maître.

Le mardi 19 mars, à 10 h. 30: "El Paso, ville sans loi", western de Lewis F. Roster, avec John Payne, Gail Russel et Sterling Hayden. Au Texas en 1865, des bandits terrorisent les habitants d'un village.

Le jeudi 21 mars, à 10 h. 30: "Les merveilles du Pacifique", images de la faune et des plantes aquatiques recueillies par une équipe de cinéastes russes.

Le vendredi 22 mars, à 8 h. 30: "Le Sahara brûle", étude de moeurs de Michel Gast, avec Jean Servais, Magali Noël et Paul Guers. Malgré un outillage de fortune, des accidents de travail et même du sabotage, un prospecteur s'obstine à faire jaillir du pétrole en plein coeur du Sahara.

Et à 10 h. 30: "Manon", réalisation d'Henri Clouzot, avec Cécile Aubry, Michel Auclair et Serge Reggiani. A bord d'un cargo qui vient de quitter Marseille, l'équipage découvre un couple de jeunes mêlés à une troupe d'Israélites. Conduits devant le capitaine, Robert DesGrieux et Manon Lescault racontent leur histoire.

La Bible vous parle

Le Seigneur se laisse trouver par ceux qui ne le tentent pas, il se révèle à ceux qui ne lui refusent pas leur foi. (Sag 1, 2)

Ce qu'il a une fois promis, Dieu est assez puissant pour l'accomplir. (Rom 4, 21)

Seulement maintenue par l'air qu'envoie de l'extérieur un puissant soufflet, une gigantesque tente s'élève au-dessus du chantier de construction. On peut ainsi continuer à travailler en dépit du froid et de la neige. (Service de Presse, Bonn, Allemagne de l'Ouest)

"Construire ou ne pas construire en hiver" — telle est la question

BONN — La longueur exceptionnelle de l'hiver a ramené au premier plan en Allemagne un problème discuté depuis des années, celui de la construction pendant les mois d'hiver et du chômage saisonnier dans le bâtiment.

Grâce aux efforts faits par les entreprises de construction et à l'appui des autorités, on a enregistré au cours des dernières années une importante régression du chômage pendant les mois d'hiver. Au cours des hivers "normaux", il n'est plus nécessaire de mettre à pied la majorité des maçons, les firmes peuvent conserver leur personnel de base. Tandis qu'en 1959, des indemnités de chômage ont été versées à plus de 662,000 travailleurs, elles n'étaient plus versées l'année suivante à la même époque qu'à 254,000 travailleurs, en 1961 à 133,000 et en 1962 seulement à 72,000. Il n'y a aucun doute que d'autres facteurs interviennent également dans cette régression, mais les spécialistes considèrent que les mesures les plus efficaces sont celles qui tendent à encourager la construction d'hiver.

Il ne s'agit pas seulement de triompher de l'opinion traditionnelle selon laquelle on ne peut construire en hiver mais aussi de véritables et sérieux obstacles matériels. La construction en hiver est au moins de 4 à 8 pour cent plus onéreuse que pendant les autres mois de l'année. Pour les aider à surmonter ces difficultés, le gouvernement fédéral accorde des subventions aux propriétaires ainsi que des prêts sans intérêt et des crédits à taux réduit aux entrepreneurs de construction. L'industrie du bâtiment communique que ses entreprises ont investi chacune en moyenne 40,000 DM, soit un total de 13 millions de DM pour les achats de matériel nécessaire aux constructions d'hiver, tels que aggrégats pour réchauffer les matériaux de construction, roulottes chauffées et fermetures pour fenêtres.

Tandis que du côté officiel on considère comme souhaitable que les entreprises de construction continuent à s'adapter au travail d'hiver, l'industrie du bâtiment souligne que ces importants investissements ne se révèlent guère rentables en raison du manque de commandes de constructions d'hiver. Le gouvernement fédéral a donc l'intention de donner l'exemple: 30 pour cent des fonds destinés aux constructions fédérales doivent être employés de novembre à mars. On craint toutefois que le bilan des constructions effectuées au cours de l'hiver 1962-63 soit moins encourageant que celui des deux années précédentes.

En dépit de toutes les mesures de protection, la construction d'hiver demeure tributaire du temps. C'est ce que montre la statistique suivante sur le nombre de journées de travail chômées: pendant les hivers assez doux 1959 et 1960 il y en a eu 12 millions, pendant l'hiver plus froid 1961-62, plus du double. Et il reste que bien des problèmes continuent à se poser lorsqu'on doit bétonner par une température de 0° et maçonner à 3 ou 4°.

Un prêtre ghanéen est détenu 4 jours

CAPE-COAST — Un prêtre ghanéen, le R. P. Vincent Damuah, qui vient de participer à Lagos à la Conférence des associations ouest-africaines de crédit, a révélé qu'au mois de janvier dernier, il avait été détenu quatre jours sur ordre du gouvernement ghanéen.

Au poste CBWFT

DIMANCHE 17 MARS

2.00—Cours télévisés
3.30—Défi
4.00—A vous Paris
5.00—A l'Heure du Concile
5.30—L'Heure des quilles
6.30—Salzbourg, ville du festival
7.00—Robin des Bois
7.30—Papa a raison
8.00—En habit du dimanche
8.30—Un, deux, trois . . . rideau
9.00—Chansons du Québec
10.00—Actualités politiques
10.30—Cinéma: "Les sept Samouraïs"

LUNDI 18 MARS

3.45—Votre cuisine madame
4.00—Revue de la maison
4.30—Bobino
5.00—Boîte à surprises
5.30—Radisson
6.00—Marcus
6.30—Nouvelles
6.45—Elections fédérales: Conservateur
7.00—Les travaux et les jours
7.30—Mes trois fils
8.00—Belles histoires
8.30—Poule aux oeufs d'or
9.00—Dans tous les cantons
9.30—Sabotier du val de Loire
10.00—Bonsoir chéri
10.30—Cinéma: "Rigoletto"

MARDI 19 MARS

3.45—Votre cuisine madame
4.00—Actualités féminines
4.15—Illusions amusantes
4.30—Bobino
5.00—Boîte à surprises
5.30—La vie qui bat
6.00—Mon amie Flicka
6.30—Nouvelles
6.45—Votre enfant madame
7.00—Caméra '63
7.30—Plus on est de fous
8.00—Joie de vivre
8.30—Edition spéciale
9.00—Le temps des copains
9.30—Insolences d'une caméra
10.00—Façade sur l'océan
10.30—Cinéma: "El Paso, ville sans loi"

MERCREDI 20 MARS

3.45—Votre cuisine madame
4.00—Le temps de vivre
4.30—Bobino
5.00—Boîte à surprises
5.30—Le Courrier du Roy
6.00—Le Grand Duc
6.30—Nouvelles
6.45—Votre enfant madame
7.00—Roman de la science
7.30—Adèle
8.00—Le pain du jour
8.30—Dans les rues de Québec
9.00—Arrêtez-les
9.30—Droit de cité
10.00—Présence de l'Art
10.30—Elections fédérales: Conservateur
10.45—Elections fédérales: Libéral
11.00—L'école des vedettes
12.00—Ciné-policier: "Les souvenirs se paient"

JEUDI 21 MARS

3.45—Votre cuisine madame
4.00—Casse-tête
4.30—Bobino
5.00—La boîte à surprises
5.30—Roquet belles oreilles
6.00—Pépinot
6.30—Nouvelles
6.45—Votre enfant madame
7.00—Soif de Dieu
7.30—La Famille Stone
8.00—Filles d'Eve
8.30—Zéro de conduite
9.00—Jeudi-théâtre
10.00—Votre courrier
10.30—Cinéma: "Les merveilles du Pacific"

VENDREDI 22 MARS

3.45—Votre cuisine madame
4.00—L'Eternel Féminin
4.30—Bobino
5.00—La boîte à surprises
5.30—Les Enquêtes Jobidon
6.00—CF-RCK
6.30—Nouvelles
6.45—Votre enfant madame
7.00—Vingt ans express
7.30—Petite peste
8.00—La Balsamine
8.30—Cinéma International: "Le Sahara brûle"
10.00—Conférence de presse
10.30—Cinéma: "Manon"

SAMEDI 23 MARS

2.00—Cours télévisés
3.30—Am-stram-gram
4.00—Cou cou
4.30—Pirouettes
5.30—Concert
6.30—Nouvelles
6.45—Votre enfant madame
7.00—Les uns les autres
7.30—Winston Churchill
8.00—Comment dites-vous
8.15—C.D.
8.30—Micheline
8.45—Long métrage: "Le retour de Pancho Villa"
10.15—Les couche-tard
10.45—Cinéma: "L'indomptée"

Chronique de CKSB

1050 Kilocycles

Après avoir rencontré une série de personnalités durant la "Semaine française", Christian L. a été conquis par Dominique Michel. Aussi gamine et pétillante que dans ses chansons, elle a rappelé que durant son séjour à Paris, elle s'était ennuyée de l'odeur des sapins et des biscuits au chocolat! Et devant l'ambassadeur de France et la "haute gomme" de Winnipeg, samedi soir, elle a chanté sans vergogne "Le ruine-babines".

Les discussions sur la Confédération n'ont pas été un succès. Mettez ensemble douze intellectuels venant des quatre coins du pays et faites-les parler durant une demi-heure, vous en obtiendrez difficilement quelque chose de clair ou de valable, alors que même un dialogue sur un thème simple s'improvise difficilement. Contentons-nous de dire que c'est un mauvais exemple de bilinguisme "simultané" et de reproduire quelques réflexions de Jacques Keable: "Après un siècle, la Confédération vaut-elle toujours? Personne, parmi ces douze, n'a répondu oui ou non. Mais tacitement, le oui était accordé . . . Et c'est à l'intérieur de la Confédération et de sa constitution que les échanges de points de vue se sont faits. La question, qui aurait dû mettre en cause le fondement même de la Confédération, a été oubliée ou dépassée . . . Et pourtant qui, sinon les indépendantistes, les nationalistes acharnés, a provoqué cette série? Aucun de leurs représentants n'y a eu le droit de parole . . . Les provocateurs étaient absents,'. (La Presse)

Le poète Jacques Ferron (prix du Gouverneur Général) a déclaré à l'émission "Partage du Jour", le 11 mars, que "c'est une des folies de Radio-Canada d'avoir poussé la radio française dans l'Ouest" . . . Folie plus discutable encore, il propose la création d'une province ukrainienne au Canada!

Propos de langage

La radio scolaire a-t-elle trouvé des auditeurs assidus? Sait-on maintenant qu'un poêle est une cuisinière, qu'une fournaise est un poêle ou une chaudière, et qu'une chaudière est un seau?

Une condition pour rendre cet enseignement efficace pour les élèves, c'est que la maîtresse note les distinctions au passage. On se demande comment des enfants de 5e année peuvent les retenir autrement.

Une critique qu'on peut faire ici, c'est la nuance parisienne. Pourquoi donc parler du "fuel oil" et des "snow boots", dont nous n'avons que faire ici? Et pourquoi, dans la série "Louise et François", donner comme prototype du petit gars qui parle bien, la voix gutturale du gavroche parisien, avec ses "eh ben" et ses "ché pas"?

Un autre reproche, c'est que ces émissions sentent le studio, le laboratoire. Il serait à suggérer qu'on y fasse participer un ou plusieurs de ceux-là mêmes auxquels elles s'adressent. Le réseau anglais de Radio-Canada en a à remontrer au réseau français à ce point de vue. Je pense, par exemple, à la série "Sunday School", qui se faisait par questions et réponses, ou à l'actuelle série "I.Q." le dimanche après-midi. Il n'est pas question de mépriser la compétence de M. Laurence, mais d'y ajouter un contact vivant.

En écoutant l'autre jour un des "Quarts d'heure français" réalisés à Winnipeg pour les élèves anglophones, j'ai pu constater cette même manie de l'importation de Paris, dont on vient de parler. On enseignait les modes de transport, et il fallait apprendre que "Riri voyage en scooter". Il est probable que le Riri manitobain ne voyagera jamais de sa vie en "scoutère". Il risquerait de se faire arrêter par la Police Montée.

Une lettre d'un auditeur de Dauphin nous demande de lire plusieurs fois sur nos ondes le premier bulletin de l'Office de linguistique du Québec, paru récemment. Ce monsieur ajoute: "Now that Quebec is moving ahead through pressure, I am looking forward to see la belle langue française teached (sic) in every school and university . . ." Eh bien! s'il s'en trouve qui sont si désireux d'apprendre la belle langue, ils sont déjà bien servis, tout de même, avec les émissions actuelles. Sans compter qu'un certain René Chicoine, petit puriste frais émoulu de Paris, vient de temps en temps jeter un coup de faux dans notre terroir, à l'émission "Partage du Jour".

Le Ministère des Affaires culturelles de Québec avait déjà publié un petit vocabulaire électoral, fort utile par les années que nous traversons. Nous saluons le nouveau Bulletin avec joie, et nous espérons qu'il ne se complaira pas trop dans l'abattage des beaux canadianismes. Il y a des choses plus urgentes, le Frère Untel a fait certaines suggestions là-dessus.

Malton est l'aéroport le plus achalandé au Canada

OTTAWA — L'aéroport le plus achalandé au Canada, l'an dernier, a été l'aéroport international de Malton, à Toronto. C'est la quatrième année consécutive que Malton vient au premier rang pour les décollages et les arrivées.

Un total de 89,876 décollages et atterrissages ont été enregistrés à cette aérogare, au regard de 91,764 en 1961. Ces chiffres ne comprennent pas les envolées d'entraînement local, qui demeurent sous le contrôle de l'aéroport.

L'aéroport international de Montréal se classe au second rang, pour la deuxième année consécutive, avec 82,541 départs et arrivées, au regard de 84,364 en 1961.

Le rapport du ministère des Transports attribue cette baisse à l'utilisation des avions plus gros et à une diminution des envolées à faible distance.

L'aéroport international de Vancouver vient au troisième rang avec 67,347 décollages et atterrissages; l'aéroport international de Winnipeg au quatrième rang avec 61,740 départs et arrivées; Ottawa au cinquième rang avec 58,469 départs et arrivées.

Au chapitre des envolées d'entraînement local, Cartierville, dans la banlieue de Montréal, vient au premier rang avec 207,-620 départs et arrivées. Toronto Island se classe au second rang avec 189,001.

L'archevêque de Sens et l'information conciliaire

PARIS — Mgr Stourm, archevêque de Sens, nouveau président de la Commission épiscopale de l'information et de l'opinion publique, était, dernièrement, à Paris, l'hôte à déjeuner de l'Association des informateurs religieux.

Répondant aux questions qui lui étaient posées, notamment sur le "secret du Concile", Mgr Stourm a affirmé son désir et celui de nombreux évêques que soient améliorées les conditions d'information de la presse au sujet des sessions du Concile.

S'agissant bien plus de discrétion que de "secret", il conviendrait de trouver une formule qui évite les erreurs d'interprétation provenant d'informations imprécises ou fragmentaires.

Certains souhaiteraient l'admission des journalistes aux Congrégations générales, d'autres des conférences de presse par groupes linguistiques. Pour ce qui regarde la presse de langue française les conférences pourraient être faites, en accord avec la hiérarchie et en collaboration avec le Bureau de presse du Concile, par M. l'abbé Haubtmann, directeur de Secrétariat national de l'information religieuse et expert au Concile.

En concluant, Mgr Stourm s'est nettement déclaré pour une information positive de la presse dans ce domaine, comme pour l'ensemble des questions religieuses.

Le rôle des petits centres dans l'économie du Manitoba

(Ce résumé remplace cette semaine la série d'articles sur l'avenir économique de nos centres. — Rédaction)

Le rapport volumineux sur l'avenir économique du Manitoba touche de près, en plusieurs endroits, au rôle des petits centres de la province et des fermiers dans le développement prévu pour l'année 1975. Le rapport de 1,000 pages, que l'on dit le premier du genre sur le continent, décrit en premier lieu la transition de la province d'une économie à base de ressources naturelles à une de complexité industrielle, dite secondaire. Un indice du sens de cette transition se trouve dans la prévision d'une population de 1,150,000 âmes dans douze ans, dont les deux tiers dans les centres urbains.

Le COMEF (Comité sur l'avenir économique du Manitoba) croit que le progrès agricole de la province peut se réaliser davantage par la spécialisation des récoltes légumineuses et par une accélération du développement des cheptels. Dans le premier cas il s'agit de fournir des usines de mise en conserves des produits et de l'empaquetage de produits gelés. Dans la même ligne de production il y aura un marché grandissant pour les poules, les oeufs, le beurre, le lait et surtout pour le boeuf de qualité. Les autres produits de la terre seront cependant soumis à un régime de plus en plus mécanisé et dépersonnalisé, au détriment de la ferme familiale. Le miel, la betterave à sucre, les sources d'huiles végétales continueront à jouir d'un bon marché. Parmi les légumes destinés aux usines on mentionne les pois, les fèves, le blé d'Inde, l'asperge, les carottes, le chou-fleur. On recommande des expériences avec les petits fruits, les cerises, les jus, en vue de la création de boissons légères.

Quoique le COMEF se préoccupe davantage de la grande industrie moderne, il voit un rôle important pour la petite industrie aussi, comme base d'un développement décentralisé, faisant la contre-partie aux monopoles et sauvegardant la possibilité d'entreprise libre et indépendante. A l'heure actuelle il y a au Manitoba 1,355 établissements ayant moins de 50 employés et produisant 21 pour cent des ventes industrielles.

Le COMEF signale que même les plus grandes entreprises de production doivent compter souvent sur de modestes ateliers indépendants où une partie du produit principal peut être fabriquée plus efficacement à cause des talents spéciaux des artisans, la proximité du matériel, le caractère non-standardisé de la partie en question, la flexibilité du marché du travail pour des ouvrages saisonniers.

Souvent aussi la création d'un nouveau produit ou l'élaboration d'un nouveau procédé se font préférablement dans une boutique moins standardisée, suivant un rythme moins rapide.

Enfin, ce serait grâce à de petites entreprises que les clients désireux de marchandise plus personnalisée pourraient satisfaire leurs besoins. Un produit qui correspond à un besoin bien particulier et stable serait non seulement à l'abri de la concurrence des producteurs massifs, mais aussi donnerait aux ouvriers plus de satisfaction dans leur travail. La conservation de la vie des villages se justifie précisément du fait que beaucoup de personnes préfèrent une existence à la fois plus stable et moins énervante, moins enrichissante peut-être mais plus familiale et sociale.

Pour la conservation de valeurs spirituelles et morales, il vaut la peine de s'organiser afin que les villages et les fermes familiales puissent tenir bon au milieu d'une industrialisation complexe et urbanisée.

Les écoles séparées sont un facteur d'unité, non de division

OTTAWA — La liberté de religion requiert "l'élimination de toute espèce d'examen religieux pour l'acquisition du droit de cité plein et entier", a déclaré Son Exc. Mgr Emmett Carter, évêque auxiliaire de London, Ont.

Le meilleur système possible pour le monde moderne est celui où les relations entre les citoyens sont fondées sur un "respect complet et sincère pour les convictions de chaque individu".

Lors d'une conférence publique prononcée à l'occasion de la Semaine de l'éducation à l'Université d'Ottawa, Mgr Carter a déclaré aussi que les écoles séparées catholiques sont un facteur d'unité, non de division, dans la société.

Les catholiques ont toujours estimé que la religion est la responsabilité des parents et non de l'Etat.

"Là où un groupe considérable de parents ont une philosophie de l'éducation qui diffère de celle de la majorité, ils devraient avoir pleins droits à leur part des fonds publics.

"Cela n'est pas un privilège. Ils devraient obtenir leur part de l'argent pour les écoles qui répondent à leurs exigences."

Dans son exposé bilingue intitulé "Pourquoi séparer les catholiques à l'école?", le conférencier a dit que le christianisme est un mouvement visant à l'unité et à la fraternité, et que les catholiques considèrent leurs écoles comme un moyen de réaliser ces objectifs.

Les catholiques ont une opinion différente de la vie que celle de plusieurs autres personnes. "C'est très malheureux que les chrétiens soient séparés, mais nous devons accepter cela comme un fait et même un fait qui a eu des répercussions théologiques. Nous les catholiques demandons le droit de garder notre point de vue et ce point de vue doit être enseigné".

Droit et devoir des parents

Les catholiques ont également une échelle différente des valeurs qui est manifeste dans bon nombre de choses qui ont des répercussions politiques, y compris la croyance selon laquelle la responsabilité première de l'éducation revient aux parents.

"Nous n'estimons pas que l'Etat devrait prendre sur lui-même des fonctions inutiles qui reviennent proprement et légitimement à des groupes ou à des organismes dans la société.

"Nous sommes convaincus que la prédominance de l'Etat en matière d'éducation est le résultat d'une évolution historique, au cours de laquelle on fut témoin d'un abandon volontaire ou involontaire des responsabilités par les parents.

"Nous ne pouvons pas blâmer l'Etat d'avoir pris la place des parents là ou ceux-ci ont montré soit de l'apathie ou de la négligence, soit une incapacité pure et simple ou un manque d'intérêt pour diriger l'éducation de leurs enfants. Nous ne nions pas le droit de l'Etat à garantir et si nécessaire à procurer par des moyens positifs une éducation adéquate à tous ses citoyens.

"Toutefois, nous soutenons que ce droit n'est seulement qu'une transmission par succession, mais que lorsque les parents sont prêts et capables, ils ont le droit de prendre des décisions sur la nature de l'éducation de leurs enfants à l'intérieur de la structure fondamentale de toute société libre."

L'Eglise et l'Etat

Sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat, le prélat a dit que, sans vouloir anticiper sur le travail du Concile oecuménique, qui doit délibérer sur ce point l'automne prochain, "mon opinion est que dans le monde moderne le pluralisme est le meilleur système possible".

Il a défini ce pluralisme comme "un système dans lequel la règle de conduite pour les relations entre les citoyens, et particulièrement dans le domaine religieux, est un respect complet et sincère pour les convictions de chaque individu".

Et il a ajouté: "La liberté de religion postule l'élimination de toute espèce d'examen religieux pour l'acquisition du droit de cité plein et entier.

"La conclusion logique d'une telle position est que non seulement la majorité a le droit, mais encore que là où un groupe considérable de parents ont une philosophie de l'éducation qui diffère de celle de la majorité, ils devraient avoir pleins droits à leur part des fonds publics pour les écoles répondant à leurs exigences.

"Cela n'est pas un privilège. C'est la part de leur argent qui leur revient."

Dans l'alternative, il a dit que le contraire serait de considérer les écoles comme un instrument de l'Etat.

"Cependant, nous ne pouvons enseigner dans le vide. S'il n'y a pas de religion à l'école, nous dispensons une éducation sur la base philosophique que l'éducation est un instrument de l'Etat."

Il a ajouté que les catholiques dans leurs écoles "ne souhaitent pas endoctriner, mais estiment qu'une vraie éducation catholique ne tend pas à diviser mais à unir".

"Nous sommes convaincus que l'unique espérance de l'homme pour une liberté certaine et assurée est fondée sur le respect de l'homme basé totalement et seulement dans un christianisme intégral que nous désirons voir enseigné dans nos écoles dites "séparées".

"César disait que pour conquérir il faut diviser; nous disons qu'il faut diviser parce que nous devons le faire, mais uniquement afin que nous, en tant que catholiques, puissions éduquer nos enfants dans un christianisme vraiment orienté vers l'unité."

En marge du cinquantenaire de "La Liberté et Le Patriote"

Il convient de féliciter cordialement le rédacteur de **La Liberté** pour avoir évoqué le récit d'une page héroïque de notre histoire franco-manitobaine.

Il s'agit du geste patriotique accompli par l'honorable P.-A. Talbot quand il a fait tourner le gouvernement manitobain en 1922.

A l'occasion de cette époque néfaste de 1916, me serait-il permis de rappeler aux lecteurs de notre vaillant journal un incident dont j'ai été témoin, peu de temps après que le gouvernement eut biffé l'enseignement bilingue de nos statuts scolaires.

Sur une banquette du train qui me conduisait de St-Laurent à Gypsumville dans ma nouvelle circonscription, je jette un coup d'oeil rapide sur un journal laissé là par un passager. Quelle ne fut pas ma surprise de voir en grosses lettres de la première page de **l'Orange Sentinel**: "At last Manitoba, the standard province, got rid of the French language and religion in the public schools". Et un peu plus loin, dans le contexte, le rédacteur enchaînait que dans les provinces des Prairies et du Canada le Manitoba était la seule province de ce genre dans tout le Dominion qui avait banni la religion dans les écoles . . .

Et voilà, chers lecteurs, de quelle manière les Orangistes de l'Ontario avaient acclamé leur victoire sur la minorité française du Manitoba, encore une preuve de leur "fair-play".

Peu de temps après cette date fatidique, un écrivain en herbe, ne pouvant contenir son indignation, avait fait paraître cette dithyrambe qui suit, à la manière d'Alfred de Musset, dans Rolla, poésie dédiée à M. Thornton, alors ministre de l'Instruction publique du Manitoba, ce triste sire qui fut, notez-le bien, l'auteur de cette loi néfaste.

Je cite, avec quelque changement, la fameuse invective contre Voltaire considéré comme responsable de son oeuvre impie qui a suscité la Révolution française.

"Dors-tu content, Thornton
et ton triste sourire
Voltige-t-il encor sur tes os décharnés?
Ta gente était, dit-on, trop bête pour te lire,
La nôtre doit te plaire, et tes hommes sont nés."

* * *

Depuis cette époque jusqu'à nos jours, bien des chambardements sont survenus. Un souffle de compréhension mutuelle semble vouloir améliorer notre sort et nous acheminer vers une voie meilleure, nous faisant espérer que dans un avenir prochain, justice nous sera rendue.

Godias BRUNET.



Cet ange du pont des Sts-Anges, sur le Tibre, non loin du Vatican, porte les clous de la Passion du Christ. C'est une copie d'un des trois anges originalement commandés par le pape Urbain VIII au grand Bellini pour orner l'église de Sant' Andrea della Frate, à Rome.

Tous les baptisés appartiennent au Christ et à son Eglise

COPENHAGUE — Même si les catholiques représentent moins de un pour cent de la population au Danemark, la récente visite du cardinal Bea à Copenhague a tenu une place importante dans la grande presse, à la radio et à la télévision.

L'intérêt pour les questions oecuméniques a toujours été grand dans la capitale danoise. L'un des deux observateurs luthériens au Concile, le professeur Skydsgaard, enseigne la théologie à l'Université de Copenhague. Chaque année, on organise, dans plusieurs villes du pays, un "pèlerinage oecuménique", dont les participants visitent successivement les lieux de culte de plusieurs confessions; dans les manifestations de ce genre, le nombre des jeunes est particulièrement élevé.

Durant son séjour à Copenhague, le cardinal Bea a accordé au quotidien luthérien "Kristeligt Dagblad" une interview dont "La Croix" de Paris a publié deux extraits concernant les problèmes très souvent soulevés et mal compris à propos des relations de l'Eglise catholique et de nos frères séparés. Voici donc ces deux extraits:

L'Eglise catholique, la seule véritable

— Est-ce que l'Eglise catholique se considère comme la seule vraie?

— Bien sûr. Mais il ne faut pas en conclure, comme on le fait souvent, que nous ne reconnaissons pas les chrétiens non-catholiques comme chrétiens, et que nous les mettons sur le même plan que les non-chrétiens. Il n'en est pas ainsi, car l'Eglise catholique suit complètement l'enseignement du Nouveau Testament sur le baptême. Selon lui, tout baptisé validement — le baptême administré en dehors de l'Eglise catholique est valide lorsque la matière et la forme sont correctes — est lié organiquement au corps du Christ et devient fils de Dieu. Les baptisés sont donc tous frères. Même si l'Eglise catholique se considère comme la seule véritable Eglise, elle doit nécessairement considérer les autres chrétiens comme des hommes avec qui elle est en communion, même si ce n'est pas dans toute l'extension de ce mot. Le pape Jean XXIII parle souvent des autres chrétiens comme de ses fils et de ses enfants.

— Est-ce que l'expression "frères séparés" veut dire que les chrétiens des autres confessions sont regardés comme de véritables chrétiens, c'est-à-dire des membres du Christ?

— Oui, absolument, comme il ressort de ce que je viens de dire. Ils sont appelés "frères séparés" parce qu'ils sont séparés de la structure visible de l'Eglise catholique; ils ne la considèrent pas comme leur Eglise, se séparent d'elle sur de nombreux points de doctrine, ne reconnaissent pas son autorité, etc. Ils n'appartiennent pas, au sens propre, à l'Eglise catholique. Les motifs de cette séparation visible sont, bien sûr, de poids; mais ils ne vont pas si loin qu'ils empêchent l'appartenance dont nous avons parlé de tous les baptisés au Christ et à l'Eglise . . . Cette appartenance demeure malgré tout.

L'Eglise catholique et le mouvement oecuménique

— Qu'est-ce qui empêche l'Eglise catholique d'entrer au Conseil oecuménique? (World Council of Churches)

— Je ne peux pas ici traiter la question à fond, mais seulement évoquer quelques-uns des problèmes qui se posent. Tout d'abord, ce serait au moins incompréhensible et source de confusion si l'Eglise catholique, qui se proclame la seule véritable (sans pour autant exclure, comme je l'ai dit, l'appartenance des autres chrétiens à l'Eglise), adhérait à un organe, à une association qui cherche encore la véritable unité. Et c'est le cas pour le Conseil mondial des Eglises, comme le montre le projet de déclaration sur l'unité soumis par le département Foi et Constitution à l'Assemblée de New Delhi, en novembre 1961.

Il y aurait peut-être aussi des difficultés pour le Conseil lui-même si l'Eglise catholique devenait membre, par exemple du fait qu'elle compte à elle seule autant de fidèles que toutes les autres Eglises-membres réunies.

Enfin, on peut dire que les avantages d'une adhésion se trouvent, d'une certaine façon, déjà obtenus, à travers les contacts officieux et la collaboration actuelle avec le Conseil.

— Comment l'Eglise catholique peut-elle participer au mouvement oecuménique?

— De multiples façons. On peut tout d'abord signaler la présence d'observateurs catholiques officiels à l'Assemblée générale de New Delhi et à la réunion du Comité central du Conseil, à Paris, en août dernier. Les contacts préparatoires à l'invitation des observateurs au Concile, et leur collaboration au travail du Concile, sont une forme particulièrement importante de travail en commun. Il y a eu un véritable courant d'échange entre les Pères du Concile et les observateurs, et bien plus qu'on ne s'y attendait.

Beaucoup d'observateurs ont exprimé leur joie de pouvoir participer si intimement au travail du Concile et de pouvoir établir tant de contacts avec les Pères, aussi en dehors des réunions. De leur côté, bien des Pères ont exprimé publiquement leur joie de la présence des observateurs, et la signification que leur présence a eue pour le climat du Concile.

Ecriture et tradition

Le cardinal termina en répondant à plusieurs questions sur le travail du Concile. Il annonça, entre autres, que la "Commission mixte", qui, sous sa direction et celle du cardinal Ottaviani, devait retravailler le schéma Ecriture et Tradition, avait terminé son travail, et que, malgré les divergences, on était tombé d'accord en tout, sauf sur une question: celle du rapport mutuel des deux. Certains pensent que certaines vérités de foi reposent sur la seule Tradition, alors que les autres — le cardinal Bea est de ceux-là — soutiennent que toute vérité de foi est contenue dans l'Ecriture, même si cela exige, dans certains cas, un développement et une explication pour les y retrouver.

Le cardinal exprima son optimisme concernant la participation d'autres observateurs que les Russes à la prochaine session du Concile.

TRIBUNE LIBRE

M. le rédacteur,

"Un groupe de contribuables de La Broquerie" vous écrivait dernièrement pour présenter leur problème de sur-taxation. Je désire me joindre à eux pour déplorer la disparition progressive de la propriété privée que provoque l'augmentation continue des impôts.

Mais à qui faut-il lancer la pierre pour cet état de choses? Pouvons-nous en vouloir au gouvernement fédéral qui est présentement limité par un budget déficitaire, à la province qui est toujours à court d'argent, ou devons-nous attaquer les conseils municipaux déjà grevés de dettes?

On se souvient qu'il y a quelque temps M. James Coyne, alors gouverneur de la Banque du Canada, avait cru devoir s'en prendre aux Canadiens eux-mêmes en les accusant de vivre au-delà de leurs moyens. Mais ce ne sont pas nos gens qui ont peine à joindre les deux bouts qui prendront les théories de M. Coyne au sérieux.

Je suis d'avis que la crise économique de nos jours ne provient pas tant d'une mauvaise législation sociale venant d'Ottawa (ou de Winnipeg) mais plutôt d'une mauvaise législation économique.

Le programme d'austérité que nous subissons présentement est le produit direct de notre économie orthodoxe. **Le cycle économique passant de l'inflation à la dépression n'est que le résultat d'une mauvaise régie économique.** Avec l'argent-dette, notre dette nationale ne cesse d'augmenter. A mesure qu'elle augmente, les paiements en intérêt grossissent, imposant des taxes de plus en plus lourdes. Aujourd'hui, quarante-sept cents dans un dollar retournent au gouvernement sous forme de taxe. Le jour où 100 pour cent de notre dollar sera taxé, ne sera-ce pas le jour où tout sera contrôlé par l'Etat. Nous aurons alors du socialisme sans l'aide de M. Khruschtchev et de ses suppôts. Le malheur est que nos dirigeants semblent se borner à tenter de remédier à des **problèmes économiques par des législations sociales.**

Si le mal est économique, que le remède appliqué soit économique. Et c'est ce que suggère le Crédit Social.

On aura beau convaincre des gouvernants que les taxes sont trop lourdes, ceux-ci ne pourront nous aider que dans la mesure où ils sauront régler sainement leur économie.

Bien à vous,

Georges ALLAIRE,
vice-président des
Jeunes Créditistes
du Manitoba.

Jean XXIII et le prix Balzan:

Loin d'être passive, la neutralité du pape garde toute sa vigueur de témoignage

CITE DU VATICAN — "C'est à l'action constante de l'Eglise et de la papauté en faveur de la paix qu'il est rendu hommage: action dont les circonstances des temps modernes ont fait apparaître toujours plus clairement les notes caractéristiques. Car sans rien ôter d'essentiel à la libre et complète souveraineté du pontife romain, elles ont favorisé, sur le plan des compétitions internationales — armées ou simplement verbales — la parfaite neutralité supranationale de l'Eglise et de son chef visible."

C'est en ces termes que s'est exprimé le Pape en répondant aux paroles par lesquelles le président Giovanni Gronchi venait de lui annoncer que le prix international "Balzan" lui avait été décerné pour son oeuvre inlassable en faveur de la paix et de la fraternité entre les peuples, oeuvre déployée par ses appels et par ses initiatives diplomatiques ainsi que par le concile auquel ont été conviés les représentants de toutes les confessions chrétiennes.

"Cette neutralité ne doit pas être entendue dans un sens purement passif, comme si le rôle du Pape se limitait à observer les événements et à garder le silence, a poursuivi le Saint-Père, c'est au contraire une neutralité qui conserve toute sa vigueur de témoignage. Soucieuse de répandre les principes de la véritable paix, l'Eglise ne cesse d'encourager l'adoption d'un langage et l'introduction d'habitudes et d'institutions qui en garantissent la stabilité. Nous l'avons dit à maintes reprises: l'action de l'Eglise n'est pas purement négative, elle ne consiste pas seulement à conjurer les gouvernements d'éviter le recours à la force armée, c'est une action qui veut contribuer à former des hommes de paix, des hommes qui aient des pensées, des coeurs et des mains pacifiques."

Jean XXIII a affirmé ensuite que les pacifiques de l'Evangile ne sont pas des inactifs et il a rappelé les invocations à la paix que contient la liturgie: pax vobis, dona nobis pacem: "les hommes doivent d'abord invoquer la paix, apprendre ensuite à la vivre au foyer, dans les relations sociales, dans les rapports internationaux".

"C'est là un ensemble de devoirs, graves et bien connus, qui supposent que l'on est capable de discipliner noblement l'usage de ses propres droits et de se servir d'un langage respectueux et serein envers tous, a dit le pape, même quand il faut repousser une accusation ou défendre le patrimoine sacré de la personne humaine, de la famille et de la collectivité. C'est dire que la paix chrétienne s'enracine, dans les vertus théologales de foi, d'espérance et de charité et elle s'affirme et s'étend par l'exercice généreux et volontaire de la prudence, de la justice, de la force et de la tempérance."

Après avoir souhaité que ces pensées pacifiques puissent se répandre de plus en plus dans le monde, Jean XXIII s'est écrié, en s'adressant aux journalistes: "Ce sera en partie votre oeuvre, car c'est par la presse surtout qu'elles arriveront jusqu'à l'intelligence et jusqu'au coeur des hommes. Vous pourrez ainsi vous rendre à vous-mêmes le précieux témoignage d'avoir contribué à réaliser le souhait apporté du ciel à la naissance du Rédempteur: Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté".

Le pape avait expliqué au début de son discours, étant donné qu'il est de coutume que la personne qui reçoit un prix international parle à la presse, qu'il s'adressait aux journalistes pour exprimer sa joyeuse émotion devant l'unanimité qui s'est faite sur son nom. "Non pas notre nom de famille, a-t-il dit, mais celui que nous avons pris dans la succession de saint Pierre".

C'est pourquoi il a tenu à évoquer l'oeuvre de ses derniers prédécesseurs qui, a-t-il dit, a permis de préparer "cet acquiescement universel, si heureusement manifesté lorsqu'il s'est agi de nous attribuer le Prix Balzan".

Lettre de Paris

La révolte des "gueules noires"

Tout cela, c'est la faute du froid. "Pas d'sous, pas de charbon!", clament les 200,000 mineurs du Nord, du Pas-de-Calais, de l'Est et d'ailleurs encore, en se croisant les bras et en repoussant les ordres de réquisition lancés par le gouvernement.

Les mineurs sont depuis toujours considérés comme l'infanterie de la classe ouvrière, la "piétaille" qui s'engage durement aux avant-postes du combat social; mais, depuis plusieurs années, et alors que tout bougeait autour d'eux, et que des grèves éclataient dans divers secteurs de l'économie nationale, ils demeuraient silencieux et continuaient d'extraire le charbon des entrailles de la terre. Or, voici que le réveil survient, inattendu et brutal comme un orage tropical.

La vague de froid prolongée que vient de subir la France est moins la cause que l'occasion du premier grand conflit social auquel se heurte la Ve République. Le froid qui a redonné toute sa valeur au bon vieux charbon, et nettoyé en quelques semaines les carreaux des mines où s'accumulaient des stocks précédemment invendables. Le froid, aussi, qui a provoqué un renchérissement sensible du coût des denrées alimentaires. Les mineurs, dont les fins de mois étaient devenues, de ce fait, particulièrement difficiles, et qui, dans le même temps, redécouvraient l'utilité nationale de leur dur labeur, se sont dit: "C'est le moment, allons-y!".

* * *

Ils y sont allés. Ayant fait leurs comptes, ils les ont présentés à la direction des Charbonnages de France en lui faisant observer que leurs salaires étaient en retard de 11 pour cent sur ceux des autres travailleurs. A quoi il leur fut répondu: "On vous offre 5.77 pour cent échelonnés jusqu'à la fin de la présente année. Et l'on se reverra en septembre pour juger de l'évolution économique et sociale, et procéder aux rajustements, s'il y a lieu". Cette proposition ayant été jugée insuffisante par les intéressés, les ordres de grève furent lancés. A quoi le gouvernement répliqua en décrétant la réquisition des mineurs. Mais le mouvement était puissamment lancé, et la réquisition demeura sans effet. C'était, pour le gouvernement, un échec grave, le premier du genre depuis le retour au pouvoir du général de Gaulle. Visiblement les autorités ne s'attendaient pas à cette réaction "dure" du personnel des mines — puisque aussi bien les cadres et les ingénieurs se sont, pour la première fois, solidarisés avec les travailleurs du fond.

* * *

Pour comprendre les motifs profonds de cette soudaine explosion sociale, il faut savoir que l'industrie charbonnière française est en crise depuis plusieurs années déjà, et que son avenir apparait très sombre. Le charbon, en effet, est durement concurrencé par le pétrole, le gaz naturel, voire l'énergie atomique. Les hivers très doux que la France a connus ces dernières années ont peu à peu glonflé les stocks des houillères qui, dès 1960, furent amenées à réduire la durée du travail et à limiter l'embauche dans les mines. D'où un malaise très vif, une inquiétude du lendemain dans ces vastes régions où la mine est le seul support économique de la vie quotidienne. En moins de trois années, en effet, les effectifs du personnel des Charbonnages de France sont tombés de 280,000 à 200,000, et le mouvement de régression semble devoir se poursuivre inexorablement, selon la loi propre du progrès économique.

C'est ce climat d'insécurité sociale qui, depuis plusieurs années, contenait l'action revendicative des mineurs dans les limites de la "sagesse". Avec la revalorisation "morale" du charbon, due aux rigueurs d'un hiver exceptionnel, la barrière de l'inquiétude a volé en éclats. Dès lors, le monde des "gueules noires" est apparu en pleine lumière, avec la dureté de sa condition de toujours, et l'angoisse qui l'étreint de lendemains incertains.

Il est à peu près certain que le gouvernement ignorait l'existence d'un tel état d'esprit — au demeurant fort compréhensible. Sinon, il n'aurait pas commis à l'égard des mineurs les maladresses qui lui sont aujourd'hui reprochées, et qui ont conduit l'affaire dans une dangereuse impasse. Va-t-on vers l'épreuve de force? Le pouvoir "qui ne recule pas" (selon un mot fameux du général de Gaulle), saura-t-il trouver une formule qui permettra au dialogue de se renouer? De toutes parts, on l'en presse, en mesurant la gravité des conséquences sociales, économiques et politiques d'un affrontement brutal entre les grévistes et les pouvoirs publics.

* * *

Il est à noter que la voix de l'Eglise s'est fait entendre sans retard. Divers évêques des régions minières se sont déclarés solidaires des souffrances des hommes en grève et ont souligné le caractère légitime de leurs revendications. Son Exc. Mgr J. Guerry, archevêque de Cambrai, a notamment déclaré, protestant d'avance contre une épreuve de force "qui ne résoudrait pas les problèmes sociaux et professionnels qui sont à l'origine du conflit", "Les mineurs ont droit à notre respect et à notre gratitude. Ils remplissent dans la vie économique de la nation une mission essentielle. A-t-on suffisamment posé les motifs qui les ont acculés au moyen extrême de la grève? Pour en venir là malgré les durs sacrifices qu'elle exige, malgré les sanctions qui les menacent, il faut bien que leurs raisons soient sérieuses et qu'elles méritent, dès lors, d'être examinées attentivement".

Mais, outre son embarras tactique, le gouvernement est terriblement gêné par ce conflit qui surgit au moment même où l'inflation, revenue à pas de loup, rôde à nouveau autour de l'économie et des finances de la France. Donner satisfaction aux mineurs, c'est accroître sensiblement les risques d'une nouvelle hausse généralisée des salaires et donc donner une force nouvelle à la poussée inflationniste. M. Pompidou retrouve là des problèmes qui ont valu des nuits blanches à tous les chefs de gouvernement du précédent régime. Saura-t-il trouver la solution que ses précédesseurs ont vainement cherchée?

Maurice HERR.

Billet du vendredi

Un Russe à l'Académie: JOSEPH KESSEL

Spécial à La Liberté et le Patriote

Un autre Russe entre à l'Académie française: le romancier-journaliste Joseph Kessel, connu en certains milieux sous le sobriquet de Jef. Il s'y joint à son ami Joseph Troyat, Russe aussi et comme lui naturalisé français. Pour être Russe d'origine et grand voyageur devant l'Eternel, gagnant son sel et son pain à parcourir le monde, Kessel vit peu de la Russie. Il n'y vécut jamais longtemps et se plaint de n'avoir pu y pénétrer, avant le lever du rideau de fer.

Plus tard, selon lui, ce fut trop tard: "C'est la tragédie du changement de régime que j'aurais aimé voir. C'est le drame qui m'attire, moi, ses convulsions, ses distortions. Et quel drame que celui-là! Tant de passions des deux côtés! . . . Mais il aurait fallu respirer l'éruption sur place, pour comprendre et juger . . ." Russe par son père, qui était médecin, Joseph Kessel naquit en Argentine, en 1898. Dès ce moment commence son existence vagabonde. Avant d'entreprendre les voyages où l'entraînent ses reportages fameux, à la manière d'Albert Londres, il commence par suivre çà et là sa famille, et ce n'est pas peu dire.

* * *

Après avoir exercé son art dans une colonie juive d'Argentine, son père passe en Russie, n'y fait qu'un bref séjour, pour se retrouver avec les siens en France, dans un bourg de Lot-et-Garonne. C'est de nouveau la Russie, puis la France une fois de plus. Nous sommes cette fois à Nice, et c'est sur la Côte d'Azur que Kessel fait la plus grande partie de ses études, avant de partir pour Paris. Vient la guerre de 1914, et le futur académicien a seize ans. Il entre peu après au vieux **Journal des Débats**, dont l'immeuble existait encore il y a quelques années, rue des Prêtres Saint-Germain-l'Auxerrois, à droite de cette église du même nom, coeur de la paroisse des rois de France.

Il s'engage en 1916 dans l'aviation, qui lui apporte l'idée de son premier roman: **L'Equipage.** En novembre 1918, le jour même de l'armistice, l'écrivain quitte l'Europe pour un voyage à travers le monde. Depuis, il ne tient pas en place. On le trouve partout: chez les Mau-Mau du Kenya, les chasseurs d'esclaves de l'Abyssinie et de la Somalie, dans les bas fonds de Berlin et de Hambourg, ailleurs aussi. Il se sent parfois fatigué, il aura soixante-cinq ans bientôt, il regrette de n'avoir pu voir certains coins du globe: le coeur de l'Asie, le Grand Nord, les iles du Pacifique.

* * *

Comme romancier, Kessel donna de nombreuses oeuvres, dont son roman-fleuve en quatre tomes: **Le Tour du malheur.** Il estime que c'est là son oeuvre maitresse, où il essaye de peindre l'époque qu'il vécut, c'est-à-dire la nôtre, mais plus particulièrement celle qui va de 1915 à 1925. Dans l'avant-propos du premier volume, intitulé **La Fontaine de Médicis**, il écrit avec un certain recul (17 décembre 1949), que la société et la génération d'alors passent aujourd'hui pour heureuses. Mais en ce temps-là, note-t-il, on enviait les années 1900.

Il ajoute: "Et en 1900, je sais que l'on regrettait le Second Empire. Et sous Napoléon III, sans doute Napoléon Ier. Et alors l'Ancien Régime. De sorte que l'on pourrait finir par voir dans les cavernes l'asile véritable de la félicité humaine". Donc, sans souci d'érudition ni d'histoire, sinon contemporaine, Kessel peint le tableau de son temps, parce qu'il le connait mieux qu'un autre et veut, en quelque sorte, cristaliser ses souvenirs. L'auteur est un témoin de son époque, ni le meilleur ni le pire. Il a beaucoup de mouvement et de vie, du relief, des traits de brutalité que les critiques attribuent, pour une bonne partie, à son origine étrangère. L'ensemble de son oeuvre est réservé, comme on dit, aux adultes formés.

L'ILLETTRE.

A l'Hôtel de Ville La Veillée du lundi soir

par M. Henry LANE,
courriériste municipal
de La Liberté et le Patriote

Le lundi 11 mars avait lieu la réunion régulière du Conseil de la ville de St-Boniface. L'on apprend que le 1er mai sera la date limite pour soumettre un mémoire à la commission royale qui enquêtera sur les problèmes des gouvernements locaux (commission Michener).

On apprend aussi que M. le maire Guay fera partie d'un comité de l'Association des maires et préfets qui rencontrera le premier ministre Roblin afin de discuter du problème de la taxation des propriétés du Pacifique Canadien par la ville de Winnipeg.

M. le maire a aussi été nommé président d'un comité de cette même association pour discuter avec les autorités provinciales du problème des gens sans travail et qui sont en mesure de travailler.

Le congrès de l'Union des municipalités et de l'Association urbaine aura lieu à l'auditorium de Winnipeg les 2 et 3 avril; le Conseil décida que l'échevin McKall y représenterait la ville comme délégué officiel et, à ce sujet, l'échevin McKall et le maire Guay firent un compte rendu des résolutions qui seront présentées à ce congrès; il y en a plusieurs auxquelles la ville s'opposera, et M. le maire fit part au Conseil du discours qu'il fit à la dernière réunion de cette association, où il s'est opposé vigoureusement à la proposition no 9 d'abolir les commissions scolaires et de remettre la responsabilité pour l'administration et pour les problèmes financiers au gouvernement provincial.

M. le maire dit que le système éducationel devrait être contrôlé par des commissions scolaires locales puisqu'elles ont connaissance des problèmes locaux; que la centralisation serait une négation de notre système démocratique et que ceci pourrait résulter en un système d'indoctrination éducationnel; que les commissions scolaires sont souvent une école préparatoire pour former des citoyens qui s'intéresseront par la suite aux questions du gouvernement et autres; que ceci serait une autre ingérence du gouvernement dans notre vie quotidienne. M. le maire dit que la résolution no 9 devrait être abolie et remplacée par une autre qui voudrait que le gouvernement provincial augmente ses octrois aux municipalités afin qu'elles puissent continuer à pourvoir à l'éducation de leurs citoyens.

Le Niakwa Country Club fait savoir à la ville que les échevins pourront jouir des privilèges accordés aux membres durant l'année 1963; la ville leur envoie une lettre de remèrciements.

L'échevin McKall fait rapport de la rencontre qu'il a eue avec le ministre Hutton lors d'une réunion pour étudier les problèmes d'érosion le long de nos rivières. La "Rivers & Streams Authority" a déjà réussi à faire adopter une résolution qui empêcherait toute construction en dedans d'une limite de 300 pieds des rivières. M. le maire dit que si les abords des rivières étaient embellis, la parade de l'Exposition de la Rivière Rouge pourrait avoir lieu sur l'eau et que tout le monde, riches et pauvres, jouirait des bienfaits qu'apporteraient des espaces verdoyants le long de nos rivières; la question d'un mur de soutènement entre les ponts Norwood et Provencher fut aussi étudiée sommairement; d'après certains, il en coûterait de 3 à 5 millions du mille pour ce mur et cela sans garantie qu'il ne glisserait pas à la rivière; certains échevins croient, qu'à ce prix, nous pourrions peut-être en construire un pouce par année!

La ville ayant suggéré de changer le nom du chemin St-Joseph à rue Lemay, le comité métropolitain avise la ville que ce nom est utilisé à St-Norbert et qu'il faudra soumettre un autre nom; il fut résolu que le nom Lamontagne y soit substitué.

Mme Annette Hébert suggère que le nom de la rue St-Joseph entre les rues Masson et Cathédrale soit changé à celui de Louis Jolicoeur afin de commémorer le don du terrain que celui-ci a fait à la paroisse de St-Boniface pour la construction de l'église; ceci fut référé au comité de législation.

L'avocat de la ville avise que la ville a reçu un avis que le local de l'Association des pompiers a fait une demande devant la cour du banc de la Reine afin d'obtenir une commission d'arbitrage au sujet de la promotion du capitaine French.

L'échevin McGurran propose un vote de félicitations au club de hockey Niakwa pour avoir remporté les honneurs lors du concours suburbain.

L'échevin Softley propose que M. Boily soit nommé comme pompier.

L'échevin Lonergan donne avis de motion qu'à la prochaine réunion il proposera que l'arrêt d'autobus à la rue Hamel et Aulneau soit aboli et que celui de la rue Aulneau et Despins soit maintenu.

L'échevin Softley, parlant de sa motion pour embaucher une firme d'aviseurs de l'administration publique, demande que cette étude porte surtout sur une analyse complète d'évaluation des divers postes municipaux, une revue des différentes classes de position et de faire rapport au Conseil sur ces points et toute autre question que le Conseil leur référera et il dit que de telles études ont été faites ailleurs avec de bons résultats; ceci n'est pas une enquête sur les finances de la ville; il voudrait voir une délimitation des responsabilités de chaque département; il serait peut-être avantageux de transférer certaines fonctions d'un département à un autre: évaluation des positions et des employés, des conditions de travail, de salaires, bénéfices et pensions; l'échevin Softley, qui est président du comité du personnel, ayant étudié à fond les problèmes que son comité a à résoudre, croit qu'il serait avantageux pour la ville de faire faire une telle étude par une firme compétente et que s'il en résultait la disparition d'un emploi seulement le coût de cette étude rapporterait un bénéfice à la ville pour bien des années à venir; l'échevin Ursel dit qu'il pourrait en résulter aussi des dépenses si cette étude arrivait à la création de nouvelles positions; l'échevin McKall croit que cette motion est une insulte à nos employés qui travaillent beaucoup parce qu'ils ne sont pas assez nombreux et qu'il serait ridicule de dépenser $5,000 pour faire une étude de leurs capacités; l'échevin Hart dit que cette manière de procéder est utilisé par toutes les grandes entreprises et que c'est un devoir envers les citoyens de leur faire savoir si nous opérons efficacement ou non; l'échevin McGurran dit que le comité législatif de la ville a déjà fait une telle étude en 1957; l'échevin Ursel propose que cette motion soit remise à l'étude par le comité, vu que deux échevins sont absents; (l'échevin Guilbault étant malade, et l'échevin St-Hilaire absent); ceci fut accepté par le Conseil.

A une réunion spéciale du Conseil, la semaine dernière, il fut résolu de ne pas accepter la résolution de la commission d'enquête Monnin sur la redivision des frontières des quartiers électoraux de notre ville; la commission avait recommandé de diviser la ville en quatre quartiers avec huit échevins au lieu de la présente division de cinq quartiers et 10 échevins; des changements seront faits dans les frontières des quartiers afin d'assurer une division plus équitable des quartiers.

A lundi prochain.

Mise au point . . .

La question des relations paroisse-école entre la paroisse de la basilique et la Commission Scolaire de St-Boniface étant à l'étude, nous ne publions pas de correspondance à ce sujet.

Hôpital Taché

Les Dames Auxiliaires de l'hôpital Taché offrent un thé, le dimanche 24 mars, de 2 h. à 5 h., au profit du bien-être des patients, leur permettant d'avoir des divertissements, amusements, jeux, et travaux divers tels que: tricoter, broder, travailler le cuir, etc. Venez encourager ce groupe et prenez part à leurs activités.

Mgr Cardijn au nombre des experts du Concile

BRUXELLES — Le pape Jean XXIII a nommé un nouvel expert conciliaire en la personne de Mgr Joseph Cardijn, fondateur et aumônier de la J.O.C. internationale.

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

Suite au sujet de discussion de notre conférence de Cana; le comité de l'activité catholique me prie de vous rapporter ces dix commandements, rédigés par la police de Houston, et la recette pour faire de nos enfants des adolescents intolérables.

1. Donnez à votre enfant tout ce ce qu'il veut. Il acquerra ainsi en grandissant la conviction que tout lui est dû.
2. Quand il commencera à dire des grossièretés, riez. Il se croira très malin.
3. Ne lui donnez aucune formation religieuse. Attendez qu'il ait 21 ans pour le laisser "choisir lui même".
4. Ramassez tout ce qu'il laisse trainer: livres, chaussures, vêtements, et faites tout à sa place. Il prendra l'habitude de rejeter systématiquement toutes les responsabilités sur autrui.
5. Disputez-vous souvent en sa présence. Plus tard, les ménages désunis lui paraîtront normaux.
6. Donnez-lui autant d'argent de poche qu'il voudra. Ne lui permettez pas de le gagner par son travail. Pourquoi n'aurait-il pas la vie plus facile que vous?
7. Donnez-lui toutes satisfactions possibles en matière de nourriture, de boisson, de confort. Les refus risquent de lui donner de fâcheux complexes.
8. Donnez-lui raison contre les voisins, les professeurs, les agents de police. Ils lui en veulent tous.
9. Quand il commencera à mal tourner, justifiez-vous en disant: "Je n'ai jamais rien pu faire de lui!"
10. Préparez-vous à une triste existence. C'est ce qui vous attend.

Prise d'un extrait de la "Sélection", ces simples petits règles semblent très bien contenir les maux de notre temps moderne et nous donnent certainement de la matière à réfléchir.

Mes sources d'informations m'ont fait savoir que mes commentaires sur notre visite à Pine Falls ont été reçus avec quelques réserves dans certains cadres. Je regrette fortement que mes paroles ont été mal interprétées. Je vous assure que nos frères Chevaliers de la région ont été d'excellents hôtes, tout comme ils le sont à l'occasion du grand piquenique annuel.

Mais simplement pour faire un petit point de morale aux sceptiques: dans l'organisation de certaines activités l'on peut s'attendre à quelques contre-temps, car malgré nos efforts d'atteindre la perfection, celle-ci semble toujours rester hors de portée. S'il y en a qui ont trouvé la réponse, je les prie de joindre les rangs de la chevalerie; nous pourrons certainement faire un bon usage de leurs qualités.

FIGARO.

— Dépositaires —

"La Liberté et le Patriote" est en vente à St-Boniface aux endroits suivants:

Epicerie Carrière — 248, avenue de la Cathédrale
Gabe's Variety Store — 406, rue Taché
La Cantine — Hôpital St-Boniface
Librairie Fides — 135, avenue Provencher
Magasin Shop Rite — 470, avenue Provencher
Niakwa Motor Hotel — Route Trans-Canada et chemin Ste-Anne
Park Confectionery — 412, rue Taché
Pharmacie Archibald — 665, rue Archibald
Pharmacie Geith — 182, avenue Provencher
Pharmacie Paquin — 157, avenue Provencher
Pharmacie St-Boniface — 354, avenue Marion

PRIX: 10c le numéro.

Sts-Martyrs-Canadiens

Conférence

Le mercredi soir 6 mars, la paroisse des Sts-Martyrs-Canadiens recevait le R. P. Ludger Guy, S.J., du collège de St-Boniface. Il donna une conférence, deuxième d'une série de six, sur la formation humaine des enfants, soit l'éducation du corps, la sensibilité du coeur, la volonté et la formation de l'intelligence.

Le Père Guy, très dynamique, illustra par maints exemples frappants les faits apportés. En Russie, on fait des enfants pour l'Etat. Nous formons des êtres au service de l'humanité pour rendre gloire à Dieu. A sa naissance, l'enfant possèdent déjà des traits caractéristiques qu'on ne saurait changer. L'enfant recevra son instruction à l'école, au collège, mais son éducation première fondamentale lui viendra du foyer.

Remerciements très sincères au Père Guy de ses bonnes paroles. Tous l'ont grandement apprécié.

Aux parents intéressés à l'éducation des enfants, invitation de se rendre tous les mercredis soir du carême, après la messe, au sous-sol de l'église. A la semaine prochaine!

Partie de cartes

La partie de cartes qui eut lieu le 10 mars, sous la direction de M. Louis Marius, a été un grand succès. Les gagnants furent Mme O. Martel, M. le Dr A. Lachance et M. L. Marius; prix de consolation, M. Dan Bartlette; prix de bridge, Mme M. Desaulniers, MM. A.-J. et René Allard et V. Choquette.

Réunion

Le comité diocésain s'est réuni à la salle paroissiale le dimanche 10 mars après-midi, sous la direction de Mlle Blais, présidente diocésaine de la Ligue des Femmes Catholiques.

Le whip créditiste veut un gouvernement responsable

Lundi soir dernier, à 8 h., environ 500 personnes attendaient. M. le Dr Guy Marcoux, député créditiste de Québec-Montmorency et whip du parti n'arriva qu'à 9 h. à St-Boniface, directement de Montréal. L'assemblée fut très bien servie avant son arrivée par un discours du candidat de St-Boniface, M. Georges Forest.

La finance . . . ou vous

C'est en connaissance de cause, puisqu'il fut naguère trésorier de l'organisation électorale des libéraux de St-Boniface, que M. Forest souligna comment les hauts financiers du pays remplissent la caisse électorale de l'un et l'autre vieux partis. On a pu changer le parti au pouvoir: jamais on n'a changé le véritable maitre du pays, qui est le système financier du pays, puisque l'un et l'autre parti lui doivent leur reconnaissance avant de pouvoir songer au bien du peuple canadien, et donc, au détriment de notre nation. "Qui gouvernera le prochain Parlement? La finance? ou vous, les électeurs, en élisant un député qui ne sera redevable qu'à vous?"

M. Forest a aussi semblé prendre un certain plaisir à fustiger les journalistes pour leur manque d'exactitude dans leurs rapports sur le Crédit Social. "L'attitude de la presse, a-t-il dit, a été pendant 30 ans un handicap pour le Crédit Social".

M. Jake Froese, député créditiste à la législature provinciale, adressa la parole quelques minutes avant l'orateur principal.

"Nettoyer" la politique

M. le Dr Marcoux cita l'exemple de son père, député libéral au Parlement provincial du Québec de 1936 à 1939. Celui-ci n'avait pas voulu se représenter parce que la politique "c'est trop sale". Le Dr Marcoux a cru qu'il fallait des gens pour "nettoyer" la politique, et c'est à la demande instante de ses électeurs qu'il s'est présenté, pour remporter la victoire avec une majorité de plus de 20,000 voix, la plus grande de tout le pays.

Le Dr Marcoux, en guise de présentation, s'est dit un des 550,000 "innocents" de la province de Québec. Tout innocents que soient jugés les députés créditistes, ils ont travaillé pour le bien des Canadiens.

Confidentiel

A une Commission des Chemins de fer Nationaux, le Dr Marcoux demandait à M. Balcer, ministre des Transports, quelles étaient les garanties obtenues d'une compagnie industrielle envers laquelle le Canadien National s'était engagé à construire un embranchement. Le peuple du Canada avait, disait-il, le droit de savoir, par l'intermédiaire de ses représentants, où passaient ses impôts. M. Balcer révéla que cela était "confidentiel", à quoi M. L. Chevrier, ex-ministre du même portefeuille pour le défunt cabinet St-Laurent, acquiesca de tout son coeur, malgré leurs divergences partisanes. Lorsque M. le Dr Marcoux leur demandait encore pourquoi, en plus du subside de $75,000,000 déjà accordé aux Chemins de fer Nationaux, ceux-ci réclamaient encore $20,000,000. Pourquoi? "Confidentiel", fut la réponse unanime du ministre et de l'ex-ministre.

Gouvernement responsable

Que feriez-vous, demanda l'orateur, d'une personne qui gérerait vos fonds en vous en cachant l'usage comme étant confidentiel? Vous lui enlèveriez la gestion de vos biens, n'est-ce pas? Il faut, nous dit M. le Dr Marcoux, élire un gouvernement qui sera responsable au peuple canadien, et non pas aux financiers. Les créditistes ne sauraient être responsables qu'au peuple, car leur place au parlement, ils la doivent aux dix sous et vingt-cinq sous de leurs électeurs, ainsi qu'à leur travail.

Au Blé d'Or

M. le Dr Marcoux sera présent à la soirée qui aura lieu à la salle Blé d'Or à Ste-Anne-des-Chênes, le samedi soir 16 mars, afin d'y rencontrer les électeurs manitobains. Qu'on se le dise!

(Communiqué)

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

Faut-il une raison importante, sauf celle qu'on soit membre en bonne et due forme de notre Ordre pour assister à une assemblée du Conseil?

Cette question vous est posée en toute sincérité, car pour l'assemblée du 18 mars prochain, nous vous proposons non pas une, mais deux raisons majeures qui certainement vous convaincront de l'importance d'y assister.

D'abord, veuillez noter que des représentants de deux Conseils seront les invités d'honneur à cette assemblée. Il s'agit des Conseils Provencher et de Lorette. Raison déjà suffisante pour assister en grand nombre à cette assemblée. En plus de cela, notre Député d'Etat, le frère François Muller, membre de notre Conseil, nous fera sa visite officielle. Inutile d'appuyer davantage sur le fait que tous les membres du Conseil devraient se faire un point d'honneur en réservant cette date, et par le fait même, prouver à nos invités que l'on porte beaucoup d'intérêt aux affaires du Conseil. Après avoir pris soin des affaires de notre Conseil, on aura tout le temps voulu pour fraterniser avec nos visiteurs. Le 18 mars est donc une date importante pour tous les frères Chevaliers du Conseil St-Boniface.

En ce qui concerne le projet St-Boniface-Afrique, un baromètre installé dans notre salle, indiquera clairement si les efforts de tous et de chacun sont soutenus. En effet, nous osons espérer qu'à chaque assemblée, on pourra constater le travail accompli par nos membres, en ce qui concerne la vente des billets du grand tirage. Chose un peu drôle, si on en juge par les pronostics, les plus pessimistes seront confondus, car la vente s'annonce très bien, et la réponse que reçoive les vendeurs est sans contredit du côté de l'affirmative. Un exemple qui peut être souligné ici: Un membre qui ne semblait pas trop intéressé, a tout de même accepté cinq livrets, disant qu'il s'efforcerait de les placer ou surtout les vendre; il ne promettait rien, cependant. Quelques jours plus tard, il demandait cinq autres livrets; une semaine s'écoule, puis il rapporte huit livrets vendus, et annonce que les deux autres sont placés et il en demande encore deux. Voilà! Ce n'est qu'un exemple pris au hasard. Mais avez-vous figuré que si 100 membres feraient la même chose, le projet en question serait chose du passé? Ça laisse à penser . . .

Une autre initiation au premier degré aura lieu le 15 avril prochain. Il ne reste plus donc grand temps pour soumettre le nom de vos candidats. Les deuxièmes et troisièmes degrés seront conférés le 28 avril prochain. De plus amples détails vous seront donnés dans nos chroniques subséquentes, mais ces dates vous permettront de préparer votre agenda en conséquence. Les préparatifs pour le banquet de réception sont déjà en marche.

Votre Conseil a dû faire face à bien des éventualités récemment, mais malgré certains inconvénients, tels que la retraite paroissiale, la grippe, et il faut bien le mentionner, la campagne électorale, les assemblées aussi bien du Conseil que de son Exécutif ont lieu comme à l'ordinaire, quitte à apporter au passage des changements d'heure et de date. Que voulez-vous, c'est la vie; si on réussit, sans trop de friction, à surmonter ces petits obstacles, nous pouvons facilement dire: la vie est belle . . .

APRES TOUT.

Décès

M. ET MME R. LAURIN

M. et Mme Raymond Laurin, de St-Vital, sont décédés accidentellement le samedi 9 mars, âgés respectivement de 32 et 27 ans. Les défunts laissent dans le deuil deux fillettes, Lynn et Lisa.

Le service funèbre fut célébré en l'église de Holy Cross le mercredi 13 mars et l'inhumation se fit au cimetière Chapel Lawn Memorial, section de l'Assomption.

Ca pourrait vous en coûter $10.00

Le chef de police de St-Boniface, qui n'est pas un mauvais garçon, voudrait avertir les automobilistes que d'après la loi provinciale qui régit la circulation sur les grandes artères, il n'est pas permis de faire un virage en "U" aux intersections qui sont contrôlées par des signaux lumineux; ceci s'applique aux rues Archibald, Marion, Des Meurons, Taché, St. Mary's et à la rue Provencher, dû à certains accidents qui ont eu lieu récemment; le chef de police devra sévir contre ceux qui ferait de ces virages en "U" aux intersections contrôlées et l'amende dans ces cas peut être de $10. Ce serait une lettre dispendieuse dans l'alphabet de l'automobiliste.

IN MEMORIAM

Mme Marie-Louise Huot

La terre vient de se refermer sur une belle âme de l'ancien St-Boniface. Mme Marie-Louise Huot mérite un souvenir plus éloquent que ne le seront mes pauvres paroles. Cette femme forte comme l'étaient les mamans de sa génération, a été toute sa vie une dame de grande noblesse, épouse et mère modèle.

Je me souviens d'elle — rue Masson — faisant partie de la chaine de familles qui y habitèrent pendant des années nombreuses; à savoir les Benoist, Painchaud, Lévêque, Larivière, Lemay, Goulet, Dubuc. Les berceaux s'épanouissaient à l'unisson dans toutes ces maisons qui formaient une amitié solide que rien n'a pu détruire. Chacun à sa besogne, préparant les avenirs de leurs enfants. C'est parmi ce groupe que je grandis moi-même.

Adolphe Huot, respecté pour son caractère paisible, son honnêteté avait trouvé la compagne idéale pour dresser ses fils et sa fille pour en être un jour fier. La maison Chez Huot en est un symbole exact et qui continue à rehausser un des noms pionniers de chez nous.

Appartenant aux congrégations laïques de la ville basilique, Mme Huot a prêté toute sa vie aussi sa gracieuse personnalité aux oeuvres de chez nous.

Les funérailles furent imposantes par la magnifique messe de Requiem, par la participation distinguée d'un clergé éminent, par la foule de ses parents et amis sympathiques.

Dans les mêmes tourelles qui avaient sonné les cloches des joies et des deuils de sa famille, le glas sonnait la dernière prière qui la conduisait au repos. Près de son époux, à l'ombre même des plus vieilles institutions de notre ville, elle nous rappelle que bien courte est la vie, qui cède la place aux plus jeunes. Elle nous laisse un souvenir puissant de ce qu'est et ce que fait une bonne vie chrétienne.

Avec son beau sourire qui jamais ne l'a quittée, elle est au ciel de là veillant encore sur ceux qu'elle a aimés et les consolant chaque jour. Au revoir au ciel!

T.-G. C.

A l'Alliance Française

L'Alliance Française invite ses membres et ses amis à la prochaine réunion qui aura lieu le mardi 19 mars à 8 h. 30 p.m., au University Women's Club, 54, rue Westgate.

M. le Dr C. A. E. Jensen, professeur de français à l'Université de Manitoba, traitera de "Jules Laforgue, poète symboliste". A la suite de la conférence, le goûter sera servi dans les salons du club pour 25 cents. La cotisation annuelle est de $3.00, étudiants, $1.00, et l'entrée est de 50 cents.

Décès d'une religieuse octogénaire, Sr du St-Nom-de-Jésus (Laura Généreux)

Native de Ste-Anne-des-Chênes, la religieuse fit ses études élémentaires dans la petite école de son district, puis alla suivre les classes du cours supérieur au pensionnat des Soeurs Grises. Ses études terminées, elle entra au Postulat des Soeurs Grises à St-Boniface, mais ne pouvant s'y acclimater, elle en sortit avant de prendre le Saint Habit.

Mlle Laura Généreux suivit alors les cours d'école normale et enseigna six ans dans des écoles rurales. Le Divin Maître l'attendait patiemment et lui lança un si vivrant appel qu'elle revint au Noviciat sous l'égide de l'Immaculée Conception, le 8 décembre 1906. Cette fois c'est le don total; elle ne refusera plus rien à Jésus et se fera toute disponible à son service. Elle revêt la livrée grise le 16 avril 1907, émet sa première oblation le 16 avril 1909 et ses voeux perpétuels le 6 mai 1914.

Institutrice au couvent de St-Norbert, à l'orphelinat St-Joseph de Winnipeg, dans les écoles indiennes de Lestock, Sask., Fort Totten, D.-N., Fort Frances, Ont., elle assume avec la même générosité la charge de cuisinière à l'hôpital de Regina, à Lebret, Sask., et à Fort Totten, quittant la huche à pain pour aller accompagner la messe et les bénédictions du Très Saint Sacrement, et revenant en toute simplicité reprendre son humble besogne. Pour Sr du St-Nom-de-Jésus, rien n'était petit au service du Bon Dieu. De 1955 à 1956 elle se fit l'humble institutrice des enfants malades du Sanatorium de St-Vital.

A trois reprises elle se dévoua à l'hospice Taché comme aide à l'admission des vieillards, la visite quotidenne des malades et des mourants. Ce fut son dernier champ d'action, elle le remplit avec l'esprit de foi et de délicatesse d'une véritable Soeur de Charité.

Comme la Bienheureuse Mère d'Youville, Soeur du St-Nom-de-Jésus a beaucoup aimé Jésus-Christ et les pauvres. Comme sainte Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, elle a beaucoup aimé les siens. Et ce fut réciproque . . .

En apprenant la mort de sa tante vénérée, M. l'abbé Jean Papen écrit le 6 mars de Québec: "Je tiens à offrir à votre communauté mes sincères condoléances à l'occasion du décès de Soeur du St-Nom-de-Jésus. Ses nombreuses années de vie religieuse, d'apostolat auprès des enfants, des vieillards et des malades, enfin ses dernières années de souffrances silencieuses et de prières pleines d'abandon ont certainement contribué aux mérites que la mission apostolique et religieuse de votre congrégation obtient dans l'Eglise.

"Les lettres qu'elle m'écrivait, les visites que j'ai pu lui faire, surtout depuis mon ordination, tout cela m'a permis de sonder un peu le sublime mystère de sainteté que Dieu réalisait humblement et en toute simplicité dans son âme. Chacun de ces contacts me révélait ce Christ, son Epoux, qu'elle prenait tant au sérieux, dans l'intimité de sa vie religieuse et dont elle préparait la rencontre avec patience et espérance. Elle a été et restera toujours pour moi un modèle de soumission humble et confiante à la paternité d'un Dieu qui n'est qu'Amour."

Le service funèbre fut célébré le vendredi 8 mars par M. Jean Piché, supérieur du Grand Séminaire. Son Exc. Mgr M. Baudoux, archevêque de St-Boniface, assistait au sanctuaire à titre d'ami des familles de Margerie et Papen, ainsi que Mgr A. Beaudry, C.S., M. Jean Roy, P.S.S., supérieur du Petit Séminaire, les RR. PP. Pierre, Capucin, Lucien Hardy, S.J., MM. les abbés F. Normandin et Joseph Choiselat. Prenaient place dans la nef, deux religieuses de la Présentation de Marie, deux Filles de la Croix, Mme Antoinette Papen, nièce de la défunte, et un grand nombre d'arrière-neveux et nièces, de cousins, etc.

A tous nous réitérons l'expression de nos plus sincères condoléances.

Filles d'Isabelle de St-Boniface

La belle température nous amena de nombreux membres, à l'assemblée du 5 mars, et nous souhaitons de tout coeur que ce beau temps et surtout l'enthousiasme continuent.

Nous avons pu constater que quelques membres font campagne pour le retour de compagnes qui nous avaient un peu négligées dernièrement; nous les félicitons et nous conseillons à toutes de suivre ce bel exemple. Un appel téléphonique, une courte visite suffisent parfois pour nous ramener quelqu'un et renouveler l'intérêt dans notre mouvement.

Les organisatrices de la partie de cartes nous disent que tout va bien; nous savons ce qu'une telle organisation demande de temps, de démarches et de fatigue. Nous vous engageons donc à bien encourager vos compagnes qui se dévouent, soit par votre aide, soit en vendant tous les billets qu'on vous a confiés.

Nous avons fait bonne récolte pour les paniers de provisions, à la dernière assemblée. Celles qui étaient absentes, ou qui ont oublié leur don, peuvent le faire parvenir à Mme St-Hilaire, 456, rue Aulneau, ou le remettre le soir de la partie de cartes.

N'oubliez pas que les recettes de cette soirée iront au fonds Jubinville, dans le but de faire instruire des futurs prêtres; c'est donc une oeuvre à laquelle tout catholique doit s'intéresser vivement.

Nous offrons nos meilleurs voeux et sincères félicitations à Mme Thérèse Clément, à l'occasion de la naissance d'une fille.

Nos voeux de prompt rétablissement à Mmes Noëlle Roy et Annette Grenier, retenues à la maison par la maladie, et nous espérons que Mme Alma Fournier est complètement rétablie et que nous la verrons bientôt.

Je vous rappelle que la partie de cartes commencera à 8 h. 15, le dimanche soir 17 mars, à la salle des Canadiens de Naissance, avenue Provencher. Bienvenue à tous, il y aura de beaux prix.

LA REDACTRICE.

Sainte-Famille

Partie de cartes

Dimanche dernier avait lieu la troisième partie de cartes qui fut un succès. Merci aux amis, aux paroissiens, ainsi qu'aux donateurs dont voici les noms: le poste CKSB, M. Couture, M. l'abbé Raimbault, Simpson Sears, M. Forest, Gramma Grocerie, les Pères Trappistes, Winnipeg Supply, Javex Co., Lyceum, M. Poirier, les Rév. Srs Chanoinesses, Oblates et Filles de la Croix, le Sanatorium de St-Boniface, la compagnie Blue Ribbon, Gensers, M. Bilodeau, Rothman Co., Mme Perreault, anonyme, Coca-Cola Co. et Mme Morin.

Merci aussi à Mmes Bales et Perreault et aux familles des rues Archibald et Deniset.

La prochaine partie de cartes aura lieu le 31 mars à 8 h. 30 p.m. Les capitaines sont Mmes Larivière et Votto et les paroissiens des rues Côté et Cusson. Bienvenue à tous.

Décès

M. CHARLES-A. LEMAY

A l'hôpital général de Port Arthur, le vendredi 8 mars, est décédé à l'âge de 58 ans, M. Charles-A. Lemay, de 191, avenue North Rockwood, Port Arthur, Ontario, autrefois résidant à St-Boniface.

M. Lemay naquit à St-Boniface le 7 novembre 1905. Il fit ses études élémentaires à l'école Provencher et ses études classiques au Collège de St-Boniface. M. Lemay, employé au Canadien National durant 33 ans, occupait au moment de son décès le poste d'assistant-gérant des ventes, division des Grands Lacs.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse (née Bertha Dubois), une soeur, la Rév. Sr Arthur-Marie, S.N.J.M., supérieure du couvent de St-Jean-Baptiste; trois frères, Alphonse et Arthur, de St-Boniface, et Edmond, de San Matéo, Californie.

Les prières furent récitées lundi soir au salon funéraire Desjardins et le service funèbre fut chanté à la basilique de St-Boniface, le mardi 12 mars. L'inhumation se fit au cimetière de St-Boniface.

Remerciements

Les familles Lemay et Dubois remercient bien sincèrement toutes les personnes, en particulier Son Exc. Mgr M. Baudoux, les Pères Jésuites et Mgr H. Lapointe, P.D., de la sympathie qu'ils leur ont manifestée à l'occasion du décès de M. Charles-A. Lemay.

M. Macaire Pédanou, du Togo, attaché actuellement aux Nations unies à titre de fonctionnaire international au Département des Affaires politiques et du Conseil de Sécurité, prononcera une conférence le 12 mars à Lévis devant les administrateurs et le personnel des Caisses populaires et du Mouvement Desjardins. M. Pédanou est catholique et il parle le français, langue officielle du Togo, l'anglais et l'éwé, un des plus importants dialectes togolais. C'est dans une perspective catholique qu'il entretiendra ses auditeurs, à Lévis, des grands problèmes économiques et sociaux de l'Afrique d'aujourd'hui.

Un cours de français au ministère des Mines

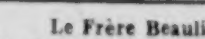
OTTAWA — Un groupe de hauts fonctionnaires du ministère des Mines et des Relevés techniques vient de terminer la première partie d'un cours spécial de conversation française.

Les résultats obtenus depuis l'automne dernier furent si encourageants que le ministère n'a pas hésité à faire deux recommandations: une série plus poussée pour le premier groupe et l'établissement immédiat d'un cours élémentaire à l'intention d'autres fonctionnaires du ministère.

Le ministre des Mines et des Relevés techniques, l'honorable Paul Martineau, a profité de l'occasion pour exprimer sa satisfaction en ce qui concerne le travail accompli jusqu'ici pour donner au ministère un caractère vraiment bilingue. M. Martineau a notamment déclaré: "J'ai l'impression qu'à plusieurs points de vue mon ministère est au premier rang des organismes fédéraux au service du Canada français. Nous comptons, par exemple, une section française d'information dont les membres s'occupent en particulier de la publication en français de travaux scientifiques et techniques. Le nombre des publications françaises a d'ailleurs considérablement augmenté au cours des dernières années. Ajoutons aussi que les légendes des cartes que nous publions sont bilingues".

Commentant le cours spécial de conversation française, le ministre a conclu: "Il m'est agréable de constater qu'un si grand nombre de fonctionnaires de notre ministère sont bilingues ou, du moins, font des efforts pour le devenir".

INSTITUT COLLÉGIAL PROVENCHER



dirigé par les Marianistes

Responsables:
Maurice McCarthy
Louis Constant,
Gérard Langill

Le Frère Beaulieu

Le R. F. Beaulieu, des Marianistes de St-Boniface, et un ami de tous les élèves de l'école Provencher, est décédé subitement le 19 février, à l'âge de 67 ans.

Le Frère Beaulieu avait beaucoup de talents. Il était professeur, menuisier, jardinier, taxidermiste et secrétaire. Il rendait donc d'innombrables services aux Marianistes.

Les funérailles eurent lieu en la cathédrale de St-Boniface, où tous les élèves de l'école étaient présents. La messe de Requiem fut dite par M. l'abbé Beaulieu, et le Père Hickerson parla du défunt, montrant la beauté de la vocation. L'inhumation eut lieu à Québec.

Je suis certain que nous ne l'oublierons pas dans nos prières.

Omer CORMIER.

La Semaine des Vocations

Dans le dictionnaire, vocation veut dire appel à une profession quelconque, mais pour les garçons de Provencher, le seul appel qui fut encouragé pendant la semaine des vocations fut celui à la vie religieuse ou au sacerdoce.

Des prêtres et des Frères visitèrent notre école et nous informèrent des différents ordres, soit Marianiste, Franciscain, prêtre diocésain, Père Blanc ou Oblat. Ces prêtres essayèrent de nous montrer la grandeur de la vie religieuse; de plus ils nous donnèrent les avantages de leur ordre. Quelques brochures décrivant la vie d'un religieux de tel ou tel ordre furent mises en circulation dans l'école. Ces prêtres qui sont venus parce que les étudiants voulaient les entendre parler de leur ordre, ont fait de leur mieux pour encourager les vocations religieuses.

Décès

Il y a déjà trois semaines, Provencher a subi une perte douloureuse en la personne du R. F. Ulric Beaulieu, S.M. Cet envoyé de Dieu était un homme de qualités remarquables. Il était humble, jovial, patient et dévoué en tout ce qu'il entreprenait. Dans ses dernières années il s'occupait du bureau du principal et de la papeterie de l'école. Dans ses temps libres, il se dépensait comme menuisier et empailleur. Ses chefs-d'oeuvre de taxidermie ornent chaque coin de l'école.

Le corps étudiant offre ses condoléances à la famille éprouvée. Jamais l'école Provencher eut-elle un serviteur plus fidèle, car il travaillait avec un zèle infatigable. Chaque élève avait une place spéciale réservée dans son coeur.

Scouts catholiques

Diocèse de St-Boniface

SOIS PRET

Le Clan Béliveau

Le vendredi soir 8 mars, à 9 h. 30, cinq routiers de St-Boniface quittèrent le local scout pour une excursion mensuelle de 24 heures. Destination: une ferme entre Haywood et St-Claude. La route était belle jusqu'à Haywood en tout cas! En effet, cette section de la route était couverte de glace. Après quelques instants de sérieuses consultations entre Rénald Laurencelle, Ronald Séguin, Ronald Desrochers, Gabriel Dufault et Denis Chénier, nous choisissions une piste inconnue. Il est arrivé que le chemin que nous voulions prendre ne montrait aucune trace de voiture, seulement de la neige. Gabriel et "la charrue" prennent le devant — l'automobile suit. La route est quand même solide. Finalement, nous voici chez M. E. Dufault, vers onze heures. On trouve tout de suite l'hospitalité canadienne-française. M. et Mme Dufault nous reçoivent avec joie. Le café chauffe et Mme Dufault prépare un goûter. Les lumières ne s'éteignent que très tard dans la nuit.

Le lendemain matin, immédiatement après le déjeuner, nous partimes pour St-Claude. Rendus à St-Claude, nous visitions d'abord M. l'abbé L.-P. Jean. Après deux minutes d'encouragement, M. l'abbé Jean accepte de nous accompagner pour notre journée dans le bois. Nous voulions avant tout faire de la chasse aux lièvres. Malheureusement, nous ne rencontrâmes aucun signe de vie animale. Nous avons dîné dans une vieille usine abandonnée à Snow Valley. Après le dîner, nous avons marché dans la forêt jusqu'à 4 h. 30 p.m. avant d'abandonner la chasse aux lièvres. Nous voudrions remercier sincèrement M. et Mme Dufault de leur hospitailté et M. l'abbé Jean pour nous avoir fait passer une belle journée dans les bois de St-Claude. Le thème ou crie de l'excursion fut "mouche-bang-tue les quand ils atterrissent". Le retour au local scout fut le samedi 9 mars, vers 9 h. 30 p.m.

TOUJOURS PRET.

Dans les grandes comme dans les petites choses évite les fautes. (Eccli 5, 15)

La Corporation Métropolitaine du Grand-Winnipeg

Comité d'adaptations des règlements d'urbanisme

Ces demandes seront entendues par le Comité d'adaptations, lors de la réunion qui sera tenue à 1 h. 30 p.m., le mardi 26 mars 1963, dans la salle du Conseil, 100, rue Main, Winnipeg, temps et endroit où les opinions pour ou contre lesdites demandes seront entendues.

Cas no 87-63 — **St-Boniface**

Demandeur: **F.-R. Avanthay**, au nom du propriétaire.
Objet: La permission de construire et entretenir une maison unifamiliale avec espace du côté nord et du côté sud, de 3 pieds de largeur au lieu de 5 pieds de largeur, gouttières incluses comme requis; la maison existante devant être démolie.
Propriété: 64, avenue Bristol (Lot enregistré — 25 pieds par 138.5 pieds).

Cas no 90-63 — **St-Boniface**

Demandeur: **S. Chwalwsky**, au nom du propriétaire, Star Heating and Plumbing Co. Ltd.
Objet: Un changement aux restrictions R2 permettant la construction d'une maison de rapport (contenant 14 logements) de deux étages et demi, laquelle maison et le terrain de stationnement adjoint devant être situés selon le plan des sites conservé au bureau du soussigné.
Propriété: Côté nord du chemin Elisabeth, entre l'avenue Bleau et le chemin Dawson.

Mlle M. R. Petric,
secrétaire,
Comité d'adaptations.

Le 1,000,000e exemplaire du "Nouveau Testament"

Le lancement, en 1953, de la première édition du "Nouveau Testament", traduction de l'Association Catholique des Etudes Bibliques au Canada, avait été accueilli comme un événement historique pour le Canada et pour tout le monde catholique.

Une deuxième édition, revue et corrigée, paraissait en 1959. Très remarquée, celle-ci remporta un succès étonnant, car elle répondait à un besoin et à un désir général. Plus d'un million d'exemplaires ont été diffusés à travers le Canada, et la Société Catholique de la Bible, de concert avec l'ACEBAC et les Editions Fides, a voulu marquer cet événement d'une manière toute spéciale.

Une délégation, comprenant des représentants de la Société et de l'ACEBAC, a présenté à Son Em. le cardinal Paul-Emile Léger, ces jours derniers, le 1,000,000e exemplaire du "Nouveau Testament". C'est le R. P. Paul-A. Martin, C.S.C., président de la Société Catholique de la Bible et directeur général des Editions Fides, qui a remis l'exemplaire à Son Eminence, au nom des membres du Conseil de la Société.

"Le Nouveau Testament", volume de 719 pages, avec cartes de la Palestine, tables de concordance et tables de textes choisis — En vente partout et aux Editions Fides, 25 est, rue St-Jacques, Montréal 1, Qué., au prix de $0.75.

Le diocèse de Paris bâtira 32 églises en 1963

PARIS — Un intéressant article de "La Croix" annonce que l'on construira, en 1963, 32 églises nouvelles dans le diocèse de Paris.

Ce vaste programme de construction fait partie d'un plan pastoral visant à rationaliser davantage l'équipement religieux du grand diocèse parisien. On estime qu'il faudrait aujourd'hui 135 églises nouvelles dans le diocèse de Paris, dont 26 dans la ville même de Paris et 109 en banlieue.

La mise en oeuvre de ce programme de construction a été confiée aux chantiers du cardinal, organisme créé en 1931 par le cardinal Verdier. Un comité laïque assure un contrôle de la gestion administrative des chantiers. Trois directeurs (technique, financier, propagande) ont pris en mains l'effort d'équipement du diocèse aux côtés du secrétaire général, Mgr Touzé, évêque auxiliaire de Paris.

La Corporation Métropolitaine du Grand-Winnipeg

Comité d'adaptations des règlements d'urbanisme

Cette demande sera entendue par le Comité d'adaptations lors de sa réunion à 10 h. a.m., le mardi 19 mars 1963, dans la salle du Conseil, 100, rue Main, Winnipeg, temps et endroit où les opinions pour ou contre ladite demande seront entendues.

Cas no 70-63 — **St-Boniface**

Demandeur: **MM. Corne, Gillis, Corne et Corne**, de la part du propriétaire, M. J. K. R. Smith.
Objet: La permission de construire une demeure unifamiliale, le terrain ayant une largeur de 33.26 pieds et une superficie de 4,989 pieds carrés au lieu d'une largeur de 50 pieds et une superficie de 5,000 pieds carrés tel que requis.
Propriété: Côté ouest du chemin Speers entre le chemin Elisabeth et la rue Bétournay.

Mlle M. R. Petrie,
secrétaire,
Comité d'adaptations.

La Corporation Métropolitaine du Grand-Winnipeg

TACHE AVE — KENNY AVE — TRAVERSE ST — BRAEMAR AVE — MARION — GOULET — BERRY
C2 — R4 — C2 — R4 — C2 — R4
PROPOSED DEVELOPMENT
CITY OF ST. BONIFACE
LEGEND
AREA AFFECTED
EXISTING ZONING

Avis de répartition de zones

Avis est donné que le Comité de répartition de zones de la Corporation Métropolitaine du Grand-Winnipeg tiendra une audience publique à 2 h. p.m., le lundi 1er avril 1963, dans la salle du Conseil, 100, rue Main, dans le but d'étudier un amendement au Plan de Répartition des Zones de St-Boniface 1956:

a) pour changer de zone, du District "R4" Multifamilial au District "C2" Commercial, le terrain contenu dans cette portion du Lot de Rivière 88 au nord de la rue Goulet dans la paroisse de St-Boniface, limité à l'ouest par une ligne tirée parallèlement jusqu'à et à l'est de la limite est de l'avenue Taché, à une distance de 130 pieds, et à l'est par l'avenue Traverse; les lots 4 à 11 inclusivement, bloc 2; les lots 1 à 13 inclusivement, bloc 3; la partie A et les lots 1 à 17, bloc 4, plan 386 enregistré au bureau des titres de terrains à Winnipeg.

b) pour changer de zone cette portion du lot de rivière 88 au nord de la rue Goulet, entre l'avenue Traverse et l'avenue Braemar, à une catégorie pouvant favoriser des logements de haut prix.

On désire transformer la propriété commerciale du côté nord de la rue Goulet, entre l'avenue Taché et l'avenue Traverse, telle qu'indiquée maintenant sur le dessin ci-joint, comme groupe de constructions d'urbanisme.

S. G. RICH,
directeur,
Département d'Urbanisme.

Toutes informations supplémentaires à ce sujet peuvent être obtenues au bureau de l'Administrateur de l'Urbanisme, 100, rue Main.

L'Association à l'oeuvre...

Poursuivant leur série d'études sur la situation du français au Manitoba, et sur les activités de nos paroisses franco-manitobaines, les Anciens du Collège de St-Boniface ont étudié, le dimanche 10 mars dernier, les activités de notre Association d'Education.

Ces colloques semblent vivement intéresser les Anciens du Collège de St-Boniface, qui y viennent de plus en plus nombreux.

M. le Dr A. Lachance présida la réunion. M. Léo Rémillard, président de l'Association d'Education, répondit aux nombreuses questions qui furent posées.

Cependant, étant donné que cette étude portait sur l'Association d'Education, nous préférons laisser à d'autres le soin d'en faire le compte rendu.

Le 25e congrès général

Ainsi que nous l'avons déjà dit, l'Association d'Education tiendra le 4 mai prochain, son 25e congrès général.

Bien que cette date puisse nous paraître encore lointaine, nous ne sommes plus qu'à sept semaines de notre congrès.

Les noms des délégués de nos paroisses commencent à rentrer au secrétariat de l'Association, mais cependant, il serait désirable que nos Cercles paroissiaux, là où ils sont déjà réorganisés, et ailleurs, les paroisses, accélèrent ce travail de nomination de leurs délégués au congrès.

Rappelons à cet effet l'article 10c du chapitre troisième de la Constitution de l'Association d'Education, qui stipule que:

c) L'Exécutif invitera comme délégués officiels au congrès:
1. Un délégué par cent de population pour les paroisses rurales;
2. Un délégué par deux cents de population pour les paroisses urbaines;
3. Vingt délégués pour l'Association des Instituteurs de Langue Française.

Pensée Française

Son Exc. M. l'ambassadeur de France au Canada, Raymond-Charles Bousquet, a pris contact avec l'élite franco-manitobaine, au dîner offert en son honneur par la Pensée Française, le samedi 9 mars dernier.

Un autre reportage qui paraît par ailleurs dans **La Liberté et le Patriote**, fait état du discours prononcé à cette occasion par ce distingué visiteur.

Un autre personnage de marque sera l'hôte de la Pensée Française, le jeudi 18 avril prochain; il s'agira cette fois de M. Ernest Palascio-Morin, directeur du Département des Affaires extérieures du Ministère des Affaires culturelles de la province de Québec.

M. Ernest Palascio-Morin sera l'orateur invité au congrès des Instituteurs de Langue Française du Manitoba, et participera vraisemblablement au concours de la Relève, le 17 avril au soir.

Bourse de l'Université Laval

Chaque année, l'Université Laval accorde une bourse d'étude à un étudiant de langue française de chacune des provinces de l'Ouest.

L'Association d'Education des Canadiens Français du Manitoba est traditionnellement chargée de désigner le candidat le plus méritant de notre province à l'obtention de cette bourse.

Les candidats sont priés de faire parvenir leur demande au plus tôt, au secrétariat de l'Association d'Education.

Réouverture de 10 églises protestantes en Espagne

MADRID — Dix églises protestantes en Espagne ont été réouvertes récemment avec l'autorisation des autorités de ce pays, a déclaré M. José Cardona, secrétaire exécutif de la Commission juridique, pour défendre les droits des protestants (Commission de Defensa Evangelica).

3ième DIMANCHE DU CARÊME



Car, si vous avez été autrefois ténèbres, maintenant, dans le Seigneur, vous êtes devenus lumière. Vivez donc en fils de lumière; dans cette lumière, vous ne porterez que des fruits de bonté, de justice et de vérité. (Eph. 5, 8-9)

Société Catholique de la Bible

St-Lazare

Immense progrès

L'assemblée annuelle de la Caisse populaire de St-Lazare avait lieu le lundi 4 mars dans la salle de banquet Chartier, au milieu d'une assez bonne assistance.

La soirée débuta par la prière, ensuite le président souhaitait la bienvenue à M. Joseph Chabalier, inspecteur des Caisses françaises au Manitoba, et à M. René Toupin, de la Caisse Centrale de St-Boniface.

Bien qu'il n'y eut aucune forte discussion au cours de la soirée, on parla de certains problèmes de la Caisse et si on met en pratique les conseils de MM. Chabalier et Toupin, il va sans dire que cette Caisse en profitera.

Cette année, le boni sur les parts voté par les membres a été de 3½ pour cent.

La Caisse locale, spécialement grâce au travail de la gérante, a fait un immense progrès au cours de 1962. Si seulement tous venaient à comprendre les services énormes que peut leur rendre la Caisse, ce serait encore un pas vers le progrès qui certes tient sa place à St-Lazare.

Carnaval

N'oubliez pas le grand carnaval qui aura lieu à la patinoire le dimanche 17 mars.

L'association athlétique se lance encore une fois, sous l'habile direction de M. Armand Guénette, avec l'aide des Dames Auxiliaires, à organiser cette journée.

Il y aura patinage de fantaisie, courses pour les jeunes, partie de gouret et entre autres activités, les bouffons seront toujours là pour donner encore plus de couleur à cette journée.

Donc que tous soient à la patinoire dimanche prochain afin d'encourager les jeunes et ceux qui se dévouent continuellement pour leur donner un divertissement sain et profitable.

Chez les Chevaliers

Comme d'habitude, le déjeuner-communion en famille aura lieu le troisième dimanche du mois, donc le 17 mars.

L'orateur invité par les Chevaliers de Colomb pour cette occasion sera M. Ralph King, de St-Vital. M. King a certainement fait preuve de son éloquence dans les environs de Winnipeg et St-Boniface, alors on peut s'attendre à écouter quelque chose de très intéressant en se rendant à la salle de banquet Chartier après la messe de 8 h., le dimanche 17 mars.

Ceux qui désirent assister n'ont qu'à donner leur nom à MM. Armand Guénette ou Omer Chartier.

Gouret

Les joueurs de 12 ans et moins, ayant perdu la première joute semi-finale contre Russell, prenaient leur revanche par le compte de 6 à 4 le lundi 11 mars. Cela suscitera une autre partie à Russell pour décider quel club jouera dans les finales.

Ceux qui n'ont pas encore vu ces jeunes à l'oeuvre ne savent pas ce qu'il manque. Les spectateurs sont plus nombreux, mais il faudrait encore plus de support et d'encouragement surtout, comme on le demande souvent, de la part des parents.

Les Chevaliers de Colomb remportaient une victoire assez facile contre les Clercs Servants la semaine dernière. Le compte final fut 10 à 4. Malgré la rapidité des Clercs Servants, qui avaient l'aide de M. le curé, c'est derniers ne purent en aucun temps durant la joute surmonter la supériorité des Chevaliers de Colomb plus exercés dans ce sport. A quand la prochaine rencontre?

Le Comité Littéraire de la Rose d'Or
est heureux de vous inviter
à la Conférence de
Monsieur le Comte Fleury
sur "Le Miracle Canadien"
le Lundi 18 Février 1963, à 21 heures
Salle des Conférences du Théâtre Municipal de Saumur

M. le comte Serge de Fleury parle du "Miracle canadien"

L'ancien consul de France à Winnipeg, le comte Serge de Fleury, maintenant domicilié en France, n'oublie pas ses amis du Canada. En effet, il a récemment donné une conférence sur "Le Miracle Canadien" sous les auspices du Comité Littéraire de la Rose d'Or, à Saumur. Au grand étonnement de son auditoire d'élite, M. de Fleury n'a pas parlé des progrès techniques de ce pays mais plutôt de la pensée française au Canada.

Voici le rapport qu'en a fait le journal local:

"Le Miracle Canadien" vu par le comte Fleury

"C'est sous les auspices du Comité Littéraire de la Rose d'Or que le comte Serge Fleury, ancien ministre de France à l'étranger, a parlé au Foyer du Théâtre.

"Le comte Fleury traitait du 'Miracle canadien'. Beaucoup de ses auditeurs d'un soir s'attendaient à un développement économique, industriel ou social de ce grand pays aux ressources infinies. Il n'en fut rien. Le comte Fleury est un bel esprit. Il l'a prouvé en s'attaquant au miracle le moins souvent traité, celui de la pensée.

"Le conférencier, qui a vécu dans la compagnie des poètes et des romanciers du Canada français, nous les fait aimer, après lui, en nous lisant des extraits de leurs oeuvres. Ce fut un régal de morceaux choisis qui complétaient son étude fort approfondie et pertinente sur les écrivains canadien-français que nous connaissons peu. A tort d'ailleurs. Comme on le voit, cette conférence fut une vraie surprise. Elle nous a fait sortir des sentiers battus pour nous révéler la profondeur de la pensée canadienne. Un vrai miracle, en somme!

"L'auditoire fit un chaleureux accueil au conférencier qui fut présenté au public par M. Eugène Beaumont, président du Comité Littéraire de la Rose d'Or, qui était assisté de MM. Gérard Brecq et Jean Debroy, vice-présidents; Gérard Goupil, secrétaire, et de Mme Cécile Pémard, trésorière.

"Clément Boussard, sous-préfet; M. le général de Boisredon; M. André Gautier, adjoint au maire; M. le colonel Agnès; M. le colonel de Bodman; M. de Boischevalier, conseiller général, etc., honoraient cette soirée de leur présence."

Ste-Amélie

Assemblée de la L.F.C.

Le mercredi 6 mars, il y eut réunion de la Ligue des Femmes Catholiques à la demeure de Mme H. Vandepoele. M. l'abbé A. Gervais, curé, ouvrit l'assemblée par les prières de la Ligue. Mme la présidente souhaita la bienvenue à toutes les personnes présentes. Elles étaient huit membres, dont cinq portaient leurs épingles de la Ligue. Il fut proposé que Mme H. Vandepoele serait secrétaire de l'assemblée, en l'absence de Mme A. Soucy. Elle prit donc l'acte de présence et lut les minutes de la dernière assemblée.

La correspondance fut lue, puis des rapports par les comités suivants, action sociale, rapportant les visites aux malades et le montant qui a été envoyé à la Marche des dix sous; comité de presse, de vie spirituelle et de la trésorière.

Il fut proposé et unanimement accepté que des prix de catéchisme seraient donnés à l'élève qui aurait la plus haute note en catéchisme à la fin de l'année. Les dames de la Ligue devront vendre le goûter à la partie de cartes du dimanche 10 mars. Les dames ont aussi décidé de visiter les écoles, le vendredi 8 mars, pendant la semaine de l'éducation. Il fut proposé unanimement que la Ligue ferait un don pour aider les séminaristes de l'archidiocèse de Winnipeg.

M. le curé donna sa bénédiction. Un enregistrement sur ruban-sonore intitulé "The Devil Counts 10" fut très intéressant. Mme Adrienne Vandenbosch conclut l'assemblée par les prières d'usage.

Mme Y. Grandbois gagna le prix d'hôtesse donné par Mme J. Vandenbosch. Grand merci à Mme J. Vandepoele, qui servit le café, et à Mme J. Vandenbosch, qui offrit le goûter.

Naissances

Félicitations à M. et Mme Austin Tucker (née Cécile Pinette), de Ste-Rose, pour la naissance d'une fille, le 6 mars, à l'hôpital de Ste-Rose. Elle se nommera Suzanne.

Félicitations aussi à M. et Mme Aimé Labelle, d'Elliot Lake, Ont., pour la naissance d'un fils, le 21 février.

Malades

Un prompt rétablissement est souhaité à MM. Jos. Grandbois et Fred Zastre, qui furent patients à l'hôpital de Ste-Rose durant la semaine du 4 mars.

M. André Pinette est encore patient à l'hôpital de Ste-Rose, où on lui mit une jambe dans le plâtre.

M. Louis Debeucklaere eut la malchance de se fracturer la jambe droite le mercredi 6 mars.

Çà et là

M. Alex. Fayant s'est rendu à Winnipeg le dimanche 3 mars pour visiter son père qui est patient dans un hôpital de l'endroit.

M. Lucien Pinette, qui est employé à Glenella, Man., a rendu visite à ses parents, le dimanche 3 mars.

MM. E. Denis et Adélard Denis sont allés à Winnipeg le mercredi 27 février avec M. C. Transkonas, pour affaires.

M. et Mme Norman Lupien et leurs filles, de McCreary, ont rendu visite à M. et Mme J. Vandenbosch, le dimanche 3 mars.

M. Aimé Corbel doit partir le 12 mars pour aller à son ouvrage à Port Arthur, Ont.

M. Jos. Verhaeghe est retourné travailler en Alberta.

Le dimanche 10 mars, dans l'école St-Vincent-de-Paul, il y eut une partie de cartes organisée par les Fermiers-Unis du local no 24. Félicitations aux gagnants: 1er prix, Mme Yvette Verhaeghe, et, prix de consolation, Mlle Mariange Verhaeghe. Les prix pour hommes allèrent à M. Léonard Casavant, et le prix de consolation alla à M. René Vandepoele. Café et goûter furent vendus par les dames de la Ligue des Femmes Catholiques. Merci à tous.

Comme la première semaine du mois de mars était consacrée à l'éducation, trois dames de la Ligue des Femmes Catholiques ont visité les écoles, le vendredi après-midi 8 mars.

M. et Mme Jos. Labelle, qui passent quelque temps à St-Lazare, rendaient visite à M. et Mme Albert Labelle, le mardi 5 mars.

Le lundi soir 11 mars, M. J. Vandenbosch a remis la belle collecte faite pour M. J. Brook, dans le but de l'aider un peu après l'incendie dans lequel il a tant perdu. Merci à tous.

Le R. F. Rousseau, O.F.M., en visite dans sa famille à La Salle

LA SALLE — A l'occasion de la profession solennelle de son frère, le R. F. Ferdinand Rousseau, O.F.M., dans l'Ordre des Frères Mineurs, qui eut lieu le samedi 16 février dans la basilique de St-Boniface, Mme Denis Schaubroeck, qui assista à la cérémonie religieuse avec sa famille, a pu jouir ensuite de sa visite à La Salle. Sa soeur, Doreen, missionnaire laïque résidante de Mary House à White Horse, Yukon, vint aussi passer quelques jours de vacances.

Visiteurs

Mlle Antoinette Cormier, de Caughnawaga, Qué., fut en promenade récemment chez ses soeur et beau-frère, M. et Mme Pierre Simard, et autres parents, dont sa soeur religieuse au couvent, la Rév. Sr Ernestine, F.d.l.C.

M. et Mme Armand Durand et leur famille, de Routhledge, ont rendu visite à Mme Sophie Cormier, les 9 et 10 mars.

Elections

Lors de récentes élections, M. Germain Cormier fut réélu commissaire pour l'école consolidée de St-Hyacinthe, alors que M. Gabriel Simard remplace M. Lucien Cormier comme syndic de la paroisse pour un mandat de trois ans.

Décès

Sincères condoléances à la Rév. Sr Claire-Lucille, supérieure du couvent, affligée par le décès de son père, M. Laurent Morin, d'Edmonton, Alta, qui s'éteignit au début de mars à l'âge vénérable de 97 ans et demi. Il a le mérite de laisser à l'Eglise quatre filles religieuses, toutes Filles de la Croix.

Soirée sociale

Une soirée sociale organisée par les Dames de Ste-Anne de la paroisse aura lieu le dimanche soir 17 mars en la fête de saint Patrice, à 8 h., à la salle paroissiale. Pour agrémenter cette veillée il y aura partie de cartes et de bingo et diverses loteries. On y fera en outre le tirage d'un veau de race évalué à $100 ou la somme de $50 et deux autres prix en argent. L'entrée est gratuite. Un rafraîchissant goûter sera servi aux personnes présentes. Cordiale bienvenue à tous les intéressés et amis de la paroisse. L'occasion sera magnifique comme moyen de coopération aux oeuvres paroissiales.

Tableau d'honneur

1ère année: Dolorès Poirier, Anita Simard.

2e année: Colette Vouriot, Julien Cormier, Joanne Lavallée, Guy Rochon, Jacqueline Lagacé, Evelyne Girardin, Doris Lapointe, Jim Mosiewich.

3e année: Kathleen Murphy, Camille Lagacé, Ronald Lavallée, Raymonde et Raymond Vouriot.

4e année: Yvette Bernuy, Denis Lagacé, Cécile Simard, Bryan Murphy, Roberta De Vos, Annette Lapointe.

5e année: Yvonne Labelle, Réjeanne Vouriot, Diane Simard, Denis Arbez, Eddie Mosiewich.

6e année: Nicole Ritchot, Joanne Lapointe, Eveline Lagacé.

7e année: Lucie Lagacé, Paul Lapointe, Gérald Arbez.

8e année: Gérald Vouriot, Annette Lagacé, Yolande Comeau.

Malades

Souhaits d'un prompt retour à la santé aux malades qui ont dû être hospitalisés à St-Boniface en février et mars. Ce sont Mme Virginie Girardin, pour soins médicaux; Gilles Lagacé et la benjamine Côté, respectivement enfants de MM. et Mmes Marcel Lagacé et Wilfrid Côté, atteints sérieusement.

Ste-Anne-des-Chênes

Partie de cartes

Les gagnants à la partie de cartes qui eut lieu le dimanche 10 mars furent les suivants: 1er prix, Mme Joseph Charrière, père, et M. Gilles Massicotte; prix de consolation, M. Marius Magnan et Mme M. Perreault; prix de la loterie, Mlle Judy Pitura et M. Louis Charrière; prix d'entrée, Mme Rita Charrière et M. Gilles Vermette.

Grand merci aux organisateurs de cette partie de cartes et à toutes les personnes qui y ont participé. Merci aussi aux donateurs de prix.

Clinique de la Croix-Rouge

Vous êtes tous cordialement invités à vous rendre à la clinique de donneurs de sang de la Croix-Rouge qui se tiendra à l'auditorium de l'école élémentaire de Ste-Anne le jeudi 28 mars prochain, de 4 h. 30 à 6 h. p.m. et de 7 h. à 9 h. p.m.

Collaborez à une oeuvre aussi humanitaire. Il se présente des occasions où une pinte de sang vaut plus que son pesant d'or, car c'est une vie qu'elle sauve et peut-être celle de quelqu'un qui vous est cher. Donc, rendez-vous à Ste-Anne le 28 mars.

Les dames en charge de la clinique vous recevront très chaleureusement. Invitation aux amis des paroisses environnantes: Lorette, Rosewood, Richer, La Broquerie et Ste-Geneviève.

Vassar

Remerciements

Par la voie du journal, les paroissiens et leur curé désirent féliciter les dames de la Ligue des Femmes Catholiques pour leur dévouement, leur savoir-faire dans l'organisation du bazar paroissial, dimanche dernier. Les sultats ont dépassé, et de beaucoup, les espérances.

Un cordial merci aux paroisses avoisinantes, entre autres, au groupe généreux d'Ile-de-Chênes, qui mérite une mention spéciale pour son assistance pécuniaire et l'entrain qu'il a su donner à la soirée.

M. Antonio Barrette devient ambassadeur du Canada en Grèce

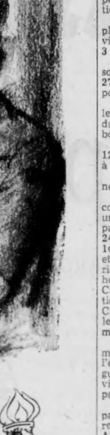
OTTAWA — M. J.-Antonio Barrette, ancien premier ministre de la province de Québec, a été nommé ambassadeur du Canada en Grèce. C'est le bureau du ministre des Affaires extérieures qui a annoncé la nouvelle, samedi. M. Barrette, qui est âgé de 63 ans, occupera le poste détenu auparavant par M. d'Arcy McGreer qui sera nommé ailleurs sous peu.

M. Barrette avait démissionné de l'Assemblée législative du Québec à la fin de l'année 1960, à la suite de la victoire libérale lors des élections de juin. Il avait été premier ministre du Québec durant le premier semestre de 1960, succédant alors à M. Paul Sauvé, lui-même le successeur de M. Maurice Duplessis. M. Barrette a été ministre du Travail dans le gouvernement Duplessis de 1944 à 1960, et a représenté le comté de Joliette à l'Assemblée législative pendant 24 ans.

Né à Joliette, le nouvel ambassadeur a dû quitter l'école à l'âge de 14 ans. Durant 20 ans il resta à l'emploi des Chemins de fer nationaux, consacrant ses loisirs à parfaire sa formation. M. Barrette est reconnu comme un véritable autodidacte. Marié et père de quatre enfants, il s'est présenté pour la première fois aux élections de 1936 comme candidat de l'Union nationale. En 1945, il reçut de l'Université Laval, et en 1948 de l'Université de Montréal, un doctorat honoris causa en sciences sociales. En 1954, l'Université Bishop lui décernait un doctorat honorifique en droit.









Carnaval sur la glace, le 17 février, de l'Institut Collégial de St-Malo

ST-MALO — Le dimanche 17 février, le carnaval sur la glace de l'Institut Collégial eut lieu. La fête débuta par une joute de hockey, les "Echos" de St-Malo contre St-Pierre. St-Pierre remporta la victoire au compte de 3 à 1. La deuxième joute commença à 3 h. 40; elle mettait aux prises l'équipe de St-Pierre contre les joueurs du village. Le village fut victorieux par un compte de 4 à 2. Tous jouirent d'un après-midi très agréable.

Le Conseil Etudiant avait pris l'initiative de préparer une soirée d'amateurs. Le maître de cérémonies fut M. Gaétan Gosselin. Quatorze personnes se présentèrent, jeunes et vieux. Le premier numéro fut un solo de violon présenté par M. Aimé Guichon, accompagné par M. Adélard Sénécal à la guitare. Mlle Emma Gauthier chanta "When My Baby's Gone" et "Partons la mer est belle". Elle s'accompagna elle-même à la guitare. Mlles Simone et Anita Rochon présentèrent un duo de piano-ballet.

Des chantres de St-Malo, il n'en manque pas, comme les frères Forest, Raymond, Raoul et Gilles, le prouvèrent en chantant "Valdérie" et "Qu'il fait bon vivre"! Puis, à l'accordéon, les morceaux "Clarinet Polka" et "Charlie Was a Boxer" furent exécutés par Mlles Jeannette et Lucille Bohémier. Mlle Camille Forest, soprano de 10e année, fit entendre "L'eau vive" et "South Of The Border". L'orchestre de l'école d'Ile-de-Chênes égaya l'auditoire avec "Yellow Jacket", "Rock House" et "Guitar Boogie". Comme huitième numéro, MM. Julien Rémillard et Louis Hébert nous jouèrent "Buffalo Gal" à la guitare. Vint le tour de Mme Gertrude de Bohémier avec "Solo Mio" et "Silvery Moon", accompagnée par ses deux filles. Deux morceaux, "Stick Shift" et "McCoy" furent interprétés par M. Fernand Hamonic et Robert Ewanchuk. Mlles Simone et Cécile Tétrault, Jeannine Hamonic et M. H. Fueker jouèrent "Over The Wavès", Down In The Valley" et "Lietchensteiner Polka". Mlle Yvette Lambert nous chanta "Bon voyage". Un morceau de piano fut exécuté par Mlle Diane L'Heureux. Le dernier numéro se composa de "Teenage Blues" et "It's All Right", exécutés par M. Walter Tesarski.

Les juges de cette soirée furent M. Roman Paley, de Rosa, et Mme Victor Préfontaine, de St-Pierre. Durant l'intermède, pendant laquelle les juges discutèrent, les 'Eternals" nous jouèrent professionnellement une variété de morceaux. Ensuite, M. Paley proclama les cinq gagnants: le premier prix alla à l'orchestre d'Ile-de-Chênes, le deuxième à Mme Gertrude Bohémier et à ses deux filles, le troisième au quatuor d'accordéon, le quatrième à Mlle Yvette Lambert et le cinquième à Mlle Diane L'Heureux.

Avant de clôturer cette soirée intéressante, la reine fut proclamée; ce fut Mlle Yvette Vermette. Ses princesses furent Mlles Simone Tétrault, Pierrette Marcotte et Shirley Closson.

Le mardi 19 février, à la salle paroissiale, les jeunes de l'Institut Collégial se réunirent pour un cercle d'étude sur les vocations. La soirée fut des plus enrichissantes. Merci à M. l'abbé D. Roy, curé.

Patricia BRETON.

Dunrea

Partie de cartes

Le dimanche soir 10 mars, le deuxième groupe donnait sa veillée de cartes et bingo. Elle était organisée par les familles suivantes: E. Aquin, Edmond Beaupré, Théo., Alphonse, Albert et Aimé Boulet, Philippe Bisson, Louis Colbe, Félix Dionne, Raymond et Félix Fitzpatrick, Benoît Garand, Jos. Gagnon, Marie Gamache, Rosanne Girardin, René Lampertz, Mlle Bertha Langlois, Athanase Lavoie, Dan Hall, Tony Grift, Ted Méaud, John Paskewitz, Alfred Paradis, Basil et Maurice Spurrill et Guy Paradis.

M. E. Beaupré vendit les billets d'entrée à la porte et le jeu de whist fut conduit par M. A. Lavoie. Il y eut treize tables de joueurs et les vainqueurs furent Mlle Jo-Ann Souyri et Mme Paul Boulet, MM. Raymond Rondeau et Bernard Dionne.

Le jeu de bingo, dont les animateurs étaient MM. Albert Boulet, Félix Dionne et A. Lavoie, favorisa Mme F. Fitzpatrick (2), Mlles Ida Beaupré, Lucille et Aurélie Boulet, Annette Dionne, MM. Joseph et A. Boulet, Edouard Gélinas, Raymond Rondeau et Arthur Paradis. Pour la carte toute remplie, le $5.00 fut partagé entre Mme Paul Boulet et M. E. Beaupré.

Une grosse boite d'épiceries, d'une valeur de plus de $12 fut la cause de bien des énervements et finalement M. Martial Lussier l'emporta avec plaisir. A la loterie, une magnifique lampe sur pied, à trois lumières, fut gagné par Mme Joseph Souyri, et M. Adélard Boulet, pour avoir deviné le nombre de minuscules bonbons contenus dans un bocal remporta le bocal et son contenu ainsi qu'un joli chandail pour enfant.

La chance sourit de nouveau à Mme Paul Boulet en lui faisant gagner un beau tabouret vendu sur billets de 1 à 50 sous.

Bref, ce fut une soirée très intéressante et animée qui se termina par un succulent goûter.

Félicitations sincères aux principales organisatrices, Mmes Edmond Beaupré, F. Fitzpatrick et A. Lavoie, qui surent mener à bonne fin cette seconde veillée pour surpasser la première qui était déjà un succès. Merci aussi à tous ceux qui y ont assisté.

Va-et-vient

Mlle Annette Maloney, de Winnipeg, est venue visiter ses parents, M. et Mme Léo Maloney et ensemble ils sont allés assister au "MacDonald Brier" de Brandon.

M. et Mme Jos. Bisson et leurs enfants, de Haywood, sont venus passer quelques jours chez M. et Mme J.-O. Boulet.

Formation de la L.F.C.

Le conseil de St-Félix-de-Valois organisa définitivement la Ligue des Femmes Catholiques le mardi soir 5 mars, à la salle paroissiale, avec M. l'abbé C. Vachon comme directeur; 24 dames y assistaient. Mme F. Fitzpatrick fut nommée présidente de la soirée, et Mme R. Paskwitz, secrétaire.

M. le curé présenta les distinguées visiteuses, Mmes E. Gerwing, 2e vice-présidente diocésaine, Mme Johnston, secrétaire provinciale, et Mlle Marguerite Delaney, ancienne présidente, toutes venant de Winnipeg.

Mme Gerwing parla avec chaleur sur le but principal de cette importante association qui a pour devise "Pour l'Eglise et le Canada", puis on procéda à l'élection des officières, qui donna les résultats suivants: Mme Gérard Boulet, présidente; Mme R. Paskwitz, 1ère vice-présidente; Mme Madeleine Côté, 2e vice-présidente; Mme A. Lavoie, 3e vice-présidente. Mme Richard Rondeau fut élue secrétaire, et Mme F. Fitzpatrick, trésorière.

Cette importante réunion se termina par la prière de la Ligue, suivie d'un goûter.

Letellier

Assemblée de l'A.P.M.

Le 26 février eut lieu l'assemblée mensuelle de l'Association de Parents et Maitres. Ce soir-là ne manquait pas d'attraits puisque c'était le Mardi Gras. Cependant un bon nombre de personnes se rendirent. Cette fois, les dames furent plus nombreuses.

Mme Klassen, la secrétaire, ayant donné un compte rendu de la dernière réunion, et la Rév. Sr directrice ayant dit quelques mots aux parents, M. le président procéda à la réunion. Il fit part d'une invitation faite par la Fédération Catholique des Parents et Maitres du Manitoba au sujet d'une démonstration sur des recherches pour la lecture qui devait avoir lieu à Holy Cross le samedi suivant. M. l'abbé Edouard Fontaine, curé, s'offrit lui-même à y conduire les personnes qui pourraient y aller.

Encore cette fois, les membres se divisèrent en équipes pour étudier la prière et la confession. En entendant lire les réponses au questionnaire, on put constater que les parents sont convaincus de la nécessité de voir à ce que d'abord leurs enfants apprennent leurs prières. Certains suggèrent que les prières ne soient pas trop longues, qu'elles soient variées et que l'on encourage l'enfant quand l'occasion se présente à prier à des intentions spéciales. Nous n'avons pu dans certaines équipes aborder le sujet de la confession, manque de temps.

Cette étude fut suivie d'un film bien approprié,, "Les grandes religions". M. le président demanda à M. le curé de donner quelques explications sur le film. Pour terminer, il fit part de réflexions pratiques concernant les religions.

Au cours de la Semaine d'Education, le jour fixé pour la visite des parents à l'école fut le jeudi 7 mars.

Les institutrices constatèrent, comme d'ailleurs elles ont eu l'occasion de le faire depuis le début de l'année, que les gens de la paroisse sont réellement intéressés à la question de l'éducation.

M. Jean Cadieux, président de la commission scolaire, ainsi que d'autres pères et mères de famille passèrent une partie de l'après-midi à visiter les classes et à discuter avec les institutrices des moyens d'améliorer le travail des élèves et d'assurer leur progrès.

Merci à tous de leur coopération à une cause si importante.



Son Exc. Mgr Daniel Mannix, archevêque de Melbourne, Australie, vient d'avoir 99 ans. Jusqu'à tout récemment il parcourait à pied, chaque jour, la distance de quatre milles qui séparait sa résidence de la cathédrale St. Patrick's. Né en Irlande, il est évêque depuis plus de 50 ans. Lors de son 99e anniversaire de naissance, des fidèles du monde entier lui ont donné un orgue pour sa cathédrale.

St-Léon

Assemblée de l'A.P.M.

La troisième assemblée de l'Association de Parents et Maitres permit d'étudier le thème de l'année, "Education chrétienne, une éducation du coeur", car les pratiques de la vie chrétienne peuvent devenir une routine si l'esprit et le coeur n'y entrent pas?

L'assistance étant assez nombreuse, les débats et les discussions furent très intéressants, car c'est un sujet fondamental pour tous les parens qui ont à coeur l'éducation de leurs enfants.

On promet quelque chose de spécial pour la prochaine assemblée qui aura lieu en avril.

Çà et là

Une soirée de bingo aura lieu à St-Léon le dimanche 17 mars, à la salle paroissiale. Invitation à tous les paroissiens et aux amis des alentours.

C'est avec plaisir qu'on apprend le retour de M. Xavier Routhier, qui a été patient à l'hôpital de Swan Lake. Tous lui souhaitent un complet rétablissement, ainsi qu'à la Rév. Sr Marie-Francine, qui a été hospitalisée à Notre-Dame-de-Lourdes.

Le samedi 9 mars, M. l'abbé L. Roy, curé, et un groupe de dames assistèrent à un thé donné par les catholiques de Manitou, au profit de l'église St-Patrice.

Baptêmes

Le 5 janvier: Mona-Simone-Valérie, fille d'Antonio Grenier et d'Yvonne Brichon, née le 28 décembre. Parrain et marraine, M. et Mme Louis Beauchamp, de Winnipeg.

Le 13 janvier: Michel-Roger-Joseph, fils d'Etienne Grenier et de Dorene Van Deynze, né le 3 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Emile Van Deynze.

Le 17 février: Shirley-Ann-Clarisse, fille de M. et Mme Albert Van Den Bosch, née le 1er février. Parrain et marraine, Maurice Preteau, d'Oak Bluff, et Clarisse Buydens.

Le 10 mars: Marc-Joseph-Benoit, fils d'Edmond Picton et de Gilberte Massinon, né le 2 mars. Parrain et marraine, M. Benoit Gagné et Irène Massinon.

Makinak

Décès

Le 3 mars est décédée à l'hôpital de Ste-Rose, Mme François André, âgée de 82 ans.

Née à Haut Corlay, France, Mme André arrivait au Canada avec son mari en 1908. Ils s'établirent d'abord à Ste-Amélie et déménagèrent quelque temps après à Makinak, où ils furent fermiers pendant 50 ans.

La défunte laisse dans le deuil une fille, Henriette, et un fils, Georges, de Makinak, ainsi que trois petits-enfants. Son mari la précéda dans la tombe en 1955.

Le service fut chanté le mercredi 6 mars par M. l'abbé A. Gervais, assisté de MM. les abbés D.-J. Desjardins, de McCreary, et R. Lavoie, de Laurier, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. M. Welten, T. Hoy, W. Rudd, G. Hempe, D. Weideboer et D. Lafond. L'inhumation se fit dans le cimetière catholique.

N.-D.-de-Lourdes

Réunion spéciale

Voici le rapport de la réunion spéciale du Conseil du village de Notre-Dame-de-Lourdes, le 28 février.

M. Vuignier—M. Deroche: Que le règlement no 4 autorise le village à signer un contrat avec la Manitoba Hydro pour le pouvoir électrique pour notre système de lumières de rue;

M. Dupasquier—M. Deroche: Que le règlement no 4 soit lu une troisième fois et adopté;

M. Vuignier—M. Dupasquier: Que nous payions le $10 de frais au trésorier provincial au sujet du règlement no 4; adopté.

M. Deroche—M. Vuignier: Que le maire Marcel Roch et le secrétaire-trésorier, André-R. Fouasse soient autorisés à signer les chèques et tout autre document du village; adopté.

M. Dupasquier—M. Vuignier: Que nous acceptions l'offre de M. E. E. Shaw pour une machine à écrire au prix de $122.76; adoptée.

M. Vuignier—M. Deroche: Que la réunion soit ajournée.

Réunion générale

Voici le rapport de la réunion générale du Conseil du village, tenue le 5 mars.

M. Deroche—M. Dupasquier: Que les minutes de la dernière réunion et de la réunion spéciale du 28 février soient adoptées telles que lues; adoptées.

M. Vuignier—M. Deroche: Que le secrétaire envoie une lettre à Mme T. Forbes, M.A.L. pour le comté de Cypress, la félicitant d'avoir été choisie, récemment, comme orateur à la Chambre; adoptée.

M. Dupasquier—M. Durand: Que nous empruntions un montant ne dépassant pas la somme de $2,000 pour régler les comptes courants.

M. Deroche—M. Vuignier: Que le règlement no 5 soit lu une troisième fois et adopté; adopté.

M. Dupasquier—M. Deroche: Qu'un taux de 4 pour cent soit fixé pour l'évaluation commerciale (Business assessment).

M. Durand—M. Vuignier: Que le règlement no 6 soit lu une troisième fois et adopté; adopté.

M. Durand—M. Vuignier: Qu'une licence de $10 soit imposée aux non-résidants du village qui font du commerce dans les limites du village, tels les vendeurs de porte en portes, etc.

M. Dupasquier est contre la motion.

M. Deroche—M. Durand; Que le règlement no 7 soit lu une troisième fois et adopté; adopté.

M. Deroche—M. Vuignier: Que le secrétaire soit autorisé à payer les comptes du mois.

M. Vuignier—M. Durand: Que nous demandions une subvention au gouvernement provincial pour paver la rue Roger à partir de la rue principale en allant vers le sud, une distance de 550 pieds en longueur par 50 pieds en largeur. Aussi pour paver les derniers 800 pieds à l'est de la rue principale sur une largeur de 22 pieds.

M. Deroche—M. Dupasquier: Que la réunion soit ajournée.

Marcel ROCH, maire.

André-R. FOUASSE, secrétaire-trésorier.

Dépenses
Janvier-février 1963

Commission des hôpitaux du Manitoba, dépôt en garantie, **$100.00.**

J.-B. Deroche: Entreposage de pompe à feu, janvier-février, **$30.**

Louis Brouzes: Soufflage de neige, **$13.00.**

McKay-Morton: Pièces pour pompe à feu, **$47.00.**

André Fouasse: salaire, janvier, **$100.00**; Timbres, **$4.00**; Transport de dactylo, Canadien National, **$1.25**; Total, **$105.25.**

Marcel Roch: Mandat postal au trésorier provincial en regard du règlement no 4, **$10.12.**

Paroisse de Lourdes: loyer, salle paroissiale, nomination, élections et premier conseil, **$15.00.**

Paul Lesage, président du scrutin, 14 janvier 1963, **$10.00.**

Annette Lenéal: secrétaire aux élections, 14 janvier 1963, **$8.00.**

J.-B. Deroche: Transport de gravier, terre, etc., en 1962, **$357.**

Louis Dupasquier: Travail sur rue (1962), **$50.00.**

Victor Sauteur: Travail sur rue (1962), **$10.00.**

Euclide Tremblay: Travail sur rue (1962), **$14.00.**

Marcel Deroche: Travail sur rue (1962), **$13.00.**

Hubert Robitaille: Transport de gravier, terre et autre travail avec tracteur et camion (1962), **$683.70.**

Ulric Robitaille: 1,246 verges de gravier à 10c la verge, **$124.60.**

Recettes
Janvier-février 1963

Municipalité de Lorne, balance de 1962, **$488.92.**

"Town Board", balance en caisse, **$17.74.**

Taxes reçues, janvier-février, **$320.13.**

La maison natale du pape Jean XXIII sera transformée en musée

MILAN — L'Institut pontifical pour les Missions étrangères de Milan vient d'acquérir la maison natale du pape Jean XXIII et le domaine que les aïeux du Souverain Pontife — agriculteurs, comme l'a été son père et comme l'est son frère — ont cultivé depuis des générations. Un séminaire missionnaire sera érigé sur le domaine et la maison natale du Pape sera restaurée et transformée en un musée, dédié à la vie de Jean XXIII.

L'initiative d'un tel achat proviendrait du Pape lui-même, qui aurait exprimé le voeu de voir ériger un séminaire missionnaire sur le domaine familial. Il aurait manifesté ce désir lors d'une audience qu'il a accordée au Père Augusto Lombardi, supérieur général de l'Institut pour les Missions étrangères de Milan. Celui-ci avait dit au Pape que l'Institut envisageait la construction d'un Institut dans le diocèse de Bergame; Jean XXIII lui répondit en proposant Sotto-il-Monte et le domaine cultivé par sa famille.

Festival de glace plein d'entrain présenté par les élèves d'Aubigny

AUBIGNY — Une animation inaccoutumée régnait à l'école d'Aubigny le samedi 23 février, lorsque les élèves présentèrent leur festival de glace.

En premier lieu, le groupe de patineurs et de patineuses, conduits par une majorette, Henriette Combot, circula sur la glace pour permettre aux juges, M. l'abbé R. Nadeau, curé, Mme Denise Robert et M. T. Chezik, de faire le choix des concurrents ayant le costume le plus méritant.

Les heureux gagnants du groupe des 1ère, 2e, 3e et 4e années furent Linda Saurette, déguisée en "squaw", ayant même le "papoose" suspendu au dos. Vint ensuite le chef indien, personnifié par Joyce Robert. Le troisième prix fut décerné à Gérald St-Hilaire, costumé en mexicain.

Dans le deuxième groupe, les 5e, 6e, 7e et 8e années, les gagnants furent Claudette et Mariette Robert et Paul Saurette, habillés respectivement en fée, en gitane et en pâtissier habile qui annonçait ses produits.

Ensuite les élèves de 2e année interprétèrent les "Trois petits cochons", à la grande satisfaction de tous.

Un duo de patineuses, au son de "Harbor Lights", captiva tout l'auditoire.

Arrivèrent ensuite dix "petits indiens", les garçons des 3e, 4e et 5e années, sous la direction de David Bell, jouant le rôle de John Brown.

Six charmantes patineuses attirèrent toute l'attention des spectateurs par leur grâce et leur agilité de majorettes, au son de "Skater's Waltz".

Les tout-petits de première année, transformés en petits lapins et en oursons démontrèrent l'habileté acquise pendant leur première saison de patinage.

"Anchors Aweigh" fut interprété par un groupe de fillettes de 3e, 4e et 5e années, véritables petits matelots en leur costume de marins.

Au son de "Little Dutch Mill", un autre groupe de gracieuses fillettes vêtues à la hollandaise, charma la nombreuse assistance.

Enfin, le groupe "Maidens Fair", futures étoiles du patin, séduisit les spectateurs.

La "Reine" du festival, Lucille Vermette, précédée des majorettes et escortée de sa cour, vint clore cette soirée intéressante. Yvette Caron et Rolande Ritchot, en qualité de dames d'honneur et assistées de deux petits pages, couronnèrent "Sa Majesté" pendant que Gisèle Palud, petite bouquetière, lui offrit un magnifique bouquet.

Un sincère remerciement aux juges, à tous les parents qui ont encouragé cette organisation scolaire. Un merci spécial à Mme W. Bell pour son dévouement à procurer costumes et disques. Enfin, gratitude sincère à M. W. Bell, maître de cérémonies, qui n'a pas épargné sa peine pour faire du festival un vrai succès.

Assemblée de l'A.P.M.

A l'assemblée de février, les membres de l'Association de Parents et Maîtres avaient le privilège d'entendre M. l'abbé R. Lane comme conférencier invité.

M. l'abbé Lane expliqua le nouveau programme de catéchisme aux parents. Il montra avec persuasion que le catéchisme qu'on a appris dans le passé n'est pas suffisant pour devenir de bons chrétiens. Il insista sur le fait que ce n'est pas assez de connaître la définition du ciel, d'un sacrement, la messe, etc., mais ce qui importe, c'est de faire en sorte que les enfants grandissent dans une atmosphère de piété bien comprise. Ainsi ils prendront le goût de la prière, s'habituant dès leur jeune âge à converser avec leur Père du ciel et à juger toutes choses avec l'oeil de la foi.

M. l'abbé Lane termina en disant que le catéchisme c'est, en définitive, apprendre à vivre sa vie d'enfant de Dieu.

Les discussions animées des parents prouvèrent le vif intérêt qu'ils portent à la formation chrétienne de leurs enfants.

La discussion se poursuivit pendant le délicieux goûter qui ajourna la réunion.

La première station de Carême à Rome

ROME — Le Pape s'est rendu, dans la soirée du mercredi des Cendres, à la basilique de Ste-Sabine-sur-l'Aventin, pour y présider la première "station" du Carême, mais il n'a pas participé, comme les autres années, à la procession qui précède l'office.

Jean XXIII, qu'accompagnaient les prélats de son antichambre, s'est arrêté en chemin à la petite église de Ste-Anastasie, d'où partait autrefois la procession de pénitence vers la basilique de Ste-Sabine. Après avoir adoré le Saint Sacrement, il s'est recueilli sur la tombe du cardinal Angelo Mal, originaire comme lui de la région de Bergame.

Assemblée à Notre-Dame-de-Lourdes

L'Association Libérale du Comté de Lisgar annonce qu'une assemblée sera tenue à Notre-Dame-de-Lourdes, ce soir, vendredi 15 mars, à 8 heures.

M. Roger Teillet, député de St-Boniface, sera l'orateur invité.

Tous sont cordialement invités à y assister.

St-Norbert

Grand bingo

Les Chevaliers de Colomb de St-Norbert invitent tous les paroissiens et leurs amis à un bingo qui aura lieu le dimanche 17 mars, à 7 h. 30 p.m., au gymnase de l'école. Ceci sera suivi d'amusements divers et d'une démonstration de danse carrée. On servira du café et des chiens chauds. Venez en grand nombre. Bienvenue à tous!

Chez les scouts

L'Association des Parents et Amis des Scouts de St-Norbert tenait conseil au sous-sol de l'église le jeudi soir 21 février. Un nombre impressionnant de paroissiens intéressés avait répondu à l'appel du président, M. A. Trépanier.

Le but de la réunion: formuler un programme social quelconque, lequel permettrait à l'Association d'améliorer d'abord une situation pécuniaire plutôt défaillante en ce moment, pour ensuite subvenir aux besoins temporels, et très urgents, de notre troupe locale. Le comité décréta donc qu'une "Soirée pour nos scouts" aura lieu le dimanche 31 mars prochain. Malheureusement, il nous est impossible pour l'instant de vous fournir de plus amples détails, mais nous prévoyons quelque chose d'exceptionnellement bien, étant donné que le "principal" organisateur de cette soirée est nul autre que le "principal" lui-même, c'est-à-dire notre tout dévoué collaborateur, M. Deleurme.

Nous connaissons déjà le bel esprit de coopération, de générosité et de travail d'ensemble, qui d'ailleurs a toujours existé à St-Norbert, et pour cette raison-là, le groupe de Parents et Amis des Scouts est confiant qu'une fois de plus, vous vous ferez tous un devoir de venir prêter main-forte en vue d'assurer la continuation d'une excellente oeuvre paroissiale, celle du scoutisme.

Donc, au plaisir de vous revoir le dimanche 31 mars prochain.



Mariage Lehmann-Perreault célébré en l'église de Carman

HAYWOOD — Le samedi 26 janvier, en l'église de Carman, M. l'abbé A. Gauthier, curé, bénissait le mariage de Mlle Rolande-Henriette Perreault, fille de M. et Mme Thuribe Perreault, de Haywood, à M. Albert Lehmann, de Carman. Il y eut échange d'anneaux.

La mariée fit son entrée au bras de son oncle, M. Alphonse Perreault, au son d'une marche nuptiale. Elle était vêtue d'une courte robe blanche en tissu broché avec jupe genre cloche et manches longues se terminant en pointes de lis. Son voile court était retenu par une toque genre "pill box", en satin garni d'appliqués de dentelle et de paillettes. Son bouquet se composait de muguets et de lierres.

La demoiselle d'honneur, Mlle Alice Perreault, cousine de la mariée, était vêtue d'une robe fourreau rouge en tissu broché. Sa coiffure comprenait une bande de fleurs blanches et un voile court. Elle avait un joli bouquet d'oeillets rouges et blancs.

M. Robert Perreault, frère de la mariée, était garçon d'honneur. MM. Arthur Touchette et Raymond Lehmann agissaient comme huissiers. Durant la messe nuptiale, Mlle Dawna Giesbrecht touchait l'orgue, tandis que Mme Joseph Dedieu fit entendre des chants appropriés.

Après la cérémonie, il y eut réception intime au Shamrock Tea Garden à Carman.

M. Norman Allen, maître de cérémonies, porta le toast aux mariés.

Trois cents invités prirent part à la soirée qui eut lieu à la salle Radaz de St-Claude. M. Thuribe Perreault, patient à l'hôpital St-Claude, était présent dans sa chaise longue. Il y eut beaucoup d'entrain et de gaieté. De nombreux et riches cadeaux furent offerts aux nouveaux époux.

Les mariés firent un voyage d'un mois en Californie. Ils visitèrent leurs oncle et tante, M. et Mme Payssé, à San Raphaël. A leur retour ils prirent résidence à Carman.

M. Robert Culbert, élu maire de la municipalité de South Norfolk

M. Robert Culbert, de Lavenham, fermier, a été élu maire de la municipalité de South Norfolk aux élections municipales tenues le vendredi 8 mars, avec une majorité de 158 voix sur son adversaire, M. James Watson, de Rathwell, fermier.

Voici le résultat des bureaux de votation:

	Cul.	Wat.
Kirkland (rés.)	21	2
Lourdes (rur.)	43	17
Rathwell	74	59
Pinkertoon	32	9
Treherne (rur.)	16	42
Matchettville	57	51
Allendale	24	0
Wilson (rés.)	40	12
Indianford	43	16
Lavenham	42	26
Total	392	234

Laurier

Retraite

La retraite annuelle des jeunes filles débuta le vendredi soir 8 mars et se termina par la bénédiction du Très Saint Sacrement le dimanche 10 mars à 5 h. p.m. Vingt-six demoiselles suivirent les instructions données par le R. P. L. Guy, S.J., du collège de St-Boniface. La retraite eut lieu au couvent des Soeurs de la Présentation, à Laurier.

Tournoi

Le tournoi des moins de 16 ans a dû être retardé à dimanche prochain, le 17 mars, à cause de la tempête.

Partie de cartes

Bien que l'assistance fut peu nombreuse, la partie de cartes du dimanche 3 mars, organisée par le Club 4-H, fut des plus intéressantes. Mme Roméo Gamache gagna le prix des dames, et M. André Bouchard, celui des hommes. Le prix d'entrée échut à M. Louis Maguet. Une partie des profits sera envoyée à la marche des dix sous.

Curling

Au curling, M. Allain Bouchard et son équipe, composée de MM. John McKenzie et Herman et John Boechers, gagnèrent le trophée du club, destiné à l'équipe gagnante du plus grand nombre de parties durant l'année. L'équipe de M. Bouchard sortit victorieuse en 16 parties. Félicitations.

Concert

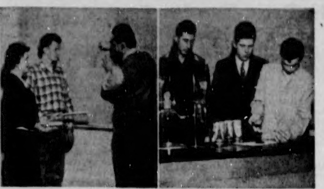
Un concert au profit de l'église aura lieu à Laurier le vendredi 22 mars à 1 h. 30 p.m., et le dimanche soir 24 mars à 8 h. 30; à Ste-Rose-du-Lac, le lundi 25 mars à 8 h. 30 p.m.

Ste-Rose-du-Lac

Orateur invité

Le jeudi 7 mars, M. Tom Patterson du "Manitoba Technical Institute", fut l'orateur invité à l'assemblée de l'Association de Parents et Maîtres, en la semaine de l'éducation. Durant l'après-midi, M. Patterson se rendit à l'Institut Collégial de Ste-Rose, où il donna une conférence aux élèves des 9e à 12e années. Dans son allocution aux parents, il énuméra les différents cours qu'offrent l'école de technologie de Winnipeg, et ensuite, par le moyen de diapositives, montra l'école et plusieurs instruments dont se servent les maîtres de cet institut dans l'enseignement des différents métiers. Tous furent très intéressés par la conférence de M. Patterson et des possibilités qu'offrent l'institut pour l'obtention de diplômes dans différents métiers. Même si pour plusieurs des cours un grade 10 seulement est exigé, a dit M. Patterson, encouragez vos enfants à finir leur 12e année avant d'y participer.

Il est regrettable qu'un grand nombre de parents ne purent se rendre à cette réunion en raison de la tempête, mais les intéressés peuvent se renseigner auprès de ceux qui y assistèrent.



Des cours additionnels aux jeunes chômeurs seront bientôt organisés à Flin Flon, Dauphin, Le Pas et Gimli. L'hon. Stewart E. McLean, ministre de l'Instruction publique, annonce que 120 étudiants sont enrôlés aux cours donnés actuellement à Winnipeg et Brandon, et que 82 étudiants ont déjà terminé avec succès le cours d'entraînement qui dure trois mois. Plusieurs de ces 82 étudiants ont ensuite entrepris des études de préparation au commerce et d'apprentissage de métiers, comme dans la photo ci-dessus, puis ils se sont trouvé des emplois bien rémunérés. Sous les auspices des gouvernement fédéral et provincial, le programme comporte des journées d'études des mathématiques industrielles, des sciences commerciales et d'anglais appliqué. Les cours sont gratuits et les étudiants peuvent continuer à percevoir les bénéfices de l'assurance-chômage pendant qu'ils fréquentent les classes. Tous les candidats doivent s'enregistrer au bureau de service national d'emploi, et être approuvés par ce service avant de commencer les études spéciales. Les cours additionnels ne seront donnés que dans les quatre endroits susmentionnés où un nombre suffisant d'étudiants se sont inscrits.



Vassar, Man.

Des parents de 17 enfants fêtent 40 ans de mariage

VASSAR — M. et Mme Ovide Côté, parents de 17 enfants, et bien connus dans le sud-est du Manitoba à cause du chantier de bois qu'ils dirigèrent pendant de nombreuses années, ont fêté leur 40e anniversaire de mariage récemment.

Après une messe célébrée aux intentions des jubilaires, les parents et amis se réunirent en la salle paroissiale joliment décorée pour l'occasion. Un gâteau à trois étages ornait la table. M. Aimé Beaudry agissait comme maître de cérémonies. Tous les enfants des héros de la fête, à l'exception de Rita, étaient présents.

M. l'abbé O. Larochelle, curé, et Lucie Côté, fille aînée des jubilaires, adressèrent la parole. M. et Mme Côté reçurent un mobilier de chambre à coucher, un couvre-lit et une couverture, de leurs enfants, et une bourse substantielle des amis de la paroisse.

Parmi les invités venus de l'extérieur on remarquait M. Aimé Bisson et M. et Mme Dell Bisson, de Winnipeg, M. et Mme Alphonse Côté et leur famille, de St-Boniface, MM. et Mmes Ernest et Eloi Simard, de Transcona, M. et Mme Etienne Simard, de Steinbach, MM. et Mmes Jerry Poiron et Olivier Rivard, ainsi que M. et Mme Albert Lebleu et leur famille, de Woodridge.

M. et Mme Ovide Côté remercièrent, en termes appropriés, toutes les personnes présentes pour leur grande bonté et leur générosité.

Aide aux groupes français d'outre-frontières

ST-HYACINTHE — Afin de laisser le champ libre aux Associations des quotidiens et des hebdomadaires de langue française dans l'organisation de la campagne de souscription en faveur du journal "L'Evangéline", de Moncton, la Fraternité française a décidé de retarder de quelques jours le lancement officiel de sa campagne de souscription qui a lieu chaque année à compter du 15 avril à travers tout le Québec. C'est ce que vient de déclarer M. Armand Godin, de Montréal, président de cette organisme. D'ailleurs, ajoute M. Godin, les Sociétés St-Jean-Baptiste qui se chargent de l'organisation matérielle de la campagne de la Fraternité française, participeront activement à celle de "L'Aide à L'Evangéline". Elles ne peuvent mener deux campagnes de front.

Fondée en 1954, poursuit M. Godin, par la Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste du Québec et le Conseil de la Vie française en Amérique, la Fraternité française prépare actuellement sa 9e campagne de souscription.

La Fraternité française s'est donné comme but de faire connaître davantage les minorités françaises afin de faire prendre conscience des liens naturels qui nous unissent à eux. Elle distribue chaque année les produits de ses campagnes de souscription à des oeuvres culturelles et sociales contribuant ainsi à promouvoir et à défendre les droits et intérêts des minorités françaises. Près d'un demi-million fut souscrit depuis sa fondation.

Les résultats de la souscription de cette année iront d'abord aux postes radiophoniques de CKSB — St-Boniface au Manitoba et de CFRG — Gravelbourg en Saskatchewan. Radio-St-Boniface est logé dans l'ancienne cuisine du vieux collège de St-Boniface. On songe depuis plusieurs années à rénover et construire afin de suffire aux besoins actuels. Ce projet rendrait possible l'établissement d'émissions scolaires pour pallier aux lacunes du système d'éducation actuel. Dans le cas de Radio-Gravelbourg, l'outillage actuel tombe en ruine; il faudrait donc en acquérir un nouvel. La réparation de la bâtisse s'impose également. Ici encore, l'institution d'émissions scolaires seraient d'un grand secours au point de vue éducationnel.

La Fraternité française, ajoute M. Godin, est heureuse d'annoncer que l'Association canadienne de la Radio et de la Télévision de langue française donnera son appui à cette campagne de souscription.

Si les jeunes risquent de prendre un ver luisant pour une étoile, c'est qu'ils cherchent une étoile. — B. GRASSET.

Semaine des vocations très pratique à Ste-Agathe

STE-AGATHE — Pour intensifier le sens de la Semaine des vocations et en faire comprendre aux élèves la signification profonde, la Rév. Sr Paul-de-la-Croix, principale de l'Institut Collégial de Ste-Agathe, avec la collaboration des autres institutrices, a eu l'excellente idée qui s'avéra une productive initiative. Elle organisa des forums susceptibles d'éclairer les jeunes sur la vocation qu'ils se choisiront dans la vie.

Le jeudi 7 mars, le mariage était en cause. A 1 h. p.m., la Rév. Sr Paul présentait aux élèves des grades 9 à 12, réunis dans l'auditorium, Mmes Léa Dorge et Denise Gagnon, MM. Albert Brisson et Lucien St-Vincent, professer, qui agit comme animateur du forum. Les sujets suivants furent discutés: la découverte de la vocation du mariage; sa préparation; le rôle de l'amour véritable dans la vie conjugale; ses joies et ses sacrifices; les rôles du père et de la mère de famille; enfin l'opinion de chacun sur les chances de réussite d'un mariage mixte. Chaque membre du forum, selon ses convictions, sa nature, ses connaissances et son expérience, a fait valoir ses opinions. Nul doute que tous les jeunes tireront un bénéfice des conseils et des leçons impliqués dans le débat. L'attention des élèves et leurs applaudissements ont prouvé combien la chose les intéressait.

Louis Palud, au nom de ses compagnons et compagnes, a remercié ces messieurs et dames, et la Rév. Sr Paul a ajouté quelques mots de gratitude envers ceux et celles qui venaient de collaborer si efficacement à l'éducation primordiale des jeunes.

Le vendredi 8 mars, à 3 h. p.m., la vocation religieuse était à l'honneur. On avait invité des enfants de la paroisse, appartenant à différentes communautés, à faire partie du forum. Comme la veille, la Rév. Sr Paul présenta aux élèves des grades 7 à 12, et à quelques invités spéciaux, M. l'abbé A. Couture, M. Théophile Joyal, Mmes Antoine Alarie, Hector Bahuaud, Thérèse Baudry (compagne de classe de plusieurs des religieuses présentes), Albert Péloquin, le R. P. Jean-Paul Aubry, O.M.I. (fils de M. et Mme Paul Aubry), économe au Noviciat des Oblats à St-Norbert, la Rév. Sr Eugénie Bilodeau, S.G.M. (fille de feu M. et Mme Eugène Bilodeau), dont trois de ses frères sont de la paroisse, MM. Emmanuel, Albert et Gérard Bilodeau; cette dernière est économe au Sanatorium de St-Boniface, la Rév. Sr Jeanne-Lucille, F.d.l.C., fille de M. et Mme Antoine Alarie, principale de l'école élémentaire de St-Adolphe, la Rév. Sr Marie-Angèle, M.O., fille de M. et Mme Pacifique Courcelles, institutrice au Jardin de l'Enfance Langevin, à St-Boniface, la Rév. Sr Marie-Julien, S.N.J.M., fille de M. Théophile Joyal, institutrice au Sacré-Coeur de Winnipeg.

Présidait le forum, la Rév. Sr M.-Jacques-Fernand, de St-Boniface, qui a enseigné pendant plusieurs années à Ste-Agathe. De fait elle s'est plû à mentionner que deux des religieuses du forum avaient été ses élèves.

Chaque membre du forum avait à répondre aux questions suivantes: Quels motifs vous ont poussés à entrer en communauté? Comment s'est fait sentir pour vous l'appel de Dieu? Quel fut pour vous le plus grand sacrifice à faire à ce temps-là et que sont les présents sacrifices? Comment servez-vous Dieu dans votre communauté? Quelles joies trouvez-vous dans la vie religieuse? Quel rôle l'amour y joue-t-il? Le prêtre et les religieuses surent répondre à toutes les questions avec honnêteté, franchise et une conviction profonde d'avoir choisi la meilleure part en répondant généreusement à l'appel du Maître de ne servir que lui seul en se mettant pourtant au service de leur prochain.

Les anecdotes gaies qui fusèrent à travers le sérieux des réponses mirent une note d'allégresse qui dut faire vibrer les fibres du coeur de plusieurs des jeunes auditeurs attentifs.

A l'issue de la séance, la Rév. Sr Paul remercia chaleureusement religieux et religieuses de s'être dérangés pour se prêter si aimablement à son projet. Les invités furent priés de se rendre à la salle à manger ou un succulent goûter les attendait. Ce fut un très gai rendez-vous qui a procuré à tous les assistants un bien doux plaisir. Pour visiteurs et visiteuses, un court retour à la paroisse natale et à l'école, un petit entretient avec parents et amis ne pouvaient qu'être fort agréable.

Caisse populaire

Le lundi soir 4 mars, dans la salle paroissiale, avait lieu la 21e assemblée annuelle de la Caisse populaire de Ste-Agathe. A 8 h. 30, le billet d'entrée, une part sociale, fut tiré et gagné par M. Maurice Côté. M. l'abbé A. Couture, curé, dit la prière d'usage. M. Edmond Lemoine, président, souhaita la bienvenue aux assistants et invita Mme Yvette Courcelles, gérante, à lire les minutes de la dernière assemblée, qui furent adoptées. Dans le rapport de la direction, M. E. Lemoine disait que tous, directeurs et sociétaires, pouvaient se réjouir des constants progrès de la Caisse, qui a atteint un actif de $240,738.66 en 1962. Une augmentation de $44,000 par rapport à 1961. Les bienfaits qu'a apporté la Caisse ne se compte plus. C'est une oeuvre sociale et paroissiale instituée pour venir en aide aux membres dans leurs affaires financières et leur permettre de rester "maîtres" chez eux. Sur un nombre de 621 paroissiens, 369 étaient membres au 31 décembre 1962.

Le rapport du comité de crédit fut présenté par M. Emmanuel Lemoine. Soixante-treize prêts ont été accordés au montant de $88,998.53. A part quelques exceptions, on est fidèle à la parole donnée pour la remise des prêts au temps fixé par l'emprunteur lui-même.

M. Hector Bahuaud donna le rapport du comité de surveillance qui fut très satisfaisant. Après discussions sur certains points des différents rapports, tous furent adoptés à l'unanimité. L'assemblée approuva avec satisfaction la suggestion de la direction pour un boni de 4 pour cent sur parts sociales.

Vint ensuite les élections des officiers: Mme Maurice Lemoine fut réélue à la surveillance, M. Emmanuel Lemoine au comité de crédit, et MM. Télesphore Dorge, Edmond Lemoine et Jean-Léon Ouimet resteront à la direction. Les deux premiers pour trois ans et M. Ouimet pour un an. M. Elie Dorge se fit l'interprète de tous pour faire connaître à Mme la gérante combien tous apprécient sa compétence et son dévouement, et remercia les officiers qui, bénévolement, donnent leur temps et leur énergie au bien commun.

La soirée se clôtura par un goûter.

Assemblée de la Coopérative

Le mercredi soir 6 mars fut le tour de la Coopérative du district de Ste-Agathe Limitée d'avoir son assemblée annuelle. Quelque 58 personnes y assistaient. Un rapport complet et détaillé des opérations financières de la Coopérative du 30 novembre 1961 au 30 novembre 1962, fut remis à chacun. Quoique le chiffre d'affaires ait montré une diminution sur l'année précédente, il reste encore très imposant.

Les directeurs sortant de charge étaient MM. Edmond Lemoine, Gustave Lévesque et Henri St-Onge. M. Lévesque s'est retiré. M. E. Lemoine a été réélu pour trois ans, et MM. Donat Alarie et Léon Courcelles furent élus pour faire partie de l'exécutif.

Malades

Prompt rétablissement à Mme Bernadette St-Onge, patiente à l'hôpital de Morris; à M. et Mme Joséphat Dorge, en très précaire état à leur domicile; à Mme Emile Joyal, convalescente, revenue chez elle le 8 mars. Cette dernière est chanceuse que ses fille et gendre, M. et Mme Armand Marion, de Kenora, Ont., soient en vacances d'une semaine. Ceci permettra à Mme Joyal de mieux se reposer et de se remettre plus complètement de son opération.



M. C. R. Notley, membre de la Chambre de Commerce des jeunes de Transcona, a été élu président du concours des adolescents pour le championnat provincial 1963 de la sécurité routière, qui se tiendra à Transcona les 1er et 2 juin. Les gagnants du championnat provincial représenteront le Manitoba au championnat national qui aura lieu à Québec au début de juillet.

St-Claude

Soirée française

Le 26 février, à 8 h. p.m., avait lieu une soirée à la française à l'occasion de la distribution des diplômes et des prix de français. M. Marcel Lacroix souhaita la bienvenue à l'assemblée qui remplissait la salle.

La classe de 8e année débuta la soirée par deux chants, "L'Eglise" et "Quand le diable a la goutte". Dans ce deuxième chant, Simone Ricard personnifiait le diable, Simone Oliviéro, le buveur, Gilbert Dion, le canard, Michel Binne, la poule, et Ernest Gautron, le chat.

Le numéro suivant, "La maison hantée", faisait allusion à ce fameux fantôme qu'on avait prétendu voir à l'église dernièrement. Le dentiste (Michel Binne) laisse son serviteur (Gérald Rey) seul avec son ami, Gaspard (Lionel Bourgoyne). Un client (Robert Magne), héros de la pièce, se fait servir par le génie de la maison jusqu'au moment où il apparaît devant le policier (Paul Gaultier). Le cigare et le vin étaient bons mais la frousse fut "meilleure" encore. Félicitations à Robert Magne qui sait se tirer d'affaires avec fantômes et policier!

La 7e année présentait, sous la direction de M. Haché, deux chants du Père Duval, "Qu'est-ce que j'ai dans ma p'tite tête" et "Seigneur, mon ami". Daniel Martin, Aline Goulet, Louis Boille et Lionel Bourgoyne accompagnèrent à la guitare.

Il y eut ensuite un "concours" de Relève avec Mlle Angéline Patience (Evelyne Martel), comme institutrice. Les honorables juges étaient M. Crévette (Guy Bruneau), M. Platte (Denis Chappelaz), Mme Souriant (Marilyne Tougas) et Solange Dacquay. Les six concurrents de l'école "Sixhuit", intéressèrent l'auditoire par leurs fines remarques et leurs réponses justes. Polycarpe Toutfin (Alphonse Bernard) se vit offrir le 1er prix par l'honorable M. Crevette, et les cinq autres, Michel Content (Norbert Dupasquier), Oscar Riant (Daniel Martin), Zéphirine Coquette (Diane Palloud), Sophie Toutelà (Denise Jacques), et Lyne Distingué (Lorraine Binne) eurent un prix de consolation offert par les autres juges. Félicitations à ces élèves pour leur esprit d'initiative.

La 5e année, sous la direction de Mme Cantin chanta "Maître Pierre". L'orchestre "Arc-en-ciel" se vit chaudement applaudir; il sera même entendu à CKSB; au tambour, Norbert Dupasquier, à la guitare, Henri Dupasquier, Léonce Demas et Lionel Bourgoyne. Lorraine Dupasquier et Gisèle Bourgoyne chantèrent "Tom Dooley", "L'eau vive" et "Chevaliers de la table ronde".

La 6e année déclama avec force mime une fable de Lafontaine, "Les animaux malades de la peste". De l'école secondaire, Arthur Rey, Denis Danais et Roger Binne présentèrent une courte pièce intitulée "Les deux timbrés". La chorale de l'école secondaire chantait "La marche juvénile".

Le R. P. P. Leduc, S.J., du collège de St-Boniface, eut la bonté de dire quelques mots. M. l'abbé J.-M. Gagné, curé, ajouta que des soirées de ce genre aident beaucoup à la conservation du français dans les paroisses. Un chant à la Reine du ciel, "Salve Regina", exécuté par l'école secondaire, mit fin à une agréable soirée.

Fructueuse Semaine des Vocations à l'école secondaire de St-Claude

ST-CLAUDE — Voici un résumé des conférences de M. l'abbé Louis-Philippe Jean aux garçons à l'occasion de la Semaine des Vocations.

"Pour une nouvelle Pentecôte"; c'était le sujet que nous avions à considérer lors de la Semaine des vocations à l'école secondaire de St-Claude. Chaque jour nous présentait un thème nouveau.

L'Eglise militante

"Tous mobilisés dans l'Eglise militante" nous rappela que notre vocation première était la sainteté. D'abord, parce que nous sommes tous appelés à la gloire du ciel; ensuite, parce que nous sommes tous appelés à vivre sur la terre dans la grâce sanctifiante; enfin, à cause des aspirations différentes de chaque personne, nous sommes aussi tous appelés à un état de vie particulier. Cet état de vie particulier que nous appelons vocation arrêta notre regard sur les critères à considérer pour bien le choisir.

Voici donc ces deux critères. Il faut d'abord connaitre la volonté de Dieu: 1) elle se fait connaître par le Pape, les évêques et les prêtres qui nous font part des besoins de vocations sacerdotales et religieuses; 2) elle se fait connaître par notre milieu, lequel manifeste de bonnes dispositions par des parents chrétiens et des écoles à influences religieuses et catholiques; 3) elle se fait connaître par les nombreux besoins de l'Eglise dans divers champs d'apostolat aux besoins urgents; 4) elle se fait connaitre par les qualités, les aptitudes, l'intention droite et le désir de se donner à Dieu et aux âmes, soit en son pays ou à l'étranger; 5) elle se fait connaitre enfin par un appel définitif officiel et individuel de l'Eglise représentée par les autorités légitimes.

Il faut ensuite connaitre la part de l'homme: Ce dernier doit **voir** de concert avec son directeur spirituel, de préférence son confesseur, ses possibilités de choisir telle vocation plutôt qu'une autre; il doit **pouvoir** répondre aux exigences de la vocation elle-même; en voici quelques-unes qui sont principales: la générosité, la piété, etc.; il doit **vouloir,** c'est-à-dire avoir l'intention droite; enfin, il doit **recevoir** l'appel des autorités légitimes. Voilà, du côté de Dieu et de l'homme, les exigences de la vocation quelle qu'elle soit.

Le laïcat

"Le laïcat apostolique". Avec ce thème nous entreprenions l'étude de la vocation proprement dite, qui est l'appel à un état de vie particulier. Les mots "laïcat apostolique" nous firent voir deux valeurs vraiment apostoliques. Ces valeurs étaient celles-ci: l'apostolat qui doit être un témoignage et aussi un service. Voilà deux valeurs d'une vocation personnelle et originale pour le laïque chrétien. Pour le laïque appelé à choisir un état de vie particulier, le mariage et le célibat s'ouvrent donc à lui avec autant d'exigences que la vocation sacerdotale et religieuse.

Les conditions d'un heureux mariage, les voici: accepter les enfants que Dieu veut bien donner et les éduquer chrétiennement, et aussi l'amour et la fidélité que les époux doivent se donner. Tandis que le célibat exige, pour qu'il soit une vocation conduisant à la perfection chrétienne, ces deux conditions essentielles: la résolution de ne pas se marier, c'est-à-dire se consacrer totalement à Dieu par des voeux privés faits sous la direction d'un prêtre et un grand amour de Dieu et des âmes.

La vie religieuse

"Consacré dans la vie religieuse". C'est l'état de vie le plus parfait à cause des conseils évangéliques qui sont chasteté, pauvreté, obéissance. Cet état de vie exige des voeux publics prononcés devant les supérieurs officiels de l'Eglise. La règle de vie et la vie en communauté complètent les conditions essentielles de cette vocation. C'est le plus haut service aux possibilités de rayonnement multiples. Nous trouvons aussi les instituts séculiers qui sont aujourd'hui très florissants; ces instituts s'accommodent d'une règle de vie et prononcent des voeux semi-publics. L'Eglise a besoin de ces âmes ardentes au coeur de feu pour répandre le feu de la charité partout à travers le monde par leur témoignage et leur service dans leur collaboration apportée aux prêtres.

Le sacerdoce

"La Hiérarchie sacerdotale". Tout un monde laissé à lui seul ne peut se concevoir; si cela arrivait, nous aurions un cas désastreux de la vocation commune, le mariage. Il lui faut le secours des religieux et religieuses qui apportent Dieu par leur témoignage et leur service. Mais sans prêtres, que feraient les époux et les religieux et religieuses? A cette question, il faut donc remonter à la source, l'appel angoissant du Christ. Il faut des prêtres; qui les donnera? Ici, les âmes généreuses, pieuses et animées d'un vif désir de faire connaître Dieu et de l'aimer et d'aimer aussi les âmes, doivent s'interroger. Le Pape fait appel aux Canadiens pour fournir à l'Amérique latine plus de prêtres. Il en manque. Que répondrez-vous?

Celui qui répond aux dernières paroles du Christ, "J'ai soif", répondra aussi à l'appel même que Jésus faisait à ses apôtres: "Viens, suis-moi". Le jeune homme qui accepte de devenir prêtre, travaillera sous la conduite de son évêque dans le diocèse, dans la cité, dans la paroisse. Sa mission parmi le monde sera celle d'un témoin et d'un serviteur tout en s'acquittant de ses fonctions sacerdotales. Ces fonctions sacerdotales sont la prière, la prédication et l'administration des sacrements.

Tous missionnaires

"Catholiques, tous missionnaires". A chacun de ces thèmes, nous voyons bien que nous avons tous un rôle à jouer. Les prêtres, les religieux, les religieuses, les instituts séculiers, les époux, les célibataires, tous les chrétiens font partie de l'Eglise missionnaire. Selon l'exemple des premiers chrétiens, nous devons vivre aujourd'hui cette "Nouvelle Pentecôte" dont parle le pape Jean XXIII.

La vocation missionnaire, comme la vocation à la sainteté, s'étend à tous les catholiques. Notre mission c'est de rajeunir l'Eglise. Quelle que soit notre vocation à un état de vie particulier, nous devons vivre notre baptême et notre confirmation par une vie chrétienne toute de foi: prier, fréquenter les sacrements, observer les commandements, pratiquer les vertus théologales et accomplir son devoir d'état, source de sanctification. Le devoir missionnaire, dit Pie XII, est un devoir qui s'impose à tous les catholiques de façon continue et obligatoire. C'est la pratique même de la vie chrétienne. Ayons l'esprit missionnaire, et désormais, soyons tous missionnaires en mettant en pratique la parole du Christ: "Allez, enseignez toutes les nations . . .".

Les élèves de l'école secondaire désirent remercier sincèrement M. l'abbé Louis-Philippe Jean, vicaire à St-Claude, et M. l'abbé Joseph Choiselat, curé de Haywood, qui présentèrent d'intéressants et fructueux aperçus pendant toute cette semaine des vocations. Tous profiteront certainement de ces bons conseils.

Les élèves de S-Claude.



Dave Keon, à gauche, et Dick Duff, à droite, du club de hockey de Toronto, revivent certains moments excitants de leur carrière dans la Ligue Nationale en compagnie de jeunes admiratrices, alors qu'ils feuillettent des reproductions en couleurs de la série "Grands moments du Sport au Canada", peintures originales éditées par la compagnie d'assurance The Prudential. Créée par l'artiste canadien Huntley Brown à la demande expresse de cette compagnie, la peinture illustrée ci-dessus, à droite, rappelle l'exploit des deux étoiles de Toronto contre Chicago le soir du 22 avril 1962: ils enregistrèrent alors le point gagnant, celui qui donna le championnat à leur club pour la première fois depuis onze ans.

On peut aider au programme d'expansion de "L'Evangéline"

OTTAWA (Le Droit) — A la suite d'études sérieuses faites par l'Association des quotidiens de langue française sur la situation financière de "L'Evangéline" et sur les moyens de rendre ce journal définitivement viable et rentable, les dirigeants de la campagne ont décidé d'appliquer le produit total de la souscription, soit $150,000, à un programme d'expansion qui sera réalisé le plus tôt possible sous la surveillance d'un comité de spécialistes en matière d'édition.

Comme l'on sait, cette campagne nationale qui se poursuivra du 18 mars au 18 avril, a pour but d'assurer définitivement la survivance du journal des Acadiens. L'Association des hebdomadaires de langue française et tous nos journaux participent activement à cette campagne.

Les dons à la campagne de "L'Evangéline" sont déductibles pour fins d'impôt et, à cet effet, des reçus seront préparés à l'intention des souscripteurs par la suite.

Programme d'expansion

Le produit global de cette campagne, soit $150,000, sera utilisé aux fins suivantes du programme d'expansion de "L'Evangéline".

Tirage du journal

Pour s'assurer des revenus additionnels par la publicité et les abonnements, "L'Evangéline" doit être en mesure d'augmenter son tirage qui est de 10,600 seulement. On estime qu'un plan d'action permettra au journal, en trois ans, d'atteindre environ 35,000 foyers.

Pour en arriver là, il faudra établir une meilleure répartition des zones de distribution, embaucher des équipes de représentants, de vendeurs et de distributeurs, livrer le journal à domicile dans de nouvelles régions, faire de la propagande intensive auprès des agences de publicité et promouvoir l'abonnement par des méthodes scientifiques. Une somme de $45,000, soit $15,000 par année, sera consacrée à cette fin.

Transport et livraison

La population acadienne et de langue française étant disséminée à travers les trois provinces maritimes, le service de transport et de livraison d'un quotidien doit être adéquat. A l'heure actuelle, la livraison subit souvent des retards, faute d'un système bien organisé. A certains endroits, le journal arrivent beaucoup trop tard. On prévoit donc, pour remédier à cette lacune, l'achat d'un camion et le louage de services additionnels de transport, au coût de $150,000.

Bureaux régionaux

L'ouverture de deux bureaux régionaux s'impose à Campbellton et à Edmundston.

Une partie de l'outillage doit être remplacé, rénové ou réparé dans les services de la typographie, de la reliure, de la composition, de la clicherie et de la mise en page. Pour faire face à la concurrence, l'imprimerie doit s'équiper à l'Offset. De plus, pour rendre le journal plus complet et plus attrayant, il faut améliorer le service des nouvelles locales et régionales, ceux de la photographie et des correspondants. Ces améliorations à la production et à la rédaction coûteront $40,000.

En résumé, l'argent souscrit servira uniquement à développer ces quatre services essentiels du journal "L'Evangéline".

Motion de la vingt-cinquième session du Bureau Catholique de l'Enfance

Comme chacun sait le "Bureau international catholique de l'Enfance", dont le président est M. Raoul Delgrange et l'aumônier général fondateur est le R. P. Gaston Courtois, est une organisation créée en 1947 et agréée officiellement par le Saint-Siège.

Le Comité Directeur du Bureau International Catholique de l'Enfance réuni en sa XXVe session à Cologne (Allemagne), les 16 et 17 novembre 1962, a été particulièrement ému devant certaines opinions émises par la presse, la radio et la télévision à l'occasion du douloureux procès de Liège.

C'est pourquoi, au nom des 160 organisations nationales affiliées au Bureau International Catholique de l'Enfance dans le monde entier, le Comité Directeur, se référant à la doctrine d'Amour de l'Evangile et à la Tradition de l'Eglise qui a toujours manifesté sa sollicitude et sa prédilection pour les êtres souffrants et défavorisés,

1) rappelle la Déclaration des Droits de l'Enfant reprenant les principes du Droit Naturel, adoptée par l'assemblée générale des Nations unies, le 20 novembre 1959, par 78 voix sans opposition, notamment les principes numéros 1, 2, 9, 10 et le principe numéro 5 ainsi formulé: "L'enfant physiquement, mentalement ou socialement désavantagé doit recevoir le traitement, l'éducation et les soins spéciaux que nécessite son état ou sa situation",

2) réaffirme les droits imprescriptibles de l'enfant, "avant comme après sa naissance" (préambule de la Déclaration des Droits de l'Enfant), sans aucune discrimination, et, par conséquent, quel que doive être son état physique et psychique: droits à la vie, au respect de sa personne, à l'amour de ses parents, à la considération de la Société et à l'éducation dont il est capable,

3) souhaite que cette doctrine soit davantage et clairement présentée aux enfants et aux jeunes à l'occasion de l'enseignement donné au cours des années de l'éducation, et aussi — très spécialement — aux fiancés et aux époux,

4) tient à rendre hommage aux parents d'enfants handicapés et inadaptés qui ont le courage d'affronter leur situation en assurant à leurs enfants cette affection et ces conditions de vie auxquelles ils ont droit dans le sein d'un foyer fortifié par l'épreuve,

5) associe à cet hommage les médecins, infirmières, éducateurs spécialisés et autres professionnels qui se consacrent avec dévouement et compétence au service des enfants handicapés et inadaptés,

6) demande solennellement à la société tout entière et à l'Eglise de tout mettre en oeuvre pour que ces enfants soient accueillis et intégrés dans la communauté, pour que leurs parents soient aidés d'une manière efficace, moralement et matériellement, dans leur tâche, tout en gardant leurs responsabilités, et pour que les professionnels qui se vouent à leur rééducation soient soutenus et encouragés dans l'exercice de leurs fonctions.

NE L'OUBLIONS PAS!

Il y a 20 ans, en 1943, il nous fallait penser à trois choses, si nous n'étions pas au combat quelque part ailleurs dans le monde.

Notre travail de guerre; les coupons ou jetons de rationnement, et enfin les colis à expédier aux amis, aux voisins, qui, peut-être âgés d'à peine 18 ans, étaient devenus des militaires, puis des prisonniers en terre ennemie.

La Croix-Rouge canadienne s'est occupée pour nous de l'expédition en lieu sûr de 16,000,000 de colis aux prisonniers, pendant la dernière guerre. Ces colis de vivres et de vêtements ont laissé dans la mémoire des anciens combattants prisonniers une marque qui ne sera jamais effacée. Chacun représentait un gage de survie presque confortable pour une semaine au moins.

Que nos colis de vivres et de vêtements se soient rendus à destination, nous en avons la preuve par les témoignages de ceux à qui nous les avons adressés. Rien ne s'est perdu.

Chose impossible si n'avait pas existé ce fameux "Comité international de la Croix-Rouge", installé dans le pays le plus "neutre" du monde, la Suisse. Les 25 dignitaires suisses qui n'ont jamais rien demandé pour leurs services, étaient en mesure de s'adresser à tous ceux qu'on nommait alors les "Grands de ce monde".

Mars est pour nous: "le mois de la Croix-Rouge" et, cette année: le mois du 100e anniversaire de la Croix-Rouge. Nous donnerons généreusement, car toute contribution que nous pourrons offrir à l'oeuvre fantastique du "Comité international", par l'entremise de notre Croix-Rouge canadienne, pourra encore aider des milliers d'individus, si nous donnons **tous** généreusement.

Seulement 30 pour cent de la population est chrétienne

FRIBOURG — Selon des statistiques établies par la "Catholica Unio". Oeuvre pontificale pour la réunion de l'Orient chrétien et de l'Eglise catholique, on compte actuellement 888 millions de chrétiens des diverses confessions, ce qui représente 30 pour cent de la population mondiale, estimée à 2,981 millions d'âmes.

Parmi les chrétiens, il y a 545 millions de catholiques, soit 60.2 pour cent; 85 millions d'orientaux (10.5 pour cent) et 285 millions de protestants (29.3 pour cent). Prés de 536 millions de catholiques sont de rite latin, tandis que les fidèles des divers rites orientaux sont au nombre de 9,235,000.

Les catholiques des divers rites orientaux se répartissent comme suit: rite byzantin, 7,585,000; rite arménien, 100,000; rite chaldéen, 500,000; rite copte, 150,000; rite maronite, 700,000; rite syrien, 200,000.

Chez les chrétiens orientaux, on compte 71,500,000 orthodoxes; 14 millions de monophysites et 85,000 nestoriens.

Le groupe le plus important des chrétiens évangéliques est formé par les luthériens, qui sont 81 millions, suivis des réformés (calvinistes), 46 millions; des baptistes, 40 millions; des méthodistes, 39 millions; des anglicans, 34 millions; des congrégationalistes, 8 millions, et des Eglises libres, qui comptent 10 millions de fidèles.

Cette statistique n'est pas absolument exacte, du fait que l'on ne possède, sur l'appartenance confessionnelle des pays sous régime communiste, que des chiffres approximatifs.

Funérailles, à Willow-Bunch, de M. Anton Dosch, à l'âge de 90 ans

WILLOW-BUNCH — Le lundi 4 mars eurent lieu les funérailles de M. Anton Dosch, décédé le 27 février, à l'âge de 90 ans. Le service funèbre fut célébré le lundi 4 mars par M. l'abbé Adrien Chabot, curé. M. Paul Weismillar conduisait le deuil. L'épouse du défunt le précéda dans la tombe le 4 mars 1955.

Les porteurs étaient M. Alphonse Lafrenière, Wallace Fitzpatrick, Antonio Fiset, Roméo Martin, Jean Bourdage et Philias Blais; ces deux derniers firent la quête. M. Ross, d'Assiniboia, était en charge des funérailles.

La famille Dosch remercie tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de ce deuil qui vient de la frapper.

Autres décès

Mme Claire Rochon, fille de M. et Mme Albert Lambert, de cette localité, est décédée à Edmonton à l'âge de 61 ans.

Mme Paquin (Cécile Lavallée), décédée récemment à l'âge de 56 ans, est la soeur de Mme A. Tougas, de Georges et Lucie Lavallée, de Willow-Bunch. Sincères condoléances à ces familles éprouvées.

Çà et là

M. et Mme A. Lafrenière passèrent quelques jours à Moose Jaw, récemment.

Mlle Monique Boulianne, étudiante garde-malade à Regina, vint passer la fin de semaine chez sa tante, Mlle Maura Boulianne, et ses frères.

M. et Mme Sylvio Sylvestre se rendirent à l'ouverture du parlement à Regina, dernièrement.

M. Rosario Grégoire et sa soeur, Mme Wilfrid Benoit, accompagnée de sa fille, Marguerite, sont allés visiter leur père, M. Alcide Grégoire, patient à l'hôpital Providence de Moose Jaw depuis trois mois. Mme E. Dionne les accompagna pour aller voir son mari hospitalisé depuis quelques semaines.

M. Richard Cayer est retourné à l'hôpital de Moose Jaw, où il fut opéré récemment; son état de santé est satisfaisant.

Mme André Philippon et Mlle Carol Weismillar furent patiente à l'hôpital d'Assiniboia durant quelques jours.

Mme Philippe Cayer a subi une opération le vendredi matin 8 mars, à l'hôpital d'Assiniboia. Son mari est allé lui rendre visite à plusieurs reprises.

Mlle Gisèle Mathieu, étudiante au collège des instituteurs à Regina, visita ses parents, dernièrement.

Mme Jean Bonneau, son fils, Claude, ainsi que M. et Mme Michel Bonneau et Mme L. Dionne allèrent à Moose Jaw la semaine dernière y visiter M. Jean Bonneau, patient à l'hôpital depuis plusieurs semaines.

M. Gérard Rodrigue, ainsi que M. et Mme Emile Rodrigue et leurs trois enfants, de Weyburn, vinrent passer la fin de semaine chez leurs parents, M. et Mme François Rodrigue.

M. et Mme Orphis Champigny, Mme Jean Champigny, ainsi que Mmes Emile Rodrigue et Albert Martin, visitèrent leurs mères au Foyer d'Youville à Gravelbourg, récemment.

M. et Mme Charles Mathieu et leur fille, Marcelle, allèrent à Gravelbourg y visiter leur mère, Mme J.-A. Mathieu, patiente à l'hôpital depuis quelques semaines.

M. et Mme Jean-Benoit Giraudier et leur famille allèrent à Moose Jaw le samedi 2 mars, pour affaires et en même temps ils visitèrent les patients à l'hôpital de Willow-Bunch.

Le lundi 25 février, M. et Mme Léonard Bourdages, W. Bradley, G. Green, Roland Granger et Sylvio Sylvestre allèrent à Bengough pour y rencontrer un groupe de Radville, Bengough et Ceylon. Un comité fut formé, composé de MM. Léonard Bourdage, Roland Granger et Sylvio Sylvestre.

Bienvenue au nouveau médecin, M. le Dr Cunningham, qui prend la charge médicale de cette localité.

Concours dramatique

Le vendredi 22 février, le club dramatique de l'école secondaire de Willow-Bunch remoprta le premier prix de ce concours à Assiniboia, en jouant la comédie "French Toast". A Melville, où ils jouèrent en semi-finale le vendredi 8 mars, ils gagnèrent le deuxième prix. Félicitations à tous.

Wolseley

Triste fin de jour

Le dimanche 10 mars eut lieu un bonspiel organisé par les Chevaliers de Colomb de Wolseley. Vingt-deux équipes de Wolseley, Sintaluta, Montmartre, Kendal, Candiac, Winthorst et Lemberg y prirent part.

L'équipe Plein, de Winthorst, sortit victorieuse et reçut des trophées. Les équipes Kress, de Kendal, et Tourigny, de Wolseley, vinrent en deuxième place. La journée fut assombrie quand M. Joseph Carl Grohs, de Kendal, après avoir joué sa partie à 5 h. 30 p.m., succomba à une crise cardiaque.

Çà et là

M. l'abbé F. Marcotte s'absenta quelques jours pour assister aux funérailles de sa tante à Calgary.

Mme Adrien Bonneville passa la semaine dernière chez ses fille et gendre, M. et Mme L. Anderson, à Regina.

Mme M. Boutin, de St-Hubert, vint en promenade chez ses filles, Mmes Louis et Léo Dureault.

M. et Mme Laurent Noels assistèrent à une soirée en l'honneur de leur mère, Mme S. Noels-Carignan, qui célébrait son 80e anniversaire, chez M. et Mme Jos. Joubert, à Montmartre.

M. Armand Laberge, de Moose Jaw, visita la famille Emile Tourigny, récemment.

M. Beverley Cieckiewicz est en bonne voie de guérison après avoir subi une opération à l'hôpital local.

MM. et Mmes Léon et Henri Coueslan assistèrent au mariage de leur nièce à Calgary, le 16 février. A leur retour, ils visitèrent des parents à Medecine Hat et Swift Current.

Malton est l'aéroport le plus achalandé au Canada

OTTAWA — L'aéroport le plus achalandé au Canada, l'an dernier, a été l'aéroport international de Malton, à Toronto. C'est la quatrième année consécutive que Malton vient au premier rang pour les décollages et les arrivées.

Un total de 89,876 décollages et atterrissages ont été enregistrés à cette aérogare, au regard de 91,764 en 1961. Ces chiffres ne comprennent pas les envolées d'entraînement local, qui demeurent sous le contrôle de l'aéroport.

L'aéroport international de Montréal se classe au second rang, pour la deuxième année consécutive, avec 82,541 départs et arrivées, au regard de 84,364 en 1961.

Le rapport du ministère des Transports attribue cette baisse à l'utilisation des avions plus gros et à une diminution des envolées à faible distance.

Vanguard

Une belle surprise

Vendredi dernier, pendant la messe du soir, les fidèles eurent la bonne surprise d'entendre leur nouvel orgue, et tous en goûtèrent l'harmonie et le timbre agréable. C'est un "Lowrey" qui fut installé par la maison Culham de Swift Current.

Les paroissiens de Vanguard sont justement fiers de l'achat de cet instrument qui prouve une fois de plus le bel esprit de coopération qui existe dans la paroisse. Mme Lucienne Anderson, A.R.C.T., est l'organiste bénévole depuis 15 ans.

Çà et là

Mme Lucien Gagnon est hospitalisée à l'hôpital de Gravelbourg, M. Frank Mann, à Vanguard tandis que Mme L. Hamel est retenue à la maison. Voeux de prompt rétablissement à tous ces malades.

La Ligue des Femmes Catholiques organise une partie de cartes et un bingo pour le dimanche soir 24 mars. Bienvenue à tous.

Le samedi soir 9 mars, l'équipe de hockey "Eagle" de Vanguard s'est mesurée contre l'équipe de Gravelbourg. La décision fut de 9 à 8 pour Vanguard.

Bienvenue à M. et Mme E. Brown qui viennent demeurer à Vanguard. M. Brown, un enfant de la paroisse, a accepté une position avec la Coopérative de Vanguard. Avant son mariage, il habitait avec ses parents sur une ferme.

Prince-Albert

Invitation spéciale

Le Cercle Molière de St-Boniface, Man., sera à Prince-Albert le dimanche 24 mars. Il présentera trois pièces, "La grammaire", "L'affaire de la rue Lourcine" et "Edouard et Agrippine", à 2 h. p.m. (heure avancée) dans l'auditorium de l'Académie de la Présentation de Marie. Tous sont invités à venir applaudir ces excellents artistes, dont la renommée est reconnue d'un océan à l'autre, non seulement au Canada, mais aussi aux Etats-Unis.

Activités locales

L'objectif de la campagne contre le cancer pour 1963 sera de $17,500. Une augmentation de $2,000 sur l'an dernier. La somme de $238,000 fut perçue en 1962 dans toute la province, selon M. O. Burton, 1er vice-président de la division provinciale.

Au cours de février, la collecte des taxes se chiffra à $59,085, soit $1,000 de plus qu'en 1962. Trente-cinq permis pour la construction de nouvelles bâtisses, représentant une valeur de $236,644, furent accordés pour les deux derniers mois; un total de $170,444 de plus que l'an dernier.

Carnaval

Au quatrième carnaval d'hiver annuel au Lac La Ronge, Mlle Patsy Lindskog fut couronnée Reine du carnaval devant une foule de 1,400 personnes. Elle fut choisie parmi cinq autres concurrentes.

Dans la course de dix milles, Sandy Ross, de Molanosa, remporta le 1er prix de $100. Il fit le trajet dans 1 heure et 18 minutes. Le 2e prix, $50, fut décroché par Oliver Beatty, de La Ronge. Pour les jeunes, les vainqueurs furent George Ross, 1er, E. Kelly, 2e, et Denis Geffries, 3e.

Deux citoyens de La Ronge se placèrent 1er et 2e dans la course avec "tobaggan". Ce sont Mark Quand et Ken MacDonald; John Olson, de Winnipeg, finit 3e.

Pour la course d'adultes en raquettes, R. Charles, de La Ronge, et Solomon Hardlott, de Stanley Mission, arrivèrent 1er et 2e respectivement, et E. Beatty, de Molanosa, en 3e place.

Pour les juniors, trois cousins, Moses, Edward et G. Bird, tous de La Ronge, se classèrent dans l'ordre indiqué.

M. Walter Robert, de Stanley, portant 425 livres de farine sur 50 verges, se classa premier, mais il fut presque vaincu par un second concurrent, portant 500 livres, qui trébucha à quelques verges seulement de la ligne d'arrivée. Plusieurs autres sortes de divertissements au cours de la soirée complétèrent cette mémorable journée.

Chronique sportive

Le dimanche 10 mars, le club de gouret du collège Notre-Dame se paya une visite à Debden. La joute se termina en faveur des étudiants au compte de 6 à 3. L'esprit sportif et l'enthousiasme persévérant manifestés de part et d'autre, méritent mention et encouragement. Parmi les élèves on retrouve en tout premier lieu Arthur Denis, gardien de buts, puis les compteurs, Marcel Denis, Léonard Cantin, Maurice McCrea et M. l'abbé Luc Ricard, professeur au collège. Félicitations à tous.

Aux quilles

Deux Canadiennes françaises de cette ville, Madeleine Lefèvre et Lena Belhumeur, débutantes dans ce genre de sport, réussirent a gagner le trophée Barry, emblème des "Loomer Lanes Western Canada Ladies' Doubles Championship". Luttant contre 17 autres maisons "Loomer" de Winnipeg à Vancouver, avec un pointage de 1,866, le plus élevé de l'Ouest canadien.

Çà et là

M. et Mme Jos. Tanguay, de cette ville, sont revenus de Saskatoon, où ils passèrent six jours. Ils se rendirent jusqu'à Battleford, Sask., où ils renouèrent connaissance avec plusieurs amis qu'ils n'avaient pas vus depuis longtemps.

Nouveau rite du mariage en Amérique du Sud

ROME — La formule de mariage en rite tolédan (ou mozarabe) sera utilisée en Amérique latine: ainsi en a définitivement décidé le Saint-Siège.

Au lieu de la phrase latine: "Ego coniugo vos", que le prêtre prononce immédiatement après le consentement mutuel des époux, il dit désormais, en castillan: "Et moi, au nom du Dieu tout-puissant, des bienheureux apôtres saint Pierre et saint Paul, et de la sainte Mère l'Eglise, je vous unis et je confirme en vous ce sacrement, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Amen".



NOTES AGRICOLES

Une excellente précaution: ne pas mélanger la semence traitée aux autres grains

Les cultivateurs devraient agir avec une extrême prudence dans la manutention des grains afin de prévenir le mélange de semences traitées avec les céréales destinées à la consommation humaine ou à l'alimentation animale.

D'après M. W. P. Campbell, spécialiste en fongicides au ministère de l'Agriculture du Canada, les insecticides et les fongicides à base de mercure, généralement utilisés pour traiter les semences, sont très toxiques, même en petites quantités, et s'accumulent dans l'organisme.

La contamination peut se produire surtout lorsqu'on mélange la semence traitée non utilisée avec des céréales destinées à la vente. Il est illégal d'offrir en vente des grains aussi toxiques, sauf pour fins d'ensemencement; toute personne qui en offre est passible d'une amende élevée. La Commission des céréales se propose de poursuivre les coupables et de les punir sévèrement.

Les céréales contaminées par la semence traitée aux produits mercuriels peuvent être découvertes par les inspecteurs de la Commission, mais il peut arriver que de petites "poches" de céréales contaminées dans une charge échappent à l'échantillonnage. Des cultivateurs et des meuneries ont subi de lourdes pertes attribuables à l'expédition, d'élévateurs régionaux, de céréales condamnées parce qu'elles renfermaient des grains traités au mercure. L'entière collaboration des cultivateurs est essentielle pour maintenir les stocks de céréales du Canada exempts d'insecticides et de fongicides. Une autre source de contamination est la sonde à céréales. Lorsqu'on s'en sert pour l'échantillonnage des céréales traitées, l'intérieur se recouvre du produit chimique utilisé lors du traitements. Etant donné que les produits chimiques sont presque insolubles dans l'eau, il est difficile de les éliminer par le lavage. Lorsqu'on utilise la même sonde pour les céréales non traitées, le frottement contamine les premiers boisseaux de grains en surface et les recouvre d'une quantité du produit chimique à peu près égale à celle que fournit un traitement régulier.

Le meilleur moyen de prévenir tout danger de contamination avec la sonde est d'en avoir un deuxième employé exclusivement pour les céréales traitées. Cela s'applique à ceux qui font traiter la semence aux établissements commerciaux tout comme à ceux qui possède l'outillage voulu pour le traitement à la ferme. L'emploi d'une deuxième sonde évitera toute menace à la santé humaine et aussi la possibilité de voir une charge de céréales condamnée par suite de contamination.

Le plancher des greniers et les coffres à céréales où il reste de petites quantités de céréales traitées sont une troisième source de contamination. Il faut effectuer un nettoyage minutieux après les semailles et entreposer dans un endroit sûr pour l'année suivante les céréales traitées et non utilisées.

★ ★ ★

Mars, mois de la bonne semence

Une bonne semence est le meilleur gage d'une abondante moisson de bénéfices.

C'est en adressant ce conseil aux cultivateurs canadiens que le ministre de l'Agriculture du Canada vient de proclamer mars "mois national des bonnes semences".

M. Hamilton a exprimé l'opinion que le choix de la variété voulue est l'une des décisions vitales que le cultivateur doit prendre durant l'année.

Pour illustrer sa pensée, il a cité le cas du maraicher qui se propose de vendre un légume donné de la qualité voulue à une date précise. La moindre erreur de calcul quant à la date de maturation ou de vérification concernant le type, la qualité, la résistance aux maladies et insectes peut aboutir à des pertes onéreuses.

"De même en culture des herbages", continuait le Ministre.

Un pâturage de courte durée demande des variétés à fort rendement dès la première année. S'il s'agit d'un pâturage permanent, il faut miser davantage sur la rusticité et la persistance.

Dans le cas des céréales, ajoutait-il, on doit se dire que la résistance aux maladies et à la verse compte plus en certaines régions qu'en d'autres.

Les gouvernements provinciaux publient à intervalles réguliers des listes de variétés les plus appropriées à chaque région en se fondant sur les résultats obtenus aux stations fédérales et autres institutions de recherches.

Et de déclarer M. Hamilton: "L'emploi de la semence certifiée de variétés recommandées est pour le cultivateur une occasion de mettre à profit le travail des chercheurs et encore la meilleure formule d'assurance-récoltes".

La marque "Semence certifiée, Canada" signifie pureté de la variété, bonne germination, absence aussi totale que possible de maladies et de mauvaises herbes.

C'est au cours de mars qu'on fait ses commandes de semences. Un choix judicieux de l'espèce, de la variété et de la catégorie réduira le coût de revient et conservera à son mieux la qualité des produits canadiens.

★ ★ ★

Antiparasitaires en agriculture

La sécurité, l'efficacité et l'emploi économique des antiparasitaires en agriculture a retenu l'an dernier l'attention de nombreux Canadiens occupés dans l'industrie et la recherche ou préoccupés de la santé publique et de la propagation du gibier, déclarait récemment le Dr Henry Hurtig, directeur fédéral préposé aux produits antiparasitaires.

M. Hurtig portait la parole à la fin d'une réunion de trois jours du Comité national sur l'emploi des pesticides. Un rapport des délibérations sera envoyé au Comité national chargé de coordonner les services agricoles, qui comprend des représentants du gouvernement fédéral, des provinces et des universités.

Le Comité s'efforce de dégager la vérité de l'erreur, de séparer la réalité de l'imagination dans ce domaine, d'ajouter M. Hurtig. Depuis des années, le ministère de l'Agriculture du Canada poursuit un travail considérable dans le but de préciser certains aspects liés à l'usage des antiparasitaires. Le Ministère emploie aussi tous les moyens dont il dispose pour s'assurer que des produits aussi indispensables à l'agriculture n'exercent aucun effet nuisible sur les êtres humains, sur la faune ou sur les autres ressources naturelles.

Les renseignements de dernière main sur le sujet sont rapidement transmis aux agronomes, en relations constantes avec ceux qui se servent d'antiparasitaires.

Le monument de Pie XII à St-Pierre de Rome

ROME — Les travaux en vue de l'installation à St-Pierre de Rome du monument érigé à la mémoire de Pie XII ont commencé ces jours-ci. Le piédestal a déjà été mis en place. Une inscription en latin indique que le monument a été érigé par les cardinaux créés par le Pontife défunt. Dans son testament, Pie XII avait indiqué qu'il ne voulait pas de monument et que son tombeau devait être installé dans un lieu discret.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED

1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3452

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. no 2	83.2	83.2	83.2	83.2	83.2
C.W. no 3	80.2	80.2	80.2	80.2	80.2
Fourrage no 1	79.2	79.2	79.2	79.2	79.2
Fourrage no 2	76.2	76.2	76.2	76.2	76.2
Fourrage no 3	73.2	73.2	73.2	73.2	73.2
ORGE —					
C.W. no 2—6 rangs	138	138	136.6	137.2	137
C.W. no 3—6 rangs	136	136	134.6	135.2	135
Fourrage no 1	125	125	123.6	124.2	124
Fourrage no 2	123.4	123.4	122.2	122.6	122.4
Fourrage no 3	120.4	120.4	119.2	119.6	119.4
SEIGLE —					
C.W. no 2	148.4	148.6	146 5/8	147.2	147 1/8
C.W. no 3	143.4	143.6	141 5/8	142.2	142 1/8
C.W. 2 rej.	145	145.2	143 1/8	143.6	143 5/8
C.W. no 4	132	132.2	130 1/8	130.6	130 5/8
Ergot	129	129.2	127 1/8	127.6	127 5/8
Sur voie net	146 7/8	147.2	145 1/8	145.6	145 7/8
OPTIONS — WINNIPEG					
AVOINE —					
Mai	82.6	82.6	82 5/8	82.6	82.6
Juillet	82.6	82.6	82 5/8	82.6	82 7/8
Octobre	81 1/8	81.2	81.2	81.4	81 7/8
Décembre	79 1/8	79 1/8	79 1/8	79.2	79.2
ORGE —					
Mai	128	127 7/8	126 5/8	127 1/8	126 7/8
Juillet	126 1/8	125 7/8	125	125 3/8	125.2
Octobre	120.6	120.4	120 1/8	120 1/8	120.2
Décembre	119	118.6	118 3/8	118 1/8	118 1/8
LIN —					
Mai	335	334.4	334.2	337 7/8	337.2
Juillet	334.2	334	334	337 7/8	337
Octobre	329.6	330.2	331.4	335	334
Décembre	326.2	326 5/8	327	331 3/8	330.2
SEIGLE —					
Mai	150	150.2	148 1/8	148.6	148 5/8
Juillet	139.6	139.6	137.6	138 5/8	138.2
Octobre	134 1/8	134 3/8	133 1/8	133 7/8	133 3/8
Décembre	132 5/8	132.4	131	131.4	131.4

(Pour la semaine du 4 au 8 mars 1963)

Semence de la luzerne Beaver

On est en mesure de distribuer ce printemps quelque 22,500 livres de semence certifiée d'une nouvelle luzerne qui résiste aux attaques de la flétrissure bactérienne.

Il s'agit de la variété Beaver mise au point par les stations de recherches Saskatoon-Lethbridge et lancée en avril 1961 à la suite d'essais répétés au Canada et aux Etats-Unis.

La majeure partie de la semence Beaver ira aux cultivateurs de l'Alberta où la flétrissure exerce surtout ses ravages, dans les régions irriguées notamment.

La maladie sévit encore dans l'ouest de l'Ontario mais des essais ont démontré que la nouvelle variété ne rend pas aussi bien que Vernal dans cette province, selon M. J. L. Bolton, de la station fédérale de recherches à Saskatoon. Vernal est la seule autre variété recommandée au Canada pour sa résistance à la flètrissure.

Dans les provinces des Prairies, par contre, Beaver fournit un rendement égal ou supérieur à celui de Vernal.

Pour ce qui est de la rusticité ainsi que du rendement en fourrage et en semence, Beaver peut se comparer aux variétés Grimm et Ladak.

• • •

Hybrides de maïs-grain

Quinze hybrides de maïs de grande culture ont été homologués jusqu'ici cette année par la Division des produits végétaux du ministère de l'Agriculture.

La Division a approuvé la vente commerciale de ces hybrides après recommandations de l'Ontario Corn Committee qui, préalablement, en avait éprouvé la valeur par des essais en différentes régions de cette province.

L'un des nouveaux hybrides, baptisé Funk's G-43, a été mis au point par l'Institut de recherches végétales à Ottawa. Il est aussi cultivé aux Etats-Unis. C'est le plus hâtif de tous les nouveaux-venus, sa période de maturité étant de 85 jours seulement; son rendement à l'acre; 106 boisseaux à 15 pour cent d'humidité.

Les autres hybrides du groupe précité sont Pioneer 3775, 3862, 385 et 3558; DeKalb 441, C-15 et XL-45; Warwick 316; Seneca 315 et 350; Funk's G-44; Pride K-300A, 232 et 432.

La période de maturité du groupe varie de 93 à 125 jours, et le rendement à l'acre de 102 à 141 boisseaux à 15 pour cent d'humidité.

Chronique du Collège Mathieu de Gravelbourg

Tournée de chant de la chorale du Collège Mathieu

"Le temps de la colonisation est fini!" C'est en ces termes que le R. P. Benoit Paris, O.M.I., résumait, lors de la réunion plénière de l'Amicale au mois de novembre dernier, son désir de voir le collège Mathieu rayonner à l'extérieur sur un plan artistique et culturel, et non seulement à l'occasion des rencontres sportives.

Le R. P. Fernand Binette, O.M.I., et M. Henri Caron, un de nos professeurs laïques, appuyés par les autorités du collège prirent cette expression d'un désir pour une invitation formelle à préparer nos gars dans un domaine difficile, mais qui demeure en tout temps une source de rajeunissement: le domaine du chant.

Sous l'habile direction du R. P. Binette, soixante de nos étudiants s'astreignirent à de longues heures de pratique pour bien apprendre une messe paroissiale, composée par le R. P. J. Martel, O.M.I.

De ce groupe imposant, 35 des plus âgés formèrent une chorale, et, toujours sous la direction du Père Binette, se perfectionnèrent dans l'exécution d'un répertoire de huit pièces de choix des deux langues du pays.

De son côté, M. Caron passa de longues heures à diriger la chorale des petits, composée de 25 de nos plus jeunes qui n'ont pas encore perdu leur belle voix de petit garçon. Ensemble, ils ont eux aussi appris huit beaux chants français et anglais, dont certains arrangements avaient été préparés par M. Garon même.

Afin de rendre quelques mélodies plus harmonieuses, le R. P. Binette groupa ces deux chorales en une seule, et leur montra trois autres chants de notre répertoire folklorique, et M. Caron, musicien accompli, prépara deux arrangements pour un quatuor dont il fait partie lui-même.

Tournée

Quatre longs mois de travail ardu mais intéressant fourni par ces jeunes étudiants, leur permit d'aller se promener dans cinq paroisses du diocèse pour y chanter la messe dominicale et présenter leur concert durant l'après-midi. Ils se trouvèrent à présenter à la fois deux aspects importants de la vie collégiale: le culte et l'art.

Le dimanche 17 février, nous fûmes reçus chaleureusement dans la paroisse de Laflèche. Les dimanches suivants, les 24 février, 3 et 10 mars, ce fut à Ponteix, Willow-Bunch et Ferland, que nous avions la joie d'aller prier avec les gens de ces paroisses et de leur présenter notre concert. L'ambiance d'intimité et de cordiale bienvenue que nous avons sentie dans chacune de ces paroisses restera toujours profondément imprimée dans nos mémoires et nos coeurs. Nous remercions MM. les curés qui nous ont si bien reçus, ainsi que tous ceux qui ont daigné nous encourager par leur présence à notre concert. Nous voulons remercier d'une façon spéciale tous ceux qui nous ont reçus dans leur famille pour dîner ou qui nous ont préparé un très bon repas dans leur salle paroissiale.

Ce fut le samedi 9 mars que nous avions l'honneur de présenter ce même concert aux gens de Gravelbourg, dans l'auditorium du couvent. Nous remercions très sincèrement les Révérendes Soeurs de Jésus-Marie qui nous ont reçus chez elles.

Dans tous ces endroits, les deux chorales du collège ont su interpréter les pièces choisies avec beaucoup d'art et de fini. Nous les félicitons et nous espérons qu'ils réussiront aussi bien dimanche prochain le 17 mars, lorsqu'ils se feront transporter par les ondes de CHAB sur les écrans de milliers de foyers du sud de la Saskatchewan.

Nous espérons que les années à venir nous permettront de revivre des heures semblables, et que le succès de nos jeunes marquera réellement la fin de la colonisation et le début d'une ère d'enthousiasme et de progrès dans les divers domaines artistiques et culturels.

Le Canada participe à une exposition d'articles de sport aux Etats-Unis

OTTAWA — L'augmentation des revenus et l'établissement de la semaine de cinq jours ont eu de fortes répercussions dans le domaine de l'activité sportive d'un bout à l'autre du continent. Aux Etats-Unis, les ventes annuelles d'articles de sport s'établissent maintenant à $900 millions, tandis qu'au Canada, où la population est dix fois moindre, elles dépassent $200 millions.

En Amérique du Nord, acheteurs et fabricants d'articles de sport se rencontrent à l'occasion du congrès et de l'exposition de la National Sporting Goods Association, qui a lieu chaque année à Chicago. Au cours de l'exposition de 1963, 24 sociétés canadiennes exposeront leurs plus récents produits en collaboration avec le ministère du Commerce.

Afin d'attirer le plus grand nombre possible d'acheteurs américains au stand du Canada à Chicago, le ministère a entrepris une campagne intensive de stimulation du commerce avant l'exposition. Le trait marquant de ce programme est la distribution par la poste aux acheteurs américains des établissements d'articles de sport d'une brochure attrayante et originale, préparée par la Division de rédaction et de montage des publications du ministère; cette brochure décrit les divers articles de sport fabriqués au Canada, plus particulièrement les produits qui seront exposés à l'occasion du congrès et de l'exposition de la National Sporting Goods Association. Elle renferme aussi des renseignements complets sur les exposants canadiens et la liste de leurs agents aux Etats-Unis.

Cette publication attrayante, avec ses pages de différentes largeurs, met en relief chacune des trois sections qui la composent: sports d'hiver, sports d'été et sports d'intérieur. Elle est imprimée en trois couleurs et fait voir au moyen de textes et d'illustrations le matériel de sport de ces trois catégories que peut fournir le Canada.

Le programme de publicité du ministère avant l'exposition comprend également des communiqués aux journaux, ainsi que des annonces et des articles spéciaux dans des revues américaines d'articles de sport.

Les 24 exposants du Canada présenteront toute la gamme du matériel de sports d'hiver, notamment de l'équipement de patinage, des bâtons et du matériel de hockey, du matériel de ski, des traineaux et des toboggans.

Dans la section d'été du stand du Canada, on exposera surtout du matériel de camping et de sport nautique. Le matériel de sports d'intérieur comprendra du matériel de gymnase, des exerciseurs domestiques et des souliers de joueurs de quilles.

Vient de paraître

Aux Editions de l'Homme

"La libération économique du Québec"

(Par Raymond Barbeau)

L'Indépendance du Québec est-elle possible au point de vue économique? Les Canadiens français sont-ils trop faibles économiquement pour sortir de la Confédération? La "République du Québec" serait-elle viable? Quels moyens les séparatistes entendent-ils prendre pour "libérer le Québec de sa servitude économique?" Raymond Barbeau, l'initiateur et le théoricien du séparatisme répond à toutes ces questions et à plusieurs autres dans son dernier ouvrage publié aux Editions de l'Homme et intitulé "La libération économique du Québec".

Partisans et adversaires de l'indépendance du Québec liront avec intérêt cet ouvrage très bien documenté, scientifique, et qui répond à toutes les objections théoriques et pratiques.

Jamais un livre n'avait poussé aussi loin la recherche sur un sujet aussi grave et qui demeure toujours de brûlante actualité. En publiant "La libération économique du Québec", l'auteur relève le défit des économistes et des hommes d'affaires. Nul doute que, publié aux Editions de l'Homme, ce troisième ouvrage de Raymond Barbeau fera époque dans l'Histoire du Canada français.

"La libération économique du Québec", le volume-clé du séparatisme est en vente partout à $1.00. On peut également se procurer ce volume en s'adressant au distributeur des Editions de l'Homme: L'Agence de Distribution Populaire, 1130 est, rue Lagauchetière, Montréal.

Les moissonneuses-batteuses en France et en Allemagne

BONN — Les moissonneuses-batteuses étaient au nombre d'environ 85,000 en République fédérale à la fin de 1962, ce qui devrait placer l'Allemagne occidentale au premier rang des pays du Marché commun, aussi bien en chiffres absolus qu'en densité par rapport aux surfaces cultivés en céréales.

En 1961, année pour laquelle les chiffres exacts sont déjà publiés, il y avait 152,000 moissonneuses-batteuses pour toute la Communauté économique européenne, dont 72,000 en Allemagne et 67,000 en France.

Val Marie

Amicale du collège

Le dimanche 10 mars, sous la présidence de M. l'abbé O. Lemay, curé, eut lieu une réunion des anciens du collège Mathieu de Gravelbourg et des paroissiens intéressés aux études classiques et à l'Amicale. On remarquait parmi les visiteurs les RR. PP. E. Dubreuil, O.M.I., recteur, W. Piédalue, L. Nogue et M. Charest, O.M.I., M. l'abbé R. Ducharme, le R. F. A. De Grandpré, M. et Mme D. Lepage, M. Lionel Tremblay, Mme Paul Moquin, MM. Pierre Lafrance et Marcel Moor, tous de Gravelbourg, et M. l'abbé G. Laprise, curé de Cadillac.

M. J. Fafard, maître de cérémonies, présenta le conférencier, M. L. Tremblay, qui traita la question de l'éducation chez les jeunes. Puis le R. P. Piédalue expliqua le but de l'Amicale du collège, qui présentement ramasse des fonds pour couvrir les dépenses de la bibliothèque.

Le clou de la réunion fut le forum sur les études classiques. On partagea l'assistance en une demi-douzaine de groupes. Chaque groupe discuta un des points du questionnaire et le secrétaire, nommé par chaque groupe, rendit compte du résultat après l'heure écoulée pour la discussion.

Le R. P. recteur adressa quelques mots et M. le curé clôtura la réunion par quelques réflexions très appropriées.

Avant de se séparer, on servit le café et une collation, et on chanta quelques chansons du bon vieux temps.

Décès

M. Pete Grant, 54 ans, est mort à la suite d'une crise cardiaque, le mercredi 6 mars. Il venait juste de sortir de l'hôpital de Swift Current, où il avait été patient pendant quelques jours.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Betty Walker; deux enfants en bas âge; trois frères, Stewart, Georges et Ian, tous de Val Marie; trois soeurs, Jenny (Mme Niel Johnson), de Trail, C.-B., Amy (Mme Horald Hedtrom), de Calgary, Alta, et Jessie (Mme Lloyd Sanderson), de Yakima, Wash.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

En dernière heure

Une autre pénible nouvelle arrive en dernière heure. M. Fidèle Nadeau, âgé de 48, est décédé subitement le lundi matin 11 mars. Apparemment, il a succombé à la suite d'une crise cardiaque. D'autres détails paraîtront la semaine prchaine.

L'ACFC vous parle

Langue parlée

Importance

Personne n'ignore l'importance de la langue parlée. Toute la technique de l'enseignement reste lettre morte aussi longtemps que l'enfant n'a pas appris à s'exprimer avec correction et facilité.

Il est malheureusement reconnu que la langue des Canadiens français manque de souplesse et d'aisance. Le vocabulaire est plutôt pauvre et la phrase lourde. Composer est une pénible tâche. Divers facteurs concourent à cet état de choses, mais il en est un qui domine tous les autres: une langue que l'on parle peu et dont on fait usage sans souci de correction. On se contente de se faire comprendre ou deviner; la peur du ridicule paralyse même ceux qui souhaiteraient un langage plus châtié. Comme le travail serait facilité et infiniment plus progressif si l'enfant apportait à l'école une langue déjà à peu près correcte.

Programme et langue parlée

L'école enseigne surtout des théories; c'est inévitable. Elle fournit les outils et la manière de les employer. C'est à l'enfant de voir à bien s'en servir. La langue parlée est une sorte de complément, de résultat final de l'enseignement et d'une application de tous les jours à bien s'exprimer.

Dans les écoles où l'enseignement d'une seule langue se fait tout le long du jour, il est possible cependant de donner une part assez considérable au langage; le temps à disposer le permet. Pour nous, c'est beaucoup plus difficile. Il faut tout de même pratiquer l'économie du temps et assurer l'enseignement des techniques indispensables: grammaire, composition, etc.

Une autre difficulté surgit du fait que, jusqu'à date, la langue parlée a été enseignée comme langue seconde. D'où absence de méthode, de programme comme de professeurs préparés pour en faire un enseignement de valeur destiné à ceux qui parlent déjà cette langue.

Moyens pratiques

Dans notre situation, il faut multiplier les moyens pratiques. Quelques-uns d'entre eux doivent s'insérer d'une façon normale dans l'enseignement si nous voulons une classe vivante. La formule **questions et réponses**, en plus de venir d'une saine pédagogie, oblige l'enfant à s'exprimer — à condition toutefois que l'instituteur demande une réponse dans une phrase à la fois complète et correcte au lieu d'un oui ou d'un non.

La composition orale, qui donne un résumé de lecture, raconte une histoire toute simple ou dialogue enrichit le vocabulaire et permet à l'enfant d'apprendre la maniement de la phrase.

Que nos **Associations de jeunesse** ou les **manifestations publiques** soient au moins bilingues quand elles ne peuvent être exclusivement françaises. L'enfant apprendra que le français doit avoir sa place partout et qu'il doit en être fier. Nos jeunes doivent se rendre compte que le bilinguisme les place dans une situation exceptionnelle même s'ils n'en voient pas toujours les résultats immédiats. Il va sans dire que ces associations fournissent encore aux jeunes des moyens de s'exprimer dans leur langue.

Il en est de même de la **conversation à** l'école. L'anglais est la langue de l'enseignement. Mais rien ne nous défend de parler français pendant les récréations ou même en classe en donnant une explication individuelle. Il n'est pas défendu non plus de donner le vocabulaire bilingue dans les classes de sciences ou dans les autres sujets.

Nous voulons, et avec raison, que le programme de français puisse se comparer à son équivalent anglais. Il en va de même dans toute la vie de l'enfant. Il faut que le jeune puisse se rendre compte d'une manière bien tangible que le français est bien chez lui et qu'il ne souffre d'aucun complexe d'infériorité.

Les festivals, les **concours** oratoires sont encore d'autres moyens qui favorisent l'expression de la langue. Ces activités exigent de nombreuses pratiques, permettent des rencontres, favorisent l'expression de la langue parlée.

Un dernier mot, en terminant. Ce ne sont pas les sermons, les réprimandes qui amèneront les enfants à parler français. Il faut mettre du français dans leur vie de tous les jours d'une façon aussi naturelle que l'air qu'ils respirent. Je comprends que les parents ne nous aident pas toujours. Mais c'est nous qui sommes les éducateurs, ne l'oublions pas. C'est à nous qu'il revient tout d'abord de former la mentalité, de créer un esprit. La civilisation d'un peuple se fait par ceux qui sont capables de l'éduquer.

Benoit PARIS, O.M.I.,
visiteur des écoles et directeur
de l'enseignement du français.

Cut Knife

Mariage DelFrari-Bruneau

L'église de Notre-Dame du Perpétuel Secours, de Cut Knife, était témoin d'une belle cérémonie lorsque Mlle Juliette Bruneau, fille de M. et Mme Roland Bruneau, de Léoville, unissait sa destinée à celle de M. Aldo DelFrari, fils de Mme DelFrari, de Cut Knife. M. l'abbé J. N. Fuchs officiait. M. Ronald McKeown fit les frais du chant tandis que M. D. McKeown l'accompagnait à l'orgue.

La mariée fit son entrée en l'église au bras de son père. Elle était charmante dans sa robe blanche de longueur valse en dentelle de rayonne et nylon sur taffetas de rayonne avec manches se terminant en pointes de lis et col carré en forme de V à l'arrière. Son voile de tulle de nylon, bordé de dentelle assortie à celle de la robe, était retenu par une tiare de pierres du Rhin. Son bouquet se composait de roses rouges.

La fille d'honneur, Mlle Yvonne Bruneau, de Léoville, cousine de la mariée, avait choisi une robe bleue de longeur valse en dentelle de nylon sur taffetas de rayonne parsemé de fils métalliques argent. Elle avait comme coiffure un bandeau de roses bleues sur tulle de nylon parsemé de paillettes. Elle portait un petit bouquet de roses avec rubans de satin blanc. M. Garry McKeown, de Cut Knife, était garçon d'honneur, et M. Ben Paron, de Baldwinton, agissait comme huissier.

Un banquet à la dinde fut servi dans la salle paroissiale par les dames de la paroisse à 72 invités. Un gâteau à trois étages, confectionné par la mère du marié et joliment décoré par Mme Wilfred Beaudry, ornait le centre de la table d'honneur. Mlle Kathie Weiers était en charge du registre. M. l'abbé Fuchs proposa le toast à la mariée. Une soirée dansante eut lieu à la salle Légion.

Pour le voyage de noces au sud de la Saskatchewan, la mariée avait choisi un costume de plaid brun avec accessoires verts et bruns. Son corsage était de boutons de roses jaunes et de lis de la vallée. A leur retour les nouveaux époux résideront sur une ferme à deux milles au nord de Cut Knife.

Décès

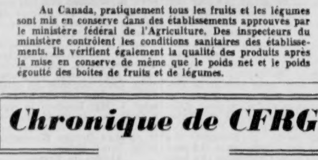
Le 2 mars, M. et Mme Armand Dupuis ont eu la douleur de perdre un de leurs bébés jumeaux âgé de 2 mois et 23 jours. Le porteur était M. Hildège Dupuis, oncle de l'enfant.

Naissance

A M. et Mme B. Corné est né un fils le 28 février.

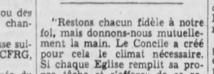




Au Canada, pratiquement tous les fruits et les légumes sont mis en conserve dans des établissements approuvés par le ministère fédéral de l'Agriculture. Des inspecteurs du ministère contrôlent les conditions sanitaires des établissements. Ils vérifient également la qualité des produits après la mise en conserve de même que le poids net et le poids égoutté des boites de fruits et de légumes.

Chronique de CFRG



Nous invitons tous nos auditeurs à prendre part au concours du Club 710 organisé pour les fêtes de Pâques.

L'émission "Club 710" est diffusée tous les jours de la semaine du lundi au vendredi de 5 h. 30 à 6 h. p.m.

Conditions

1. Donner la date que vous avez entendue l'émission Club 710.
2. Retenir le titre d'une mélodie entendue au cours de l'émission.
3. Citer le ou les noms de ou des interprètes, orchestre, chanteurs, etc.
4. Envoyer le tout à l'adresse suivante: Club 710, Poste CFRG, Gravelbourg.

Alors, une lettre sera tirée du courrier chaque vendredi au cours de l'émission, et l'auteur de la lettre tirée recevra un magnifique microsillon.

Pour terminer, le Jeudi-Saint aura lieu le tirage final. Deux lettres seront tirées parmi toutes les lettres reçues durant le concours et les heureux gagnants recevront le premier prix de $10, et le deuxième, de $5.00.

Ce concours est ouvert à tous nos auditeurs, jeunes et vieux. Pour 5c de timbres vous pouvez gagner un disque microsillon ou mieux encore $10 ou $5.

"Restons chacun fidèle à notre foi, mais donnons-nous mutuellement la main. Le Concile a créé pour cela le climat nécessaire. Si chaque Eglise remplit sa propre tâche et s'efforce de se renouveler par le Saint-Esprit, le principe de l'unité pourra en découler un jour." — Professeur O. Cullman, luthérien.

GRAVELBOURG — CFRG — GRAVELBOURG

710 kc/s jour — 1230 kc/s soir

DIMANCHE
10.00—Messe dominicale
11.15—Nouvelles
11.20—Musique
11.30—Terre nouvelle
12.00—Radio-Journal, Sur quatre roues
1.00—Radio-Journal, Sur quatre roues
2.00—Radio-Journal, Sur quatre roues
3.00—Match intercité
3.30—Musique de ballet
4.00—Radio-Journal
4.15—Cinéma, miroir du monde
4.30—Orchestre des réseaux anglais
5.30—Soirée de hockey
8.30—Radio-Journal
8.40—Tour des capitales
9.00—Les sports
9.05—Le cabaret du soir qui penche

Du lundi au vendredi inclusivement
7.00—Chez Miville
8.00—Prière du matin
8.15—Nouvelles
8.20—Soleil levant
9.00—Radio-Journal, Inspecteur Tanguay
9.15—Vie de femmes
9.30—Partage du jour
10.00—Radio-Journal Jeunesse dorée
10.15—Les visages de l'amour
10.30—Les Joyeux Troubadours
11.00—Radio-Journal
11.10—Détente musicale
11.25—Les sports
11.30—Une demi-heure avec . . .
12.00—Pot pourri musical
12.15—Nouvelles
12.25—Bulletin agricole
12.30—Chansonnettes
12.54—Tu es Roi chez toi
1.00—Chansons de la maison
1.15—Fémina
1.30—Plein soleil
1.54—D'une page à l'autre
2.00—Radio-Journal, Arc-en-ciel
2.15—Requêtes et succès
3.45—Coeur à coeur
4.00—Radio-Journal
4.15—Les aventures de Tintin
4.30—Picotin
4.45—Rythmes sud-américains
5.00—Coin des tout-petits
5.30—Club 710
6.00—Radio-Journal, Domicile adoré
6.15—Radio-Sacré-C.
6.30—Psychologie de la vie quotidienne
6.45—Le chapelet
8.00—Trente minutes d'informations
10.30—Nouvelles

LUNDI
7.00—Le petit ensemble vocal
7.15—Les affaires de l'Etat
7.30—La revue des arts et des lettres
8.30—Sur toutes les scènes du monde
10.00—Adagio

MARDI
7.00—Neil Chotem
7.30—Regards sur le Canada français
8.30—Hier et aujourd'hui
9.00—Concert symphonique
10.00—Récital d'orgue

MERCREDI
7.00—Rien qu'une chanson
7.30—Les mondes imaginés
8.30—Concert du mercredi
10.00—Petit concert
7.00—Variétés de Québec

JEUDI
7.30—Place publique
8.30—Petites symphonies
9.00—Compositeurs sud-américains
10.00—Musique de chambre

VENDREDI
7.00—Chorale du Canada français
7.30—Deux voix, un pays
8.30—Festivals européens
10.00—Récital

SAMEDI
7.00—Soleil levant
8.00—Prière du matin
8.15—Nouvelles et bulletin agricole
8.30—Variétés
8.45—Commentaire agricole
9.00—En sortant de l'école
9.30—Chansons et succès
10.00—Radio-Journal, Images du Canada
10.30—Convertis du 20e siècle
11.00—Radio-Journal
11.10—Détente musicale
11.30—De l'Olympia au Carnegie
12.00—Opéra
4.00—Radio-Journal
4.15—Les aventures de Tintin
4.30—La langue bien pendue
5.00—Radio-Journal, Reportage
5.30—Allégro
6.00—Tante Lucille
6.30—Jazz Club
6.45—Le chapelet
7.00—Soirée du hockey
8.30—Nouvelles et la revue de la semaine
9.00—Visite chez les chansonniers
10.00—Musique populaire
10.30—Nouvelles

Saskatoon — CFNS — Saskatoon

DIMANCHE
10.40—O Canada, Ouverture, Horaire
10.45—Refrains de France
11.00—Radio-Journal, Le monde parle au Canada
11.30—Le quart d'heure de Ste-Anne
11.45—Intermède et promotions
12.00—Radio-Journal
12.10—Radio Bible
12.25—Communiqués
12.30—Programme hollandais
12.45—Vers demain
1.00—Rosary Hour
2.00—Programme allemand
3.00—Radio-Journal, Sur quatre roues
4.00—Radio-Journal, Match intercités
4.30—Programme russe
5.15—Le chapelet
5.30—Orchestres des réseaux anglais
6.30—A l'Opéra
8.00—Le cabaret du soir qui penche
9.00—Trente minutes d'informations
9.30—Terre nouvelle
10.00—Chronique sportive, Radio-Journal
10.05—Météo, Pensée du soir et Fin

Du lundi au vendredi inclusivement
7.35—O Canada, Ouverture, Horaire
7.40—Prière du matin
7.45—Nouvelles agricoles
7.50—Nouvelles locales
8.00—Chez Miville
9.00—Radio-Sacré-C.
9.15—Bonjour compatriotes
10.00—Radio-Journal, Insp. Tanguay
10.15—Vie de femmes
10.30—Au fil de l'heure
11.00—Radio-Journal, Jeunesse Dorée
11.16—Visages de l'amour
11.30—Joyeux Troubadours
12.00—Radio-Journal
12.25—Chronique sportive
12.30—Intermède
12.35—Réveil rural
12.45—Prince-Albert sur nos ondes
1.00—Radio-Journal, Nouvelles locales, Intermède
1.15—Le quart d'heure des malades
1.30—Psychologie de la vie quotidienne
2.30—Plein soleil
2.55—Intermède
3.00—Radio-Journal, Arc-en-ciel
3.15—Sur deux plages
3.30—Fémina
3.45—Rythmes sud-américains
4.00—Partage du jour
4.30—Coeur à coeur
4.45—Entracte
4.55—Communiqués
5.00—Radio-Journal
5.15—Bienvenue Saskatchewan
6.00—Aventures de Tintin
6.30—Nouvelles locales, Météo, Sports
6.45—Le chapelet
7.30—Chansons de la maison
7.45—Picotin
8.30—Palmarès 1170
9.00—Trente minutes d'informations
11.30—Nouvelles de CKSB, Météo, Pensée du soir et Fin

LUNDI
12.10—Touches d'ivoire
1.45—Entretien sur l'habitation
2.00—Tisdale et Melfort sur nos ondes
6.15—Le p'tit bal
7.00—Radio-Journal, Revue des arts et des lettres
8.00—Petit ensemble vocal
8.15—Les affaires de l'Etat ou Rythmes modernes
9.30—Sur toutes les scènes du jour
11.00—Adagio

MARDI
12.10—Un peu de tout
1.45—Intermède
2.00—Créations canadiennes et intermède
6.15—Vie croissante
7.00—Radio-Journal, Regards sur le Canada français
8.00—Ensembles Durieux et Landry
9.30—Hier et aujourd'hui
10.00—Concert symphonique
11.00—Récital d'orgue

MERCREDI
12.10—Fantaisies musicales
1.45—Entretien sur l'habitation
2.00—North Battleford sur nos ondes
6.15—Le p'tit bal
7.00—Programme russe
8.00—Rien qu'une chanson
9.30—Concert du mercredi
11.00—Petit concert

JEUDI
12.10—Piano populaire
1.45—Pensons à nos défunts
2.00—Debden sur nos ondes
6.15—L'abbé Pierre nous parle
7.00—Radio-Journal, Place publique
8.00—Variétés de Québec
9.30—Les petites symphonies
10.00—Radio-Journal, L'homme des moralistes
10.30—Musique de Chambre
11.00—Piano à 4 mains

VENDREDI
12.10—Quelques danses
1.45—Intermède
2.00—Prud'homme et Vonda sur nos ondes
6.15—Temps nouveaux, missions nouvelles
7.00—Programme ukrainien
8.00—Chorale du Canada français
9.30—Deux voix un pays
10.00—A votre santé
10.15—Chansons de la maison
10.30—Musique semi-classique
11.00—Récital

SAMEDI
7.35—O Canada, Ouverture, Horaire
7.40—Prière du matin
7.45—Radio-Sacré-C.
8.00—Nouvelles locales
8.10—Bonjour
8.45—Bulletin agricole
9.00—Bonjour
9.30—Tante Lucille
10.00—En sortant de l'école
10.30—Rendez-vous musical
11.00—Radio-Journal, Sagesse de l'Orient
11.30—Réveil rural
12.00—Radio-Journal
12.10—Intermède, Communiqués
12.20—Etablissement rural
12.30—De l'Olympia au Carnegie
11.59—Signal horaire
1.00—Opéra du Metropolitan
4.55—Intermède
5.00—Radio-Journal
5.15—Place St-Pierre
5.30—Bienvenue Saskatchewan
6.00—Radio-Journal
6.02—Bienvenue Saskatchewan
6.15—Résumé des nouvelles de la semaine
6.30—Concert canadien
7.00—Le chapelet
7.15—La langue bien pendue
7.45—Hockey
9.15—Chronique sport.
9.30—Trente minutes d'informations
10.00—Club Rendez-vous 1170
11.30—Nouvelles de CKSB, Météo, Pensée du soir et Fin

M. le Dr Léon Beaudoing est décédé à Maillardville

MAILLARDVILLE — Le 2 mars, après deux mois de maladie, est décédé à l'âge de 62 ans, M. le Dr Léon Beaudoing, compatriote estimé de tous.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Marie-Anne Fournier; deux fils, Roger, médecin à Maillardville et New Westminster, et Denis, étudiant à l'Université de la Colombie-Britannique; deux filles Lucille, garde-malade à l'hôpital Royal Columbian de New Westminster, et Renée, institutrice à Coquitlam; ainsi que trois petits-enfants.

Il laisse aussi un grand nombre d'amis et une population canadienne-française à Maillardville et en Colombie-Britannique qui lui sera toujours très reconnaissante pour avoir donné aux siens un bel exemple de dévouement, de générosité et de sympathie. Maillardville perd un compatriote dont tous ont toujours été fiers. En lui les siens voyaient et admiraient franchement le bon père de famille, le paroissien modèle et le patriote convaincu.

La foule qui est venue lui rendre ses derniers hommages et respects était sans pareille dans l'histoire de Maillardville, et marquait par ce témoignage l'amour et l'admiration qu'on lui portait. Les funérailles et l'inhumation eurent lieu à Notre-Dame de Fatima, le mercredi 6 mars.

M. le Dr Léon Beaudoing était natif de Notre-Dame-de-Lourdes, Man. Il fit ses études classiques au collège St-Boniface et compléta ses études en médecine à l'Université de Manitoba. En 1929, il épousa Mlle Marie-Anne Fournier et fut médecin à Ponteix, Sask., jusqu'en 1950. En juillet de la même année, le docteur prenait, en permanence, résidence et fonction à Maillardville à la joie de toute la population canadienne-française.

La confiance des gens fut vite attirée vers ce compatriote, et l'avenir devait prouver qu'il la méritait. Le Dr Beaudoing devenait président de la Fédération canadienne-française de la Colombie-Britannique de 1953 jusqu'en 1958, lui insoufflant une énergie nouvelle. Il devenait bientôt aussi le représentant du Conseil de la Vie Française en Amérique auprès des siens et c'est sous son égide que le sort de ses compatriotes de langue française en Colombie-Britannique a été reconnu par le Conseil dont l'aide commença à parvenir à nos paroisses, institutions, associations et à la Fédération.

Le Conseil des Chevaliers de Colomb de Maillardville également sera toujours fier d'avoir eu comme premier Grand Chevalier, le frère Léon Beaudoing.

Médecin compétent et consciencieux, le Dr Beaudoing fut membre des comités des administrateurs et consulteurs des hôpitaux Ste-Marie et Royal Columbian de New Westminster.

Toute la population garde une grande estime du Dr Beaudoing, ainsi qu'une admiration et une reconnaissance sincère.

La population canadienne-française de Maillardville, la Fédération et tous les siens de la Colombie-Britannique et du Canada, offrent à la famille leur vive sympathie et leurs condoléances, et l'assurance qu'ils garderont tous de l'époux et du père bien-aimé de la famille Beaudoing et de leur compatriote un souvenir très cher.

Périgord

Assemblée de la L.F.C.

La Ligue des Femmes Catholiques de Périgord tint une assemblée à l'école avec dix membres présents, ainsi que le R. P. Richard Kunka, P.S.M., nouveau curé, qui commença l'assemblée par la prière à la sainte Vierge.

On décida, avec le consentement du R. P. Kunka, d'envoyer $2.00 au programme de radio "Ligue du Sacré-Coeur" et de confectionner un couvre-pieds pour une loterie.

La présidente remercia le R. P. G. Massé, P.S.M., de St-Front, pour son grand dévouement envers la paroisse depuis la maladie du R. P. A.-E. Robveille, P.S.M. Prompt rétablissement au Révérend Père.

Le R. P. Kunka donna des explications sur différentes activités qui pourraient avoir lieu dans la paroisse. Tout ce termina par la prière habituelle.

La prochaine assemblée aura lieu au presbytère, le 2 avril prochain.

Alida

Va-et-vient

M. et Mme E. Belmore sont de retour d'un voyage aux Etats-Unis, où ils ont visité des parents à Minneapolis et ont passé sept semaines chez leurs fille et gendre, M. et Mme James Wilson, à Indianapolis.

Mlle Léda Belmore est partie aux Etats-Unis pour rendre visite à sa soeur, Lima.

M. Roy Belmore et sa famille ont quitté la paroisse pour aller demeurer à Regina, où M. Belmore a accepté un nouvel emploi.

M. Marcel Belmore a fait l'acquisition d'une demi-section.

Décès

C'est avec regret que les paroissiens ont appris la mort subite de Mme Elmire Donais, née Elmire Germain.

Sincères condoléances à la famille si cruellement éprouvée.

Lac Pelletier

Çà et là

Dernièrement, à l'école Neuville avait lieu une rencontre des parents et enfants avec l'institutrice, Mlle D. Rambow. Un succulent goûter fut servi par les élèves et Mlle Rambow. Merci à l'institutrice pour cette rencontre si intéressante.

Mme Béatrice Allary, de Moose Jaw, a passé une fin de semaine chez M. et Mme Robert Allary.

MM. Irvin Studer et A. Pelletier se rendirent à Assiniboia pour affaires, le 23 février.

M. et Mme Antonio Monette sont allés à Regina visiter le frère de Mme Monette et son épouse, M. et Mme Pierre Kerviche.

M. et Mme Joseph Dumesnil allèrent à Ponteix le 3 mars pour y reconduire leur fille, Géraldine, au couvent Notre-Dame. A leur retour il s'arrêtèrent à Cadillac pour y visiter M. et Mme Paul Perron.

M. et Mme Robert Allary et leur fils, Tim, visitèrent M. et Mme Walter Bolman, à Vanguard.

Mlle Sherald Deschamps, étudiante garde-malade à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina, est venue passer une fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Rosaire Deschamps.

Mme Albert Létourneau, ainsi que Mlle Irène Monette et Mme Béatrice Monette rendirent visite au jeune Guy Létourneau, au jardin Notre-Dame de Gravelbourg. Elles en profitèrent pour visiter M. et Mme André Bouvier, de Gravelbourg.

M. et Mme Irvin Studer assistèrent aux funérailles de M. Donat Legault qui eurent lieu à Gravelbourg, le 4 mars.

Naissance

M. et Mme Dwane Sherwick sont les heureux parents d'un fils né à l'hôpital de Swift Current, le 23 février.

Radville

Progrès paroissiaux

Le 24 février, M. l'abbé E.-A. Yandeau, curé, donna le rapport annuel de l'année 1962 dans le bulletin paroissial: nombre de familles, 238; baptêmes, 33; mariages, 10; confirmations, 101; décès, 5; communions, 39,000; dans la mission de Souris Valley, un baptême.

Au cours de l'année 1962, un groupe de paroissiens ont travaillé bénévolement à la finition du soubassement de l'église avec des panneaux; ils ont agrandi la cuisine et peinturé le tout de couleurs claires. On a fait l'achat d'un harmonium électrique à l'automne, et les petits bancs ont été recouverts. M. le curé remercia tous ceux qui ont contribué à l'enbellissement de l'église.

Exposition scolaire

Le 7 mars, dans la salle Mémoriale, une exposition d'objets divers attira un grand nombre de visiteurs. Chaque élève de l'école séparée et de l'école publique y pris part suivant ses talents ou ses aptitudes: dessins, cartes géographique, compositions, horticulture, physique, couture, tricot, ébénisterie. Tous, élèves et professeurs, méritent des louanges pour le zèle qu'ils ont mis à cette exposition remarquable. Cependant, on note avec regret qu'il n'y avait aucune exposition de composition ou autres en langue française.

M. Hector Audette, ayant passé deux semaines dans la province de Québec à visiter ses enfants et ses amis, est revenu enchanté de son voyage.

M. Deschambault, père, qui fut hospitalisé durant quatre semaines, est en convalescence chez ses fille et gendre, M. et Mme Henri Fradette.

M. Joseph Carles est à déménager dans la maison Larson, au coin des rues Mann et Hunt, propriété qu'il a achetée.

Un évêque italien transféré au Brésil

ROME — Jean XXIII a accepté la demande de transfert au Brésil de Son Exc. Mgr Casullo, évêque de Nusco, en Italie. Il est désormais auxiliaire du prélat "nullius" de Pinheiro (Brésil) et évêque titulaire d'Utica.

Vancouver

Investiture de douze nouveaux louveteaux

Le 28 février dernier eut lieu, à la salle paroissiale St-Sacrement, l'impressionnante cérémonie d'investiture d'une douzaine de Louveteaux. La cérémonie eut lieu à 7 h. p.m., et fut présidée par le R. P. Jean-Louis Lemire, S.S.S., aumônier du groupe, et M. Kenneth Rose, chef des louveteaux, assisté d'André Nagy, un des chefs de patrouille.

Avant de procéder à l'investiture proprement dite, M. Rose tint à montrer aux nombreux parents et amis venus assister à cette cérémonie, de quelle façon il menait ses réunions hebdomadaires. Il fit donc, en présence de tous, une réunion modèle tout à fait réussie.

Les louveteaux suivants furent ensuite solennellement investis: Roger Meloche, Patrick Dupré, Paul Huot, Normand Morrissette, Peter Giroday, Dennis Burke, John Nagy, Floyd Scanlon, Gilbert Gutfreund, Kenneth Labossière, Gérard Duteil et Kerry Philley.

Tous les autres louveteaux et plusieurs de leurs parents assistaient également à l'investiture. L'un des louveteaux seniors, Richard Albert, fils de M. et Mme Camil Albert, reçut ce soir-là une décoration spéciale pour s'être classé premier lors d'un récent concours de drapeaux. Félicitations à ce dernier ainsi qu'à tous les nouveaux investis de la troupe paroissiale.

Grâce au Comité protecteur des scouts et louveteaux, et plus spécialement à Mmes Clarence Baril et Jean-Paul Ste-Croix, ainsi qu'à M. et Mme Camil Albert, un goûter fut ensuite servi à toute l'assistance. La soirée se termina par deux films français de grand intérêt pour les jeunes, fournis gracieusement par le consul de France à Vancouver, M. Robert Picard.

Cérémonie de promesse chez les jeannettes

Le 3 mars, à 3 h. p.m., eut lieu, à la salle St-Sacrement, la cérémonie de la promesse pour huit Jeannettes, sous la présidence de Mme Henriette Sévigny, commissaire régionale des Guides et Jeannettes canadiennes-françaises de toute la Colombie-Britannique. La plupart des parents des fillettes y assistèrent.

Après un mot de bienvenue du R. P. Lemire, S.S.S., aumônier du groupe, Mme Sévigny expliqua brièvement le sens de la cérémonie dont on allait être témoins. Puis les deux cheftaines, Mlles Rolande Avon et Alice Rougeau, assistées de Rita McDougall, tinrent une courte réunion modèle avec les Jeannettes, après quoi on introduisit à la commissaire régionale les huit aspirantes qui reçurent individuellement leur béret et leur insigne. Les fillettes suivantes ont fait leur promesse: Lyette Albert, Marguerite Tremblay, Marise et Rochelle de la Giroday, Kim Lamoureux, Jeanne Péloquin, Lucille Pallard et Déborah Dupuis.

Mme Napoléon Gareau, assistante cheftaine de Maillardville, et cinq Jeannettes de Lourdes et Fatima rehaussaient la cérémonie de leur présence. Quelques religieuses, dont les professeurs des nouvelles Jeannettes, étaient aussi présentes.

Deux films suivirent, dont un tourné par Mlle Andrée Labrecque, ex-cheftaine, lors du camp guide 1962 à Glen Valley, sur la ferme de M. et Mme J. Bauche, et un autre, gracieuseté du Consulat de France à Vancouver.

Un goûter préparé par les membres du Comité protecteur et servi par les Jeannettes termina la réunion. Un merci spécial à Mme Jeannette Altonen, présidente du Comité protecteur, et à son assistante, Mme Jeanne Bauche, pour avoir vu, avec tant de dévouement, à l'organisation de cette cérémonie de promesse, à Mme Napoléon Gareau, pour avoir fourni les fleurs qui ont orné la forêt symbolique (don de Mme Bauché), à Mmes C. Albert, B. Cormier et M. de la Giroday pour avoir aider à préparer le goûter, à Mme Maurice St-Cyr pour être venue spécialement montrer le film du camp 1962, à M. Robert Picard, consul de France, pour les films français, et enfin à tous les parents des Jeannettes pour l'encouragement donné aux cheftaines par leur présence et leur constante collaboration.

Soirée récréative au profit des Jeannettes

Mme Jeannette Altonen, présidente du Comité protecteur, annonce une soirée récréative au profit de nos fillettes, pour le samedi 23 mars, à 8 h. p.m., en la salle paroissiale St-Sacrement. Tous les parents et amis des Jeannettes y sont invités et attendus. Les recettes de cette soirée iront à défrayer les frais des uniformes des fillettes, qui sont faits bénévolement par les dames du Comité protecteur et loués aux Jeannettes pour la somme modique de $2.00 par année. Une autre excellente initiative des dames, dont les parents des Jeannettes sont grandement reconnaissants.

Le CHRONIQUEUR.

Debden

Soirée récréative

Le dimanche 3 mars eut lieu une soirée au profit de l'église. Un programme préparé par les élèves des classes secondaires fut un des plus divertissants et des mieux réussis, grâce à la bonne volonté des élèves et au dévouement inlassable de leurs institutrices.

Les parties de bingo qui suivirent ce programme furent gagnées par M. George Klein, Mme Jean Dumais, M. Marcel Durette, Mmes Sylva Bisson, Robert Demers, Damas Arcand, MM. Henri-Paul Fortier, Armand Lepage et Charles Cyr.

Après un délicieux goûter, on tira les prix des loteries. Les heureux gagnants sont MM. Henri Bilodeau, Hubert Gervais, André Paquette, Mmes Rodolphe Beaulac et Sylva Bisson.

Les recettes furent de $583.30.

Cercle paroissiale de l'A.C.F.C.

L'élection annuelle pour le choix des membres du comité paroissial eut lieu récemment. Le comité se compose maintenant de M. Henri-Paul Fortier, président, M. André Pouliot, vice-président, Mlle Lumina Cyr, secrétaire, Mme Philippe Lepage, Mlle Anne-Marie Gaudet, MM. Roger Fortier, Daniel Paquette, Florent Bilodeau, Louis Cyr, Denis Blais et Henri Bisson.

Décès

M. Jean Tisserand, un vétéran des deux guerres mondiales, est décédé à Saskatoon le samedi 2 mars.

Les funérailles eurent lieu le mercredi suivant. M. Georges Blain, de Prince-Albert, portait la croix. Les porteurs, tous vétérans, étaient MM. Joseph Dumais, James Fraser, Earl Parras, George Klein, Robert Courchêne et Romuald Sévigny.

Le défunt était âgé de 69 ans. Il était père de Mme Alfred Brunet (Germaine), de MM. Marius et Georges Tisserand, et le frère de M. Jules Tisserand, de cette paroisse.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Çà et là

M. et Mme Hector Brunet sont partis pour de courtes vacances dans le Québec.

Malades

M. Marcel Lukan s'est fracturé une jambe.

M. Henri-Paul Fortier est à l'hôpital Victoria de Prince-Albert.





Un petit gars, c'est...

par Louis REDMOND

Voici le portrait de cette chose qu'on appelle un petit gars! Le petit gars, c'est celui qui vous arrache gratuitement la patte d'une chaise, laisse ses empreintes sur la peinture fraîche, court les flaques d'eau et se moque du sérieux des grandes personnes. Il ne reste jamais en place et file devant vous comme un éclair. Vous le reconnaitrez à son accoutrement couvert de boue et à ses cris stridents qui font penser au grincement d'un "kazoo" dans un amplificateur. Vous cherchez des petits gars? Allez sur les tas de sable, dans les trous de boue ou sur les échafaudages des chantiers de construction.

Les petits gars ne sont pas comme les petites filles qui ont la tête pleine de détours; ils sont faciles à comprendre: leur visage les trahit. Leur esprit fonctionne en ligne droite, qu'il s'agisse d'avancer ou de reculer; ils disent exactement ce qu'ils pensent ou exactement le contraire. L'art des détours et la subtilité sont moins le fait des garçons; on désigne à l'avance ceux qui en sont doués comme candidats pour les carrières brillantes de la diplomatie et de la politique. Même après un apprentissage spécialisé, il leur faut tout un vocabulaire technique pour camoufler leur pensée, ce qui amuse beaucoup les femmes qui arrivent à ne pas se faire comprendre même avec les mots les plus simples.

Le garçon a une connaissance innée de l'âme des machines. Il sait que l'état normal de tout mécanisme est celui-ci: "en mauvais état". Aussi son premier mouvement le porte-t-il à chercher dans un jouet neuf ce qui fait ou fera prochainement défaut. Malheureusement, l'astucieuse machine se laisse parfois réparer et donne au jeune mécanicien cette fausse confiance en lui-même dont il sera victime jusqu'à la fin de ses jours. On voit souvent des hommes qui font semblant de comprendre les explications que leur donne un vendeur; ils vont même jusqu'à acheter une voiture plutôt que d'admettre qu'ils ne comprennent rien à la compression, par exemple . . . Ce que c'est que de s'y connaitre en fait de machines!

Dans le monde de la pêche, les plus grosses prises ont été faites par des garçons. Dans les eaux où pêchent les garçons, la perche et la truite atteignent facilement trente ou quarante livres, et le paisible doré offre une résistance plus sauvage que le requin-tigre. Ce n'est pas la faute des garçons si ces sortes de poissons ont une tendance étonnante à raccourcir, pendant qu'ils les transportent à la maison! Après la prise, le garçon éprouve souvent pour sa capture une profonde admiration; il la garde en étalage dans le frigidaire pendant une bonne semaine ou plus, avant d'en permettre la cuisson. L'indifférence surprenante que la plupart des pêcheurs adultes témoignent pour la saveur du poisson remonte vraisemblablement à ces souvenirs de jeunesse.

Avez-vous de l'imagination?

Un grave philosophe du XVIII siècle l'a durement surnommée "la folle du logis". Mais c'est une bien charmante folle qui sait poétiser l'existence et la pimenter d'une agréable fantaisie. Elle se manifeste de mille manières dont les questions qui suivent vous donneront un aperçu.

1. Aimez-vous et savez-vous raconter des histoires aux enfants?
2. Brillez-vous généralement en composition française?
3. Avez-vous rédigé vous-même, avec un texte différent pour chacune d'elles, toutes vos cartes de Noël?
4. Modifiez-vous souvent le décor de votre chambre, soit par l'adjonction d'un cadre, d'un coussin, d'une tenture, en bouleversant l'ordonnance des meubles?
5. Se moque-t-on gentiment de votre tendance à exagérer, à embellir, à broder? Vous accuse-t-on "d'être un peu du Midi"?
6. Lorsque vous recevez des amis, vous amusez-vous à varier les menus, à leur offrir des plats exotiques ou peu classiques d'où la tasse de thé et l'assiette anglaise sont formellement exclues?
7. Etes-vous capable de faire un choix judicieux, de commander une robe ou un costume au vu d'un microscopique échantillon de tissu?
8. Avez-vous déjà écrit ou composé: nouvelles, chansons, pièces de théâtre, poésies . . . ?
9. Etes-vous réellement capable de vous mettre à la place des autres: devancer leurs désirs, deviner leurs préoccupations, partager leurs peines?
10. Cela vous amuse-t-il d'inventer de nouvelles coiffures (sur vous ou sur vos amies)?
11. Aimez-vous la géométrie?
12. Adorez-vous les bals costumés, les dîners de têtes, les tableaux vivants?
13. Etes-vous souvent déçu par les gens, les films, les pièces, les livres dont on vous a trop parlé, trop vanté les charmes?
14. Le métier de comédien vous tente-t-il?
15. La voix d'un inconnu au téléphone vous suggère-t-elle une image, un aperçu de son portrait physique?

REPONSES

Comptez 1 point par réponse affirmative à chacune de ces questions. 10 points et plus: vous êtes richement doué du côté imagination et capable de réussir plus tard dans tous les métiers de création et de recherche, à condition bien sûr que vous sachiez et ayez le courage de passer du stade imaginatif à celui de la réalisation. Entre 9 et 4 points: votre imagination est moyenne; elle manque de dynamisme et d'intuition. Vous vous contentez trop aisément d'une routine éprouvée et d'idées toutes faites. Moins de 4 points: l'imagination vous fait réellement défaut; cela révèle chez vous un certain manque de personnalité. Ouvrez plus largement les yeux, les oreilles et l'esprit; agir et penser comme tout le monde n'est pas forcémnt la meilleure formule. Essayez d'avoir VOS idées, VOS goûts, VOTRE opinion, et n'ayez pas peur de les exprimer.

L'appel du Pape pour le Carême

ROME — Devant les micros de Radio-Vatican, le Saint-Père a lancé, au soir du mercredi des Cendres, un appel à l'étude des vérités de la foi, à la pénitence et à la charité. Jean XXIII a souligné que le Carême se place cette année sous le signe du Concile, qui impose à tous les chrétiens des devoirs plus impérieux, et qui leur fait une obligation de ne pas se comporter seulement en spectateurs.

"Vous comprendrez, chers fils, dit le Pape, que Nos paroles ne vous engagent pas plus particulièrement à vous soumettre à des pratiques extérieures qui ont cependant leur pleine valeur. Nos paroles ne renouvellent pas seulement l'appel angoissant à venir en aide à Nos semblables les plus malheureux en Nous rendant compte de leurs besoins. Cet appel est permanent dans l'Eglise. Mais Nous voulons avant tout vous exhorter à profiter du Carême pour vous appliquer au très grave devoir de l'instruction religieuse et pour donner à la pénitence véritable et efficace la place qui lui revient, suivant la vocation et l'état de chacun. Etude et méditation des vérités éternelles, que Dieu a voulu communiquer à l'homme en suscitant son intelligence et en ouvrant à ses yeux l'horizon infini de ses desseins de salut et d'amour.

C'est seulement ainsi, dans cette lumière, que l'homme se découvre lui-même, qu'il connait ses devoirs ardus et imprescrpitibles et qu'il se voue à la pratique généreuse de la pénitence, comprise comme l'amour de la croix. C'est par là que l'on reconnait le chrétien sincère. C'est seulement d'une conduite austère, qui vit et applique la pauvreté et le renoncement enseignés par Notre-Seigneur Jésus-Christ, que l'ordre familial et social peut recevoir une impulsion décisive pour une rénovation dans la vérité, dans la liberté, dans la liberté des fils de Dieu, dans la justice plus véritable et profonde, parce que capable de renoncer à quelque chose pour soi-même, afin de le donner aux pauvres et aux déshérités."

Dans une invocation finale au Christ, le Pape lui demande de ne pas permettre que la jouissance des biens de la terre rende le coeur des hommes insensible à la voix des pauvres, des malades, des orphelins, de ceux qui souffrent de la faim ou qui sont dans la gêne:

"Accordez aux successeurs des apôtres et des disciples, dit-il, et à ceux qui se réclament de vous et de votre choix, de faire avancer l'évangélisation, de la soutenir par la prière, par la souffrance, par la fidélité à votre volonté. Que cette prière monte de toutes les maisons où l'on travaille, l'on aime et l'on souffre. Que les anges du ciel recueillent les soupirs de tant d'âmes de petits innocents, de jeunes gens généreux, de parents laborieux et sacrifiés, et de tous ceux qui souffrent dans leur corps et dans leur esprit, pour les présenter à Dieu."

Pour rire un peu

Mme Marius donne à son mari une lettre qui lui est adressée et qui, chose extraordinaire, vient de Paris. Marius l'ouvre et la lit sans commentaire. Sa femme est très intriguée mais ne veut pas trop le montrer.

— J'ai vu que ta lettre venait de Paris, dit-elle d'un ton dégagé.
— Oui.
— C'est un ami qui t'écrit?
— Non.
— Mais qui alors?
— Pourquoi veux-tu le savoir?
— Eh bien, toi, alors, ce que tu peux être curieux!

* * *

Un voyageur demande les prix des chambres à l'hôtel.

— Nous avons des chambres à $3.00 au premier, $2,00 au second, et $1.00 au troisième étage, monsieur.
— Rien d'autre?
— Non, monsieur. Vous trouvez nos prix trop élevés?
— C'est-à-dire, c'est votre hôtel qui ne l'est pas assez . . .

* * *

Le client: "Monsieur, j'ai perdu ma femme sans pouvoir la retrouver. Que dois-je faire?"

Le patron: "Parlez donc quelques instants avec cette jolie fille derrière le comptoir, vous allez la voir apparaitre immédiatement."

La semaine de la France à Winnipeg, une série de brillantes manifestations

(Suite de la première page)

Le 6 mars, les moyens de diffusion parlaient à qui mieux mieux de la parade de modes qui aurait lieu le soir même, et permettaient surtout à M. Hollier de faire connaître les services touristiques de son pays. Le soir, M. Giordani profita de la fête de l'élégance, à l'auditorium, pour parler de la maison Boussac qui produit ses merveilleux tissus dans 55 manufactures en France et emploie 25,000 ouvriers, et dont le client le mieux connu est la maison Dior de Paris. Les modèles pouvaient présenter ensuite aux milliers de dames présentes les quelque 100 créations des plus grands couturiers de France qui faisaient oublier déjà les rigueurs de l'hiver manitobain "sous les brillantes couleurs de la mode printanière". Mlle Monique Desmarais fit les commentaires appropriés, en français et en anglais.

Exposition d'affiches

La journée du 7 mars comporta deux démonstrations culturelles: d'abord une exposition d'affiches sur la France dans le grand magasin de la Baie d'Hudson. Ces affiches, qui présentaient diverses régions de la France sous leurs aspects les plus attrayants, avaient été fournies par les Services Officiels du Tourisme Français et par la Société Nationale des Chemins de Fer Français, grâce à MM. Hollier, Phisel et Joseph Klein, qui d'ailleurs profitèrent de leur séjour ici pour rencontrer leurs nombreux clients des agences de voyage.

Le soir, au théâtre Playhouse, la troupe du Cercle Molière jouait "Confucius" au programme du festival dramatique régional. On peut lire ailleurs dans ce journal quelques commentaires à ce sujet.

Le Quatrième Plan

Le vendredi midi 8 mars, M. Robert Hollier donna une importante conférence aux membres de la Chambre de Commerce de Winnipeg sur "Le Quatrième Plan Français", lequel s'inscrit dans la suite des plans français élaborés et exécutés depuis la guerre. Il s'étend, comme ceux qui l'ont précédé, sur quatre ans: de janvier 1962 à décembre 1965.

Le premier plan avait été celui de la reconstruction des secteurs de base, de la production desquels dépendent tous les autres. Le second et plus encore le troisième avaient pu, grâce aux résultats acquis, mettre en oeuvre une idée moins partielle de l'économie et définir les investissements et les réformes intéressant l'ensemble des secteurs économiques pour permettre une élévation plus marquée du pouvoir d'achat. A partir du quatrième plan, c'est une idée moins partielle de l'homme qui tend à devenir le pivot de la planification française: il s'agit de mettre le développement économique au service du rayonnement du pays et du mieux-être des Français.

Le conférencier expliqua donc en détail qu'à la différence des plans précédents, qui étaient avant tout d'équipement et de modernisation, le 4e plan est délibérément économique et social. C'est ainsi que les investissements sociaux croîtront désormais de 50 pour cent par rapport à leur niveau de 1961, alors que la production nationale croitra de 24 pour cent et les investissements économiques de 28 pour cent. A l'intérieur des investissements sociaux, le 4e plan accorde une priorité particulière à l'Education Nationale, à l'Equipement urbain et rural, à la Santé, à la Culture, à la Recherche.

Parfum du mimosa

Les hommes d'affaires qui écoutèrent attentivement M. Hollier surent applaudir les merveilles de ce Quatrième Plan, d'autant plus que le Canada et aussi le Manitoba s'en inspirent fortement pour leur propre planification sociale et économique. En fin d'après-midi des personnalités officielles, des journalistes, des agents de voyage, des hommes d'affaires venaient rencontrer au Consulat, lors d'un brillant cocktail, MM. Hollier, Phisel et Klein, trois hommes d'affaires de France qui savent "vendre" leur pays jeune et dynamique. Mais comme en France on sait toujours donner une touche "humaine" aux choses vulgaires de l'économique, M. Hollier distribuait aux dames des corsages de mimosa qu'il avait fait venir spécialement de Nice. Le parfum du mimosa faisait rêver à la côte d'Azur . . .

Après ce cocktail M. Hollier se rendit au Collège de St-Boniface où, devant un auditoire malheureusement très restreint, il parla de "La France des Canadiens". Car il a publié l'an dernier aux "Editions de l'Homme" un guide pratique de retour aux sources pour les Canadiens français qui désirent mieux connaître les régions françaises d'où sont venus leurs ancêtres. Lui-même a consulté de nombreux ouvrages à ce sujet, et surtout il a visité la plupart des régions de nos origines: Normandie, Perche, Aunis, Saintonge. Car, dit-il, "les départs vers Québec, issus de Normandie, ont donné 15.6 pour cent des Canadiens français d'aujourd'hui; les départs d'Ile de France ont apporté notamment une large contribution féminine (Filles du Roi), de là procèdent aujourd'hui 12.6 pour cent de Canadiens; les départs vers Montréal sont venus surtout de Poitou (9.2 pour cent), d'Aunis et Saintonge (7.2 pour cent), d'Orléans (2.9 pour cent), de l'Anjou (2.6 pour cent), du Perche (3.4 pour cent), de Bretagne (5.4 pour cent), de Guyenne (5.8 pour cent) et de Champagne (3.6 pour cent). A elles seules, ces provinces, qui sont presque toutes dans l'Ouest de la France, ont donné plus des deux tiers de la population canadienne-française d'aujourd'hui".

M. Hollier compléta sa conférence par la présentation de deux magnifiques films: les châteaux du Val de Loire et la Normandie. Grâce à ces films en couleurs, les spectateurs purent visiter à travers les âges les abbayes, les châteaux de leurs régions d'origine, et admirer les changements profonds de l'architecture des jardins, de Versailles, etc. Une période de questions-réponses termina cette enrichissante soirée.

Le lendemain, samedi, c'est l'ambassadeur qui prit la vedette. Il arrivait à l'aéroport de Winnipeg à 11 h. a.m., où il fut reçu par M. Damien Giordani, des représentants officiels du gouvernement, des villes de Winnipeg et de St-Boniface, etc. Une escorte de police l'accompagnera désormais partout durant son séjour au Manitoba.

La ville-cathédrale

Sa première visite officielle lui permit de rencontrer S. H. le maire de St-Boniface, M. Joseph-P. Guay, et un groupe d'échevins à la mairie de la ville-cathédrale. Le maire raconta alors brièvement l'histoire française de cette ville, et M. l'ambassadeur fit ressortir l'intérêt toujours grandissant de la France d'aujourd'hui envers les Canadiens français de toutes les parties du Canada. Il dit qu'il a surtout à coeur de développer à l'avenir les échanges de programmes de télévision entre nos deux pays, afin qu'on connaisse mieux ici la France de 1963 et aussi qu'on découvre là-bas les multiples activités du Canada d'aujourd'hui. (Cette visite fut suivie du dîner de la Pensée Française au Niakwa. Lire le compte rendu de cette importante démonstration ailleurs dans ce journal.)

A 3 h. p.m., M. Bousquet rencontrait les professeurs et les étudiants du Collège de St-Boniface et, après une conversation amicale où il sut faire l'éloge des éducateurs Jésuites et encourager les jeunes à s'acharner à leurs études, il inaugura une exposition de livres d'enfants à la bibliothèque. Il se rendit ensuite aux studios de Radio-Canada pour une interview télévisée qui fut communiquée au public le lundi, au programme "Spotlight", et enfin au consulat de France où, au cours d'un brillant cocktail, il rencontra de très nombreuses personnalités religieuses et civiles, dont le lieutenant-gouverneur Errick Willis, l'hon. Gurney Evans, ministre de l'Industrie et du Commerce, etc., etc.

Le soir il présidait la grande "Fiesta" qui réunit plus de 2,000 personnes à l'hôtel Royal Alexandra dans une atmosphère typiquement parisienne: dîner au menu français, vins et fromages de France, casino français, danses françaises, etc. A noter que les bénéfices de cette soirée mondaine seront versés à l'Orchestre Symphonique de Winnipeg, afin de lui permettre d'offrir aux jeunes des concerts agréablement instructifs. Au cours de cette soirée, on vendit des vases, des vins, des fromages, etc., produits français qui avaient été gracieusement offerts par l'ambassade de France, le consulat de France, Air France, la French Line, la Société Nationale des Chemins de Fer Français, les Services Officiels du Tourisme Français, des maisons d'affaires françaises et aussi par des personnes d'origine française.

Dimanche matin à 9 h., M. l'ambassadeur assistait, dans la basilique de St-Boniface, à la messe célébrée par Son Exc. Mgr Maurice Baudoux. On y joua "La Marseillaise" à l'orgue, et M. l'abbé Maurice Deniset-Bernier, curé, souhaita la bienvenue au digne représentant d'un pays que "nous, les Canadiens français, nous aimons de tout notre coeur" et auquel "nous sommes demeurés séculairement fidèles, comme le prouve notre enthousiaste participation aux tragiques événements qui ont suivi la défaite de la France, jusqu'à la libération finale en 1944".

Après la messe, M. Bousquet se rendit chez Son Exc. Mgr Maxime Hermaniuk, C.Ss.R., archevêque métropolitain des Ukrainiens. Cette rencontre fut suivie d'une interview télévisée à CJAY, canal 7. Mgr Baudoux le reçut à dîner dans le grand salon de l'archevêché, en compagnie de M. et Mme Damien Giordani et de M. Robert Hollier.

Artistes de France

A 2 h. 30, M. l'ambassadeur inaugurait à la Galerie d'Art de Winnipeg une importante exposition de peintures et de sculptures d'artistes de France. Plus de 300 personnes y étaient présentes, et le directeur de la Galerie dit que c'est la première fois qu'un si heureux résultat se produit à Winnipeg. Après avoir parcouru la Galerie et écouté quelques instants le "Pop Concert" dans l'auditorium, il prit le thé en compagnie des membres de l'Alliance Française, avant de se rendre à la résidence du lieutenant-gouverneur où l'attendaient M. et Mme Errick Willis, l'hon. Duff Roblin, premier ministre, Mme Roblin et leurs deux petits enfants, ainsi que de nombreuses personnalités de langue anglaise et de langue française. (Dans toutes les réceptions qui se multiplièrent au cours de cette "Semaine Française", on peut dire que l'élément franco-manitobain fut fortement représenté.)

Les membres de l'Union Nationale Française et des Anciens Combattants, sous la présidence de MM. Fontaine et Gourbil, acclamèrent chaleureusement le représentant de la France au moment de son entrée à 5 h. 30 p.m. dans la salle académique de l'Institut Collégial St-Joseph, à St-Boniface. Ce fut alors pour tous et chacun de ces "Français du Manitoba", l'occasion rêvée pour faire revivre tous ces souvenirs du pays quitté mais non oublié, tout en serrant la main de celui qui est le représentant personnel de la France et du général de Gaulle.

La journée du lundi 11 mars commença tôt, car M. Bousquet donna une conférence de presse à l'hôtel Fort Garry à 7 h. 45 a.m. Il eut ensuite une entrevue très cordiale, à 9 h., avec l'hon. Roblin dans son bureau au Parlement. Il fit la visite des édifices du parlement avec M. Derek Bedson, s'arrêtant particulièrement dans la salle des délibérations.

A 10 h., il recevait des mains du maire Stephen Juba un diplôme de citoyenneté d'honneur de la ville de Winnipeg, puis il fut reçu à l'Université de Manitoba par le président Saunderson, en compagnie du professeur de français Meredith Jones et du bibliothécaire Fowley. Le point marquant de cette visite à l'université fut l'exposition des livres sur Paris à la bibliothèque.

Le midi il parla du Marché Commun, de la Force de frappe nucléaire de son pays, de l'Angleterre non encore européenne, etc., devant les membres du Canadian Club. On remarquait à la table d'honneur, entourant le président, l'hon. juge Alfred Monnin, le lieutenant-gouverneur, le ministre provincial du Commerce, le général Pangman, le maire Guay, un représentant de M. Bonnycastle, etc. L'auditoire en majorité de langue anglaise écouta attentivement cet exposé des grands points de la politique française actuelle, que M. Bousquet avait fait en français lors du dîner de la Pensée Française le samedi précédent. M. l'ambassadeur s'exprime bien dans la langue de Shakespeare.

Et puis ce fut le retour à Ottawa à 3 h. p.m. Mais M. Bousquet tint à venir dire "merci" à M. et Mme Giordani dans leur foyer avant son départ. En les remerciant il s'adressait aussi à tous ceux et celles qui avaient contribué au succès extraordinaire des derniers jours. Il est impossible de mentionner ici tous ces responsables, mais on ne peut taire les noms des charmantes demoiselles qui égayèrent de leurs costumes des provinces de France (du pays basque, de la province bordelaise, de Nice) presque toutes les démonstrations: Mlles Brigitte Poetscher, Edmée Levasseur, Julie Laberge, Evelyne Pilon, etc.



Son Exc. M. Raymond Bousquet, ambassadeur de France au Canada, était le président d'honneur de la 4e Fiesta annuelle de l'Orchestre Symphonique de Winnipeg, samedi soir dernier, à l'hôtel Royal Alexandra où plus de 2,000 personnes vécurent quelques heures d'atmosphère et de gaieté franchement françaises. On le voit ci-dessus en compagnie de Mme Gordon Hall, organisatrice en chef de la Fiesta. (Photo Free Press)



Au cours de la Fiesta de l'Orchestre Symphonique de Winnipeg, samedi soir dernier, quelque 2,000 personnes jouirent du "climat parisien" qui régnait dans les grandes salles de l'hôtel Royal Alexandra. On peut dire que les deux grandes tables surchargées de mets français, ainsi que les vins de la doulce France attiraient de façon toute particulière les fins gourmets. Ci-dessus l'on voit quelques merveilles culinaires de la cuisine française, dont une tour Eiffel toute de sucre appétissant. (Photo Free Press)



Deux écoliers de l'école St-Matthieu, à Seattle, Wash., ont revêtu leurs vêtements de célébrant et de servant de messe, confectionnés par des dames de la paroisse. L'autel, monté sur roues pour déplacement facile, servira dans toutes les classes de l'école paroissiale où on étudie sérieusement la messe. Dans la photo l'on voit aussi deux Soeurs de la Ste-Croix, principale et institutrice de l'école.

Semaine de l'amitié avec les enfants du monde du 10 au 17 mars

MONTREAL — Dans le diocèse de Montréal, du 10 au 17 mars, se déroulera la Semaine de la Croisade Eucharistique en union avec tous les enfants du monde: "Vivons notre Concile, la main dans la main.

Le programme de cette semaine, tel que suggéré par le Secrétariat national de la Croisade Eucharistique, comporte un choeur parlé qui oriente la journée vers un pays en particulier et une interview avec un délégué de ce pays. Par exemple: lundi, l'Inde; mardi, l'Afrique; mercredi, l'Amérique latine; jeudi, le Japon; vendredi, la Russie. Durant la journée, sans rien bousculer à l'horaire des classes, des travaux scolaires sont proposés sous forme de dictée, de grammaire, de géographie, etc. Au cours de la semaine, chaque école est invitée à offrir une soirée aux parents de manière à obtenir d'eux une plus grande collaboration dans la formation spirituelle et apostolique de leurs enfants. Il y aura, un peu partout dans les écoles du diocèse des agapes fraternelles. Chaque équipe, costumée à la mode d'un pays différent, présentera des danses, mimes, sketches, chants. Certaines Ligue de Cadettes seniors se sont assurées de la participation de Néo-Canadiens en costume national. Un grand nombre d'écoles ont déjà communiqué avec les diverses ambassades pour obtenir de la documentation, des films, des dépliants, des cartes qui viendront enrichir l'exposition sur le Concile qui sera, sans contredit, le clou de la semaine. Les parents seront invités à visiter, dans la plupart des écoles, cette exposition sur le Concile auquel les jeunes travaillent patiemment depuis le mois d'octobre: "Vivons notre Concile la main dans la main avec les enfants du monde entier".

La source de toute charité étant l'Eucharistie, le Secrétariat national invite d'une façon pressante tous les jeunes volontaires à participer à la messe et à communier chaque jour de la semaine.

Un homme de bien, forcé de choisir, aimerait mieux être le héros de son livre que d'en être l'auteur. — Louis VEUILLOT.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

La Robe de Satin Rouge

par Marie-Antoinette de Miolis

NUMERO 16

— Comptez sur moi!

— Ensuite, ce sera l'alerte donnée à la presse de Tokio . . . Les articles réparateurs qui dévoileront l'entière vérité . . . J'entrevois bien des abandons, des désespoirs et des humiliations!

— Mais Virginia sera victorieuse! dit Toshi avec ferveur. N'est-ce pas ce que nous désirons tous les deux?

CHAPITRE IX

Dans la large rue où domine le "gratte-ciel" habité par Doris Savage, Daniel Duchâteau et Toshi Tanaka marchaient en silence, se hâtant à travers les passants. Soudain, le jeune journaliste parla à voix basse.

— Si je suis bien informé, Doris n'a qu'une domestique, une jeune Japonaise qu'il sera facile d'intimider . . . L'important sera de l'empêcher d'avertir sa maîtresse! . . . Il faut que je puisse surprendre celle-ci avant qu'elle ait eu le temps de se composer une attitude ou de sauter sur le téléphone pour appeler Olivier de Favre! . . . Quelle heure est-il?

Toshi tira sa montre.

— Dix heures et demie . . .

— Tout à fait convenable pour se présenter chez une jeune femme . . . Elle doit être sortie de son lit!

Ils s'arrêtèrent devant une porte après en avoir consulté le numéro. Vers l'ascenseur, ils attendirent quelques secondes et un Japonais vint se placer à leur suite . . . C'était le commissaire de police du quartier où habitait le "Magnat de la perle". Daniel était allé le mettre au courant de l'affaire et il venait collaborer au déroulement de la scène combinée par le jeune journaliste. Dans la rue, il avait suivi les deux amis à distance afin de ne pas éveiller les soupçons.

Arrivés à l'étage, ils sonnèrent et une servante vint ouvrir. Apercevant les visiteurs, elle s'agenouilla et se prosterna selon la coutume nippone.

— Relève-toi! dit le policier à voix basse . . . Si tu pousses un seul cri, je saurai t'en faire repentir!

Tout en parlant, il lui mit sous les yeux la plaque, insigne de ses fonctions. La fille eut un mouvement de recul. Elle poussa une exclamation étouffée et cacha son visage dans ses mains.

— Où est la chambre de ta maîtresse? fit Daniel entre ses dents.

Tremblante d'effroi, la servante la désigna du geste.

— S'y trouve-t-elle en ce moment?

Incapable de parler, elle inclina affirmativement la tête.

Le journaliste échangea un regard d'intelligence avec le policier. Tout se déroulait comme prévu . . . Délibérément, il se dirigea vers la porte et frappa, laissant sur place ses deux compagnons.

— Entrez! fit de l'intérieur une voix féminine.

Doris était assise devant sa coiffeuse, vêtue d'un élégant déshabillé et peignant ses longs cheveux . . . En voyant avancer le jeune homme, elle se leva avec indignation.

— Comment osez-vous pénétrer dans ma chambre, et cela sans vous faire annoncer? . . . Sont-ce là les façons de la prétendue galanterie française?

Daniel la saisit brusquement aux poignets.

— Sachez que je ne viens pas en galant mais en justicier . . . Vous allez avoir à me rendre compte d'une odieuse machination dont vous avez manoeuvré les rouages . . . Le moment d'expier est venu, Doris Savage!

Il l'immobilisait avec force. Elle tenta de se libérer.

— Laissez-moi! Je vais appeler ma servante, elle m'aidera à vous jeter dehors comme un malotru. Lâchez mes mains, vous dis-je!

Daniel eut un bref ricanement . . . D'un coup d'oeil, il s'assura que la porte était restée ouverte; il savait que Toshi et le policier se tenaient derrière celle-ci, l'oreille aux aguets.

— Votre servante restera sourde! Elle n'est pas en état de vous répondre!

— Vous êtes un lâche et un goujat! . . . On n'entre pas ainsi de force chez une femme!

La colère de Daniel éclata.

— Vous tairez-vous, à la fin? . . . Je suis venu chez vous en accusateur et non pour entendre vos insolences . . . Inutile de nier! . . . Je sais tout! . . . C'est vous qui avez exigé de Tommy Bell l'article qui devait déshonorer Virginia!

— C'est faux! . . . Tommy ne m'était rien! . . . J'ai toujours repoussé ses avances!

— Pas depuis le jour où son concours vous a semblé utile! . . . Vous avez usé de chantage! . . . C'est pour gagner votre amour qu'il a accepté de parler d'une femme portant une robe de satin rouge, aperçue dans le "Tokonoma"!

Doris pâlit, continuant à se débattre..

— Quelle infâme calomnie! Lâchez-moi! . . . Mais lâchez-moi donc!

— Pas avant que vous ayez tout avoué . . . Oserez-vous aussi prétendre que vous n'avez pas acheté la servante-couturière des Tanaka pour qu'elle fasse disparaître l'écrin de perles, le soir de la réception, et le remette deux semaines après à sa place?

Daniel ne continua pas . . . Un juron étouffé venait de jaillir de ses lèvres. Doris l'avait mordu si profondément au poignet que la douleur lui avait fait lâcher prise et que la belle captive, subitement libérée, se ruait sur lui, armée d'une chaise légère dont elle le frappait à tour de bras.

Il fut atteint à la tête et son sang se mit à couler. Il n'en fallut pas plus pour décupler sa fureur. Arrachant le siège des mains de la jeune femme, il se jeta sur celle-ci et, la saisissant par la taille, la plaque contre le mur, l'y maintenant avec force.

— Vous êtes une brute! cria la belle Hindoue, haletante . . . Je porterai plainte!

— Tous les moyens sont bons pour innocenter Virginia! . . . Il n'y a pas de ménagements à prendre avec une créature de votre sorte!

Doris écumait de rage. Ses cheveux s'étaient répandus sur ses épaules. Elle luttait désespérément. Daniel essuyait furtivement sa blessure avec son mouchoir.

— Que me voulez-vous, à la fin? cria-t-elle. Dans quel but avez-vous inventé cette fable grotesque?

— Cessez de mentir! . . . Hanna-san a tout avoué!

— Hanna-san?

— Oui! la servante-couturière de Mikio Tanaka. Elle a renoncé à se taire!

— Je ne connais pas cette femme!

— C'est faux! . . . Elle a été vue à plusieurs reprises sortant de chez vous!

— On vous a trompé!

— Elle-même a révélé que vous lui aviez remis en diverses fois de l'argent pour qu'elle cachât puis restituât les perles!

— C'est une odieuse invention!

— Ensuite, elle a exigé de vous de nouvelles sommes et vous l'avez finalement jetée à la porte, refusant de lui donner satisfaction . . . Osez dire le contraire!

La jeune femme haletait, traquée comme une bête fauve . . . Sa poitrine se soulevait avec violence . . . Ses yeux lançaient des éclairs. Elle serra les dents . . .

— Misérable traîtresse! murmura-t-elle.

— Avouez! . . . Mais avouez donc! rugit Daniel, exaspéré, secouant une fois de plus les épaules meurtries de l'accusée . . . Vous voyez bien que vous êtes perdue! . . . A quoi vous sert de nier?

Comme si elle venait seulement de se rendre compte de la réalité, Doris Savage laissa échapper un cri, et abandonnant la lutte, s'effondra sur le parquet.

— J'avoue! gémit-elle dans un souffle . . . Tout ce que vous avez dit est la vérité!

Daniel poussa un rugissement de délivrance.

— Enfin! . . .

— Oui! . . . C'est moi qui ai fait écrire cet article à Tommy Bell, lui promettant en échange mon amour! continua-t-elle . . . C'est encore moi qui ai acheté la complicité d'Hanna-san, la comblant d'argent et de promesses . . .

— Pourquoi avez-vous fait cela? . . . Dans quel but? . . . cria encore Daniel tout en malmenant la jeune femme, prête à s'évanouir.

— Pour flétrir Virginia aux yeux d'Olivier de Favre! répondit-elle. Je voulais être la préférée!

— Voici donc la clé du mystère! s'écria triomphalement Daniel, abandonnant enfin la coupable . . . Le discrédit jeté sur le nom de Virginia Morton! . . . Tel devait être le fruit de tant de perfidie! L'aveu vient d'en jaillir de la bouche même de cette coquine!

Tandis qu'il parlait encore, Toshi et le policier entrèrent dans la pièce . . . Le premier avait le visage bouleversé . . . Le second tenait un carnet sur lequel il achevait de prendre des notes. En les voyant, Doris poussa un cri de désespoir.

— Je suis perdue! hurla-t-elle . . . Je suis perdue!

Elle se roula à terre sans souci de ses cheveux épars et de son déshabillé défait. Les larmes ruisselaient sur son visage . . . ses doigts se tordaient de désespoir.

— Assez de comédie! fit durement le policier. Votre servante va faire votre valise et vous me suivrez au poste pour y subir un interrogatoire en règle!

— Pitié pour moi! implora la belle Hindoue en se relevant chancelante. J'ai eu peur d'être supplantée dans le coeur de celui que j'aimais! . . . J'ai perdu la tête!

— De la pitié? hurla Daniel. En avez-vous eue pour l'innocente jeune fille qui a été votre victime? Ce que vous avez fait est une infamie et demande réparation!

Le policier se dirigea vers la porte et fit un signe. La jeune servante accourut et s'écroula, sanglotante, aux pieds de sa maîtresse.

— Cesse de pleurnicher et prépare une mallette avec quelques vêtements de nuit et de jour, fit l'homme. Ensuite, tu aideras Mme Savage à s'habiller. La voiture sera là dans cinq minutes!

Sans attendre la réponse, il saisit le téléphone qui se trouvait sur la table et composa un numéro. Brièvement, il donna un ordre. Puis les trois visiteurs se retirèrent dans l'entrée pour laisser la jeune femme à ses préparatifs.

— Bien manoeuvré! dit le policier en souriant à Daniel. Je connais ce genre d'étrangère! . . . Elles sont habiles et ne reculent devant rien pour arriver à leurs fins . . . cela, jusqu'au jour où se détraquent les rouages de leurs petits complots. Alors, elles payent en une fois le mal qu'elles ont causé!

— Je suis heureux pour Virginia! fit Toshi, le regard rayonnant . . . Il faut aller la prévenir!

— Pas encore! protesta Daniel . . . Nous devons tout d'abord servir de témoins à la déposition qui va être faite . . . Ensuite, je m'occuperai de la Presse. Il faut que, demain, paraisse dans "La voix des Etats-Unis" l'article tant attendu!

— J'aimerais le porter moi-même au "Cri de Paris", fit le jeune Japonais avec ferveur.

Daniel fronça les sourcils.

— Après la confidence que je vous ai faite, vous comprendrez, cher ami, que je revendique ce droit . . . J'ai trop lutté pour la réhabilitation de celle que j'aime pour renoncer à cette suprême récompense!

Toshi Tanaka baissa la tête.

— Vous avez raison! . . . Excusez ce moment d'égarement.

Déjà, le policier s'impatientait. Quelques coups répétés frappés à la porte de la chambre décidèrent Doris Savage à sortir. Cinq minutes plus tard, elle pénétrait en compagnie des trois hommes dans le car de police qui attendait devant l'immeuble.

— En route! cria le commissaire au chauffeur, tout en allumant une pipe . . .

(à suivre)

— No 360 —

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2								■				
3					■				■		■	
4			■								■	
5										■		
6					■			■				
7				■		■	■					
8									■			
9		■								■		
10								■		■		
11							■				■	
12					■							

HORIZONTALEMENT

1—Etonnement.
2—Réglée. — Grand lac.
3—Substance de l'urine. — Aucun.
4—Négation. — Personnages très en vue.
5—Amour excessif. — Avant-midi.
6—Fatigué. — Pronom. — En naissant.
7—Verbe latin. — Mariage.
8—Trou. — Sorte de ciment.
9—Lier les notes. — Coup sur tambour.
10—Genre de nymphéacées. — Emlie.
11—Rendre plus haut. — Bière anglaise.
12—Pas commun. — Dispose pour être métré commodément.

VERTICALEMENT

1—Pourvoir des munitions.
2—Transmission par succession. — Roi d'Israël.
3—Fatigué. — Coussin de lit.
4—Rue étroite. — Femelle du loup.
5—Terminaison. — Voyelles. Plumage.
6—Lieu des sénateurs (plur.). — Plante.
7—Fleuve de la Charente-Maritime. — Capitale du Brésil.
8—Pluriel de leu. — En rude. — Avant-midi.
9—Pronom. — Viscère double. — Dévouement.
10—Epoques. — Fleuve d'Afrique. — Conj.
11—Négation. — Se dit des animaux sans queue.
12—Qui est de la nature des téguments.

SOLUTION DU PROBLEME No 359

■ **Horizontalement**: 1. Illisibilité; 2. Gainerie — Ra; 3. Niaise — Nuage; 4. Id — Ta — Gardée; 5. Aimer — Set; 6. Us — Aérait — En; 7. Guil — St; 8. Art — Etais; 9. Taoisme — Anna; 10. Irrésable — Oir; 11. On — Sar — Tod; 12. Nébu-[illegible]

■ **Verticalement**: 1. Ignifugation; 2. Laid — Suranné; 3. Lia — Itou; 4. Initial — Issu; 5. Sésame — Saul; 6. Ire — Er — Ambre; 7. Bi — Gras — El; 8. Iena — Ite — Ene; 9. URSS — Ta; 10. Iradé — Canot; 11. Tagéta — Inion; 12. Ee — Na-[illegible]

Courrier de Louise

Q. — Comprenez-vous pourquoi tant d'adolescentes et même des tout-petits bouts de filles se barbouillent la figure d'une variété sans cesse croissante de cosmétiques de toutes les couleurs? Je me demande à quoi pensent les mères de ces enfants et je trouve déplorable qu'on leur permette de s'enlaidir ainsi et de risquer de faner la fraîcheur de leur teint de la sorte. Votre opinion me serait fort utile. — **Pas barbouillée.**

R. — Que voulez-vous, chère Madame, C'EST LA MODE! Nos petites jeunesses et nos grandes jeunesses aussi n'en sont que trop les esclaves. En circulant dans les rues on croirait ne rencontrer que des artistes de théâtre qui ont quelques instants de loisir et en profitent pour faire une course essentielle. Certes, le bon goût permet aux personnes adultes de se maquiller, et même de porter un grimage assez prononcé pour le soir, mais de là à se rendre au centre d'achats avec un visage de clown il y a une marge. Je ne comprends pas, moi non plus, pourquoi les mères des adolescentes et des enfants de douze à treize ans leur permettent de se barbouiller de la sorte. Cela est certainement nuisible à leur épiderme en plus de leur donner l'apparence de petites naines âgées. Et que dire des dépenses occasionnées par l'achat de tous ces cosmétiques? Où ces jeunes demoiselles trouvent-elles les moyens de se les offrir?

☆ ☆ ☆

Q. — Que pensez-vous d'une dame ou demoiselle qui, assise devant moi au théâtre, a refusé d'enlever son chapeau de marabout qui me cachait complètement la vue? Je lui avais pourtant demandé poliment de me rendre ce service. Non seulement a-t-elle refusé, mais elle m'a dit des paroles assez grossières. Je vous avoue en avoir été profondément choqué. Jamais je n'aurais cru rencontrer parmi les nôtres une telle mégère.

Insulté.

R. — Cette personne n'était évidemment ni dame ni demoiselle dans le sens propre de ces mots. Je dois avouer, avec regret, qu'il existe même "chez les nôtres", des gens grossiers, égoïstes et mal élevés. Espérons que cette triste expérience ne se renouvelle pas.

☆ ☆ ☆

Q. — J'ai plusieurs enfants et, vous savez qu'en hiver surtout, les rhumes et les grippes se succèdent continuellement. Je n'arrive pas à conserver plusieurs compte-gouttes et je me demande s'il pourrait être nuisible d'utiliser le même pour différents médicaments, l'ayant bien lavé après chaque usage, évidemment? Je ne voudrais risquer de faire plus de mal que de bien en agissant ainsi. Merci. Vos conseils me sont toujours utiles.

R. — N'ayant jamais songé à agir ainsi, je me suis renseignée et on me dit qu'il est indispensable d'avoir des compte-gouttes différents pour chaque médicament et qu'il faut aussi avoir la prudence de les étiqueter s'ils ne forment pas le bouchon du flacon contenant celui-ci. Les gouttes qui soulagent les maux d'yeux et celles qui soulagent les rhumes ont des effets chimiques complètement différents qui peuvent être nuisibles pour l'un ou l'autre. Procurez-vous donc un compte-goutte pour chacun de ces médicaments?

☆ ☆ ☆

Q. — Je suis rousse et je suis souvent indécise quant au choix des couleurs que je devrais porter. Veuillez me conseiller.

Rouquine.

R. — Vous avez un grand choix de couleurs. En voici quelques-unes: le vert émeraude, un bleu-gris, le gris, le blanc, le noir et le brun qui n'a pas de teinte rouge. Le jaune, le rose, le rouge et le vert tendre vous sont interdits. J'espère que vous trouverez de très jolis ensembles de printemps. Je suis heureuse d'avoir pu vous être utile dans le passé et si vous croyez que je puisse l'être dans l'avenir, ne vous gênez pas, revenez-moi.

☆ ☆ ☆

Q. — Une dame ou une demoiselle doit-elle faire procéder son nom de "Madame X" ou de "Mademoiselle X" lorsqu'elle se nomme au téléphone? On entend les deux et je me demande laquelle des deux formules est la plus convenable. Merci.

Louison.

R. — Les deux formules sont acceptées maintenant. Si une personne croit qu'il peut y avoir confusion, elle fera précéder son nom du titre approprié.

LOUISE.

Bijoux et bibelots

Coffret de Rosette

Il n'y a rien de plus agréable qu'une femme qui est toujours impeccable. Dans la rue vous croisez des dames tirées à quatre épingles, et vous les admirez. Quel serait votre étonnement en voyant les mêmes, chez elles, alors qu'elles n'attendent pas de visites, souvent en des tenues plutôt négligées.

Il est évident qu'il faut faire le ménage, la vaisselle, les divers travaux de la parfaite maîtresse de maison, ce n'est pas pour cela qu'il faut vous laisser aller. Une blouse bien propre, un grand tablier, ou un plus petit, il y en a de si jolis! peuvent faire de vous une ménagère pimpante.

Un mari apprécie une épouse coquette, même s'il ne le dit pas souvent. Pourquoi vous montrer à lui, qui est le compagnon de votre vie, dans une tenue débraillée et réserver aux étrangers l'aspect d'une femme toujours élégante?

✦ ✦ ✦

C'est un homme bizarre qui a des idées qui ne sont pas celles de tout le monde. Le voilà qui essaie les allumettes de la boite qu'il vient de tirer de sa poche.

Il en craque une . . . Non! elle ne prend pas. Une autre. Sans plus de succès. En trouve une, enfin, qui s'allume.

— Ah! dit-il en l'éteignant avec soin, celle-là je la garde, elle est bonne.

✦ ✦ ✦

Beaucoup de jeunes gens sont portés à croire que le sommeil est une perte de temps. Les médecins font remarquer qu'il faut une bonne dose de sommeil pour être bien portant, vigoureux et avoir bonne apparence.

✦ ✦ ✦

Voici un procédé facile pour enlever le luisant sur les pantalons et sur les jupes. Mettez une demi-tasse de vinaigre dans deux pintes d'eau tiède. Humectez un linge dans cette préparation et pressez comme d'habitude.

✦ ✦ ✦

Pour garder aux légumes verts leur couleur, mettez une pincée de bicarbonate de soude dans l'eau de cuisson, et faites cuire les cinq premières minutes à casserole découverte.

✦ ✦ ✦

Prescription:

— Docteur, que devrais-je prendre pour faire dérougir mon nez?

— Ne prenez rien pendant six mois.

✦ ✦ ✦

Quand vous lavez ou rincez des tissus de couleur, ajoutez 1 c. à t. de sel d'Epsom (sel à médecine) par gallon d'eau; cela empêchera la décoloration des couleurs les plus délicates.

✦ ✦ ✦

Servez-vous de jus de citron pour faire disparaître les taches d'encre indélébile. Placez un coton à fromage sous le tissu pour qu'il absorbe le surplus d'encre. L'action chimique de ce traitement est instantané.

✦ ✦ ✦

Ajouter quelques gouttes d'huile d'olive à l'eau, quand elle est trop dure, la rend plus savonneuse et adoucit la peau.

✦ ✦ ✦

On demandait à Fontenelle mourant:

— Comment cela va-t-il?

— Cela ne va pas, dit-il, cela s'en va.

✦ ✦ ✦

Ce qu'on dit: Donner du change.

Ce qu'on doit dire: Donner de la monnaie.

L'économie au foyer

Les techniques au service du foyer

par Mme Reine MALOUIN

(suite)

L'évolution moderne, les machines électriques mises au service de la famille sont incontestablement un bienfait matériel économique de premier plan, et personne, aujourd'hui, ne voudrait se passer de ces améliorations modernes qui rendent nos existences si agréables, nos foyers si coquets, le travail si facile.

On serait tenté de croire qu'une sorte de dissociation tend à s'affirmer entre l'économie et la dépense causée par l'équipement moderne. Cela n'est pas. Ce qui doit retenir notre attention, c'est qu'il est évident qu'un procédé technique constituera toujours un progrès marquant pour la maîtresse de maison s'il lui permet d'obtenir un meilleur et plus rapide rendement, et à moins de frais. Ici, l'économie est certaine.

Je pourrais clore ici ce chapitre, mais je veux aller plus loin, je voudrais que nous nous demandions si la femme a évolué dans la même proportion et si le progrès réalisé dans son foyer trouve des échos correspondants en elle, si les nombreux moyens techniques ont accru son bonheur et son contentement. Pour la grande majorité, je crois que nous pouvons répondre dans l'affirmative, parce que je crois que la valeur positive de cet aspect de l'économie du foyer va au-delà de l'utilité pure et simple des machines. Evidemment, pour être efficace, il faut que cette valeur de l'équipement électrique soit liée à la conscience qui doit s'exercer sur elle, parce que les machines restent tout de même une réalité subalterne qui offre une certaine résistance et qu'elles sont faites pour être contrôlées par un cerveau.

Je crois donc que pour utiliser toutes ces merveilleuses machines, il faut qu'une femme ait le sens aigu des responsabilités. Ce serait une grave erreur de croire que, l'installation faite, tout est dit et que tout peut marcher tout seul indéfiniment. C'est là où notre économie entre en jeu. La précision de la technique exige, en retour, la probité de ceux qu'elle sert et, encore là, la conscience professionnelle et l'exactitude ne peuvent dévier sans causer des malheurs, et par ricochet, sans nuire à notre économie. Les techniques modernes, même avec leurs nombreux avantages, supposent non seulement la présence d'une femme pour les mettre en action, mais aussi une part d'intelligence assez développée pour en comprendre les divers mécanismes, en faire la surveillance et apporter le soin nécessaire à leur bon fonctionnement. La technique seule est artificielle et inhumaine, il faut surveiller ce corps sans âme, les rouages livrés à leur seul mécanisme peuvent aller jusqu'à la catastrophe. Notre monde évolué demande que les esprits le soient dans la même proportion, il faut le contrepoids, et le contrepoids, ici, c'est l'intelligence féminine.

Quel que soit le déboursé effectué pour l'amélioration des conditions de travail de la ménagère, la mécanique au service du foyer est une véritable économie, elle est une authentique libération et doit être saluée comme telle.

Discipline

A présent que nous avons assumé les nouvelles méthodes de travail, il ne nous appartient plus de les juger comme un fardeau trop lourd pour notre budget. Les conquêtes de la sciences sont maintenant à notre service, pour notre développement, notre confort et disons-le, notre discipline.

Tout au long de cette causerie, ce mot de discipline est revenu fréquemment sur mes lèvres. C'est que, depuis la petite enfance jusqu'à la vieillesse, la possession de cette belle faculté nous a semblé absolument indispensable à la réussite de la vie. On ne peut concevoir la formation d'un caractère bien trempé, d'une éducation parfaite, d'études poussées, d'une vie sociale et familiale solide, du succès professionnel, de la fermeté de sentiments, sans cette vertu créatrice, sans son action directrice, sans cette forme adoucie de la force d'âme. Les plus petits gestes de notre existence lui doivent quelque chose et doivent lui être soumis. Et ce n'est pas lorsque les enfants ont atteint l'âge adulte qu'il faut les entraîner à cette vertu prééminente qui a quelque chose de calme et de divin. Il faut en commencer l'application dès le berceau.

L'enfant qui, dès son enfance, apprend à se plier à une loi, à un règlement, en bénéficie toute sa vie. Je plains profondément ceux qui n'ont pas pratiqué les petits renoncements au cours de leur jeunesse. Comme ils se préparent des jours difficiles, comme ils seront malheureux, désarmés devant les échecs inévitables, les tentations, les grandes souffrances inhérentes à toute existence humaine!

Je vous le redis avec conviction, le plus beau cadeau qu'une mère éclairée et intelligente puisse faire à son enfant, c'est de l'entraîner avec fermeté à se renoncer, à cultiver sa volonté, à supporter. L'obéissance à la loi de la discipline est une marque de caractère, c'est le moyen le plus sûr, et peut-être le plus parfait, de grandir dans le sens le plus complet et le plus large du mot.

Il n'y a pas de méthode précise, pas de code établi pour cet enseignement. En fin de compte, c'est l'intelligence, le coeur qui doivent avoir le dernier mot. Et quand il s'agit du coeur maternel, vous le savez toutes, il se trompe rarement.

Mesdames, mesdemoiselles, j'ai tenté de chercher avec vous, de fixer s'il se peut, quelques règles de conduite susceptibles d'améliorer la situation de chacune de vous s'il y a lieu, par le culte du travail, le courage de l'économie et de l'épargne bien compris, la méthode et le raisonnement basés sur la discipline indispensable, sans laquelle aucune solidarité humaine ou familiale n'est possible. J'ai voulu vous faire regarder certaines nécessités de l'existence, non comme un malheur, une peine ou une honte, mais comme un devoir, un bienfait, un honneur. Il est je crois important que nous apprenions parfois à repenser nos éternels problèmes féminins, à réapprofondir la notion même de notre vie de femme, à la lumière d'une pensée haute, authentiquement familiale. Puissions-nous avoir trouvé l'application intégrale de cette pensée dans la sphère de notre action humaine et dans tout ce qui peut protéger nos foyers.

FIN



AU SERVICE DE VOTRE BONHEUR

Pour garder plus longtemps le trésor de la jeunesse

par le Dr Adrien Plouffe

Rester jeune est un art qui, dans une bonne mesure, est à portée de tout le monde. Malheureusement, la plupart de nos contemporains mènent une vie qui n'est guère de nature à favoriser la durée relative de la jeunesse. On brûle la chandelle par les deux bouts. On n'accorde pas suffisamment d'importance au repos. On mange à l'encontre des règles les plus élémentaires de l'hygiène. On attend pour aller consulter le médecin et on hésite si longtemps à se décider que, parfois, il est trop tard. On gaspille ses réserves et on arrive à la quarantaine avec un organisme vieilli, usé et qui ne donne plus le quart de son rendement normal.

Et alors, au lieu de s'abonner à la méthode de l'examen médical annuel, on continue dans la voie de la négligence, on s'enlise dans ses déplorables habitudes et on meurt jeune, après avoir désiré, sa vie durant, conserver une jeunesse que l'on n'a pas su garder.

C'est une échéance qui coûte cher!

Et pourtant, avec un brin de bon sens et de jugement, on pourrait l'éviter. Mais nous demeurons, la plupart d'entre nous, de grands enfants. On dirait que nous n'avons jamais eu l'âge de raison! On rêve de rester jeune et cependant nous passons notre vie à agir sans discernement, sans aucune sagesse, et en méprisant les principes qui nous aideraient à conserver cette jeunesse — une jeunesse que nous voudrions éternelle!

Quant à vous, madame, n'oubliez pas que la jeunesse a un prix incalculable. Vous tenez à vos charmes et avec raison, mais il faut prendre les moyens de rester jeune!

Entre nous, est-ce que vous les prenez?

Attachez-vous vraiment toute l'importance voulue à votre santé?

Je me permets d'en douter! Certes, vous accordez de l'importance à l'apparence de la santé, mais le maquillage est un mensonge charmant. Vous avez droit d'y recourir, mais vous avez grand tort de mépriser les idées saines de l'hygiène et de la médecine préventive; c'est, hélas, ce qui arrive quand vous vous contentez de paraître belle et bonne santé.

Or, les hygiénistes qui vous semblent bien ennuyeux sont, au fond, des gens qui peuvent vous rendre des services inappréciables, en vous aidant à conserver votre organisme dans un état de grâce juvénile qui n'est pas à dédaigner. Pensez-y, quand votre glace vous offre, le matin, l'image d'une figure encore jolie, mais qui commence à . . . perdre un peu de son charme de naguère.

Vapeurs dangereuses

Les vêtements mal déodorisés qui sortent parfois de nettoyeurs à sec automatiques émanent des vapeurs qui peuvent être dangereuses, déclare la Ligue canadienne de la sécurité. On a déjà porté à l'attention de la Ligue certains cas où ces vapeurs ont intoxiqué des conducteurs d'automobiles et entraîné de sérieux accidents de circulation.

"L'inauguration récente des établissements de nettoyage à sec automatiques, de déclarer la LCS, a créé de nouveaux problèmes qui nécessitent des précautions à la hauteur du danger encouru." Selon M. Gay McLaren, gérant général de la Ligue, les solutions communément en usage dans ce procédé ont un effet toxique. Si, à la suite du procédé d'aération qui termine le cycle d'action du nettoyage, les vêtements ne sont pas complètement déodorisés, les vapeurs qui y sont enfermées mettront beaucoup de temps à s'échapper. Et si l'on dépose ces vêtements mal séchés dans un endroit clos tel une voiture dont les fenêtres sont fermées, les vapeurs exerceront leur effet néfaste sur les occupants.

"Si vous détectez une odeur très forte de solvant sur les vêtements fraîchement retirés du séchoir, déclare M. McLaren, ne les déposez pas dans un endroit mal aéré. S'il s'agit d'une voiture, ouvrez-en les fenêtres. De retour à la maison, faites de même dans la pièce où vous les déposerez jusqu'à ce que l'odeur soit disparue."



Mlle Sheila Craig, rédactrice en art culinaire au "Winnipeg Tribune", a été nommée juge au Manitoba, de "Five Roses Young Canada Bake-Off". Mlle Craig, qui, dans sa vie privée, est Mme Carl E. Anderson, est aussi connu comme économiste ménagère venant en aide aux maîtresses de maison en répondant, par téléphone ou par lettre, à diverses questions sur les problèmes de la gérance d'une maison et de l'art culinaire.



Carrés ambroisie

Pour 2 douzaines de carrés de 2½ pouces

- ½ tasse d'eau tiède
- 1 c. à thé de sucre granulé
- 1 sachet de levure sèche rapide
- 2 oeufs
- 1 c. à thé de sel
- 2 c. à table de sucre granulé
- ⅓ de tasse de beurre ou de margarine, fondus
- 2 c. à thé de zeste d'orange râpé
- 1½ tasse (environ) de farine tout-usage prétamisée
- ¼ de tasse de beurre ou de margarine
- ¾ de tasse de noix de coco filamentée ou en flocons, finement hachée
- ½ c. à thé de vanille
- ¼ de tasse de crème
- 1 tasse de marmelade d'ananas

Mesurer l'eau tiède; y dissoudre la cuillerée à thé de sucre. Saupoudrer la levure sur le dessus. Laisser reposer 10 minutes, puis bien brasser.

Battre les oeufs en mousse légère dans un bol. Leur incorporer le sel, les 2 c. à table de sucre, le beurre ou la margarine fondus, le zeste d'orange, la levure dissoute et 1 tasse de farine. Battre en pâte lisse et élastique. Introduire petit à petit la farine suffisante pour obtenir une pâte ferme (soit encore ½ tasse environ). Couvrir d'un linge. Mettre dans un endroit chaud à l'abri des courants d'air et laisser lever au double du volume (soit 1 heure ¼ environ). Abaisser la pâte en brassant et la verser dans un moule à gâteau roulé (10" x 15"), graissé. Placer dans un endroit chaud à l'abri des courants d'air et laisser lever au double du volume (soit 40 minutes environ).

Entre-temps, défaire en crème le ¼ de tasse de beurre ou de margarine. Lui incorporer la noix de coco, la vanille et la crème. Etaler la marmelade d'ananas sur la pâte levée et recouvrir avec le mélange de coco. Faire cuire à four modéré (350° F.) de 30 à 35 minutes. Laisser refroidir le gâteau dans son moule sur une grille. Le gâteau étant refroidi, le couper en 4 bandes dans le sens de la longueur; couper ensuite chaque bande en 6 carrés.

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. Pas de changement de texte. Ajoutez 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Pour téléphoner une petite annonce, signalez SPruce 5-8443, entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi.

Heure finale: mercredi midi

Vol. 49—No 48

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez **M. E. Sabourin, 193, avenue Provencher, St-Boniface**, par la poste: $1.00 franco. 132-T.F.

AGENCE FAMILEX — EXCELLENTE CARRIERE. Généreuse commission pour vendre cosmétiques réputés, nettoyeurs, brosses, épices, poivre fameux, etc. . . Territoire protégé, spéciaux mensuels, 30 jours d'essai. **PRODUITS FAMILEX, Dépt. M.2, 1600, Délorimier, Montréal.**

ON DEMANDE — Personne connaissant tenue des livres et dactylographie. Salaire proportionné aux aptitudes et à l'expérience. **S'adresser au bureau du secrétaire-trésorier de la Commission scolaire de St-Boniface. Téléphone: CEdar 3-3481.** 46-1860-50C.

ON DEMANDE — Dame ou demoiselle conduisant automobile pour solliciter mensuellement les clientes régulières de Studio Girl Cosmetics dans **St-Boniface** et les environs. Devra faire livraisons, etc., si nécessaire. 3 ou 4 heures par jour. Territoire rapportera jusqu'à $5.00 l'heure. **Ecrire à Studio Girl Cosmetics, Dépt. CWM, 840, avenue La Fleur, Montréal 32.** 47-1866-49C.

ON DEMANDE — Dame pour travail de maison et d'entretien. Pas de cuisine à faire. Bon salaire et bonne condition de travail. Logis moderne et confortable. Doit pouvoir demeurer chez employeur. **Signaler: GLobe 3-8095.** 48-1907-48C.

Pas de cheveux gris . . .

Si vous faites usage du merveilleux produit **JAMAIS GRIS**. Aussi si vous souffrez de Rhumatisme ou d'Arthrite.

Ecrivez pour nos dépliants gratuits

C. C. Jamieson
Boite postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: CAstle 2-4492

Tél.: CE 3-3839 Rés.: CE 3-3872

Dufault Electronics
Radio et TV — Vente et Service
Techniciens bilingues
Travail garanti
Service d'une journée
278, rue Taché, St-Boniface
Visite a domicile: $2.50

Signalez CHapel 7-4288

Transit Service Station
567, rue Marion, St-Boniface
(près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification - Réparation de pneus

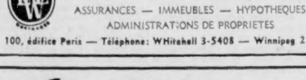
Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau

Reliance Typewriter
Office Equipment & Supply Co.
275, ave Taché, St-Boniface
Bureau: CEdar 3-1796
Résidence: CHapel 7-6617
ROGER-A. SABOURIN, propriétaire



PHARMACIE **Préfontaine** PHARMACY
Maintenant située à
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile

ON DEMANDE FILLES OU FEMMES
Travail délicat — Meilleurs gages
Femmes inexpérimentées demandées pour apprendre le métier de
COIFFEUSES
Les offres d'emplois pour les coiffeuses diplômées sont plus nombreuses que celles-ci
Jamais auparavant y a-t-il eu tant d'occasions pour les jeunes filles ambitieuses
Ecrivez pour obtenir un catalogue gratuit
MARVEL BEAUTY SCHOOL
308 rue Donald Winnipeg Man.
Succursales: Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Toronto

Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2



VOTRE CIMETIÈRE CATHOLIQUE
Le Jardin du Saint-Sépulcre
Avec l'approbation de l'Autorité de l'Archidiocèse de Saint-Boniface
Bureau: 707 - 356, rue Main
Great Western Building Winnipeg
Tél.: WH 3-7425

ON DEMANDE — Demoiselle pour travail dans magasin général. **S'adresser à: Mme E. Sweeney, St-Pierre, Man.** 48-1894-49C.

ON DEMANDE — $90.00 par mois à demoiselle propre et responsable pour travail général de maison et prendre soin de 2 enfants. Chambre et salle de bain privées. **Signaler 452-9928 ou écrire à: 788, rue Elm, Winnipeg.** 48-1890-49C.

Pour faire remplir vos formules d'impôt, **signalez: CHapel 7-6082.** 48-1892-T.F.

POUR FAIRE PEINTURER ou décorer votre maison à prix modéré, **appelez F. Stainier: CEdar 3-4830.** 47-1887-T.F.

A LOUER — Rue St-Jean-Baptiste. 1er étage. Logis: 2 pièces. Salle de bain et entrée privées. Poêle et réfrigérateur. Place de stationnement. Libre: 1er avril. **Signaler: CEdar 3-5588.** 47-1879-48C.

A LOUER — St-Boniface, 450, rue Louis Riel. Logis: 3 pièces, meublées. Salle de bain et entrée privées. Garage si désiré. Libre: 1er avril. **Signaler: CEdar 3-1985 après 5 h. 30.** 47-1872-49C.

A LOUER — Logis: 3 pièces. Salle de bain et entrée privées. Près avenue Provencher. Libre: 15 mars. **Signaler: CHapel 7-6410 ou s'adresser à: 178, rue St-Joseph, St-Boniface.** 47-1886-49C.

A LOUER — St-Boniface, rue Dumoulin. Logis: 4 pièces, 2e étage. Entièrement privé. Bien propre. Libre: 1er janvier. Stationnement. Adultes de préférence. **Signaler: WHitehall 3-9024.** 35-1681-T.F.

A LOUER — Logis comprenant cuisine, salon, chambre à coucher, salle de bain. Idéal pour salon de beauté ou bureau de professionnel. **S'adresser à Joseph Guay, 196, avenue Provencher. Téléphone: CEdar 3-1119.** 48-1893-49P.

A LOUER — St-Boniface, 227, rue Bertrand. Logis meublé: 3 pièces. **Signaler: CEdar 3-6916 ou WHitehall 3-2907.** 43-1802-T.F.

A LOUER — 666, avenue Taché. Logis: 1½ pièce. Nouvellement décoré. Aussi, un logis de 2 pièces. Tous deux meublés. **Signaler: CEdar 3-3063 le matin et après 6 h. p.m.** 48-1903-48C.

A LOUER — Logis: 4 pièces non meublées. 2e étage. Entrée et salle de bain privées. Broché pour poêle. **Signaler: CHapel 7-7555.** 48-1902-50C.

A LOUER — Rue Dumoulin. Logis: 3½ pièces. Poêle et réfrigérateur. Entièrement privé. Nouvellement décoré. **Signaler: CEdar 3-5588.** 48-1897-49C.

A LOUER — Norwood. Grande chambre complètement meublée. Poêle, évier et réfrigérateur. Pour demoiselle. **Signaler: CEdar 3-3638.** 48-1898-T.F.

A LOUER — Rue St-Jean-Baptiste, près hôpital St-Boniface. Logis: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Broché pour sécheuse. **Signaler: CEdar 3-4370.** 48-1895-49C.

A LOUER — St-Boniface, 426, rue Aulneau. 2 logis: 3 pièces. Entrées privées. Loyer: $40 et $30 respectivement. **Appeler: WHitehall 2-3891 le jour; WHitehall 3-8254 le soir.** 32-1614-T.F.

ATTENTION! Aux familles canadiennes désirant se trouver des fermes rapprochées ce printemps. Il y a ici en ce moment au moins 36 quarts de section à vendre; une région où la terre est excellente pour la culture des céréales et renommée pour la bonne qualité d'animaux de boucherie qui s'y élèvent. Ces terres situées dans le beau paysage de l'Alberta Centrale où l'eau est bonne, abondante, les champs n'ont pas ou peu de pierres, l'herbe, le bon foin sauvage s'y trouvent en abondance. L'humidité de réserve promet un bon rendement aux moissons. Ce secteur a: bonnes routes, électricité, téléphone, autobus d'école et poste rurale. Les prix sont raisonnables, variant de $25.00 à $40.00 de l'acre. Acheteurs sérieux, hâtez-vous! car les prix vont monter. Venez lorsque le choix est bon!

ADRESSEZ VOS DEMANDES
J.-J. DUPONT,
agent d'immeubles (bilingue),
FENN, ALBERTA
47-1867-49P.

MME LILLIAN EVANS est votre représentante pour **supports et gaines "Spencer"**. Faits sur mesure. Créés individuellement pour hommes et femmes. Pour rendez-vous signalez 247-4507 — 47, chemin Elm Park, St-Vital, Man.

ROVATZOS "Flowerland"
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
413, AVE GRAHAM, WINNIPEG
(une rue à l'est de la Baie)
Téléphone: WHitehall 3-2934

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond.
Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle des rues Graham et Edmonton
Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
1135, rue St. James, Winnipeg
Téléphone: SUnset 3-7258

Horloger suisse
Louis Matile & Fils
maintenant au no 237, rue Garry
vis-à-vis le nouvel Hôtel des Postes
Téléphone: WHitehall 2-6625

A LOUER — Norwood. Logis privé: 3 pièces. 2e. Près hôpital St-Boniface. Libre. **Signaler: CHapel 7-0279.** 46-1842-48C.

A LOUER — St-Boniface. Logis au 2e. 555. Entrée privée. **Signaler: 233-3089.** 35-1667-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Grand logis: 4 chambres à coucher, cabinet de travail, poêle, réfrigérateur, usage de grand soubassement et garage avec prise de courant. Près collège et écoles françaises. 2 portes d'entrée. Seul logis dans immeuble. Bureaux en bas. $150 par mois. **Signaler: GRover 5-0205 ou GRover 4-1803.** 40-1753-T.F.

A VENDRE — St-Vital, avenue Moore. $8,900. Bungalow: 4 pièces. Près église St-Eugène. Taxe: $109.00. Pas d'agents. **Signaler: ALpine 6-0433.** 47-1881-48C.

A VENDRE — Bicyclettes complètes ou des parties: montures, roues, etc. A bas prix. **S'adresser à: 251, rue Bertrand, St-Boniface. Tél.: WHitehall 3-2764.** 47-1875-49C.

A VENDRE — Norwood. 172, rue Goulet. Maison: 3 chambres à coucher. Chauffage: huile, eau chaude. En bon état. 47-1880-48C.

A VENDRE — 166, rue Despins. Maison: 10 pièces. Peut être facilement transformée en duplex. **Signaler: CEdar 3-3282.** 47-1882-48C.

A VENDRE — Commerce: salon de beauté avec logis. Bon chiffre d'affaires. Libre: 1er août. **Signaler: CEdar 3-5653 après 6 h.** 48-1901-49C.

NORWOOD — Rue Kitson. Chambre et pension pour deux jeunes gens dans maison tranquille. **Signaler: CHapel 7-6384.** 41-1772-T.F.

A VENDRE — Cour à bois et quincaillerie, dans village canadien-français, nord-est Sask. Médecin, hôpital, couvent, bonnes écoles. Termes faciles. Aussi, dans la ville de Saskatoon, choix de maisons modernes, immeubles-appartements et autres commerces. **Pour plus de renseignements, s'adresser à: Jean Courteau, représentant de Murdock & Maber Agencies Ltd., 237, 23e rue est, Saskatoon, Sask.** 47-1876-48C.

A VENDRE — Maison à niveaux variés. Trois ans. 3 chambres à coucher. Grands salon et cuisine. Salle de récréation et de toilette au soubassement. Style peu courant à Windsor Parc. Près école Béliveau, église catholique et commodités. Hypothèque à 6½%. **Signaler: ALpine 3-5186.** 44-1809-T.F.

DEVONS ACHETER MAISON de 5 ou 6 pièces à St-Boniface ou Norwood prochainement. **Veuillez signaler CHapel 7-7603.** 39-583-T.F.

A VENDRE — Bonne grande maison bien isolée; avec trois lots, située près de l'église. Bonne remise à bois. Atelier, petit commerce, réparation de chaussures et aiguisage de patins. Machine horizontale. Tout près du "Paydium". Bonne eau en quantité. Cause de vente: vieillesse. **S'adresser à A.-L. Hamel, Edam, Sask.** 46-1844-49P.

A VENDRE — Village St-Léon. Lot avec maison: 4 pièces. Intérieur et extérieur bien finis. Bon puits. Broché à neuf. Prix raisonnable. **S'adresser à Norbert Dacquay, 193, rue Notre-Dame, St-Boniface.** 48-1899-1P.

A VENDRE — Dans district de Dufrost. 160 acres de terrain ouvert à la grandeur. 90 acres en guéret d'été. Possession immédiate. $43.00 l'acre comptant. **S'adresser à Ed. Dubois, téléphone: St-Pierre 331-23.** 48-1896-48C.

A VENDRE — St-Boniface, avenue Taché. Maison: 5 pièces. Prix: $8,500 comptant. **Signaler: CEdar 3-1350.** 48-1891-T.F.

A VENDRE — Belle et grande maison de deux étages: 10 pièces. Située en face de la cathédrale, près de l'école. Garage double. **Ecrire à: C.P. 452, Gravelbourg, Sask.** 48-1889-2P.

A VENDRE — NORWOOD
Maison de famille de 2 étages. 4 chambres à coucher. Garage attenant. Chauffage: huile. Grand lot. Près école du Précieux-Sang. $13,900. **Signaler: GLobe 3-7036.** 48-1905-48C.

VENTE PARTICULIERE SEULEMENT
Jolie maison: 6 pièces. Lot de coin. Poêle, réfrigérateur et tentures compris. Option de louer. **Signaler: SUnset 3-6250 ou ALpine 3-0496.** 36-1704-T.F.

MAISON A VENDRE
Obligé de vendre devant quitter la ville. Bungalow: 3 pièces. Garage. 1 acre environ. Eau de ville. Taxe, $92. Sur River Road, St-Vital. Pas d'agents. Quelles offres? **Signaler: ALpine 3-5201.** 46-1851-48C.

A VENDRE
Parc Windsor, rue Dussault. Maison neuve à niveaux variés. 4 chambres à coucher. Salon et salle à manger en forme de "L". Cuisine en acajou. Plancher: chêne. Grand lot. $16,595. Comptant: $1,595. Balance: $100 par mois, plus taxe. Venez la voir pour l'apprécier. Possession immédiate. **Signaler: 256-1587.** 33-1636-T.F.

A CAUSE DE SANTE DEFICIETE, dans village sans concurrence dans l'Alberta Centrale, restaurant avec appartements; chiffre d'affaires annuelle: $18,000. Ce commerce située dans une bonne région agricole avec plusieurs élévateurs, hôtel, garage, marchand de planches, magasin général, Coop, centre d'écoles, etc., est tout à vendre comprenant fourneaux électriques, congélateur, vaisselle, ustensiles de cuisine, etc. LE TOUT SEULEMENT $5.000!

ADRESSEZ VOS DEMANDES
J.-J. DUPONT,
agent d'immeubles (bilingue),
FENN, ALBERTA
47-1868-49P.

A VENDRE

St-Boniface — Rue Bertrand. Maison: 5 pièces. Prix: $10,800.

Rue Eugénie — Maison: 5 pièces. $9,800.

St-Vital — Maison: 5 pièces. 1 acre de terre. Prix: $6,000. Choisissez vous-même le paiement initial. Balance: $50.00 par mois.

R.-G. LAVIGNE REALTY,
1134, chemin Ste-Marie,
St-Vital, Man.
Téléphone: ALpine 3-0546
45-1840-48C.

PAUL'S REALTY LTD.
120, avenue Provencher,
St-Boniface

A VENDRE

St-Boniface $10,200
Grande maison: 6 pièces, 4 chambres à coucher, ou duplex: 3 et 3. Double plomberie. Tout près académie St-Joseph. $2,000 comptant. Balance; 1 paiement mensuel.

St-Vital $8,900
Joli bungalow: 4 pièces. 2 grandes chambres à coucher. Très propre. Soubassement. Gaz. Grand garage. Lot: 48' x 220', avec jardin. Comptant requis: $800.00 ou plus.

Norwood $9,500
Bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher, plus 2 pièces finies au soubassement. Gaz. Garage. Comptant requis: seulement $1,000.

St-Vital $10,200
Grande maison: 4 chambres à coucher. Moderne et très propre. Près église St-Emile. Grand jardin. Beau grand lot boisé. Comptant requis: $1,000. Balance: $85.00 par mois.

Pour plus d'information
appeler **PAUL GAGNON**
Bureau: 247-9267
Résidence: CHapel 7-7603
46-1863-48C.

On demande

pour le District Consolidé de St-Pierre No 2395 des applications d'institutrices bilingues et qualifiées pour septembre 1963.

Salaire	PIA0	PIA1	PIA2	PIA3	PIA4	PIA5	PIA6
Min.	2500	2900	3300	3500	4300	4700	5100
Max.	3100	4000	4600	5000	6700	7500	7900
Aug. annuel.	6x100	5x100 4x150	7x100 4x150	6x150 3x200	4x150 9x200	4x150 11x200	4x150 11x200

Pour toutes autres informations, s'il vous plait, écrire au:
Secrétaire-trésorier,
District Consolidé de St-Pierre No 2395,
St-Pierre, Manitoba.

LA DIVISION SCOLAIRE BONNYVILLE

sollicite des demandes de la part d'instituteurs (trices) bilingues pour les positions suivantes: **Ecole de Fort Kent:** 1) Instituteurs (trices) pour grades 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8; 2) Instituteurs (trices) pour les grades supérieurs. (Professeurs doivent avoir un baccalauréat (s).) **Ecole de Therien:** 1 instituteur (trice) pour grades 4 et 5 et 1 instituteur (trice) pour grades 7 et 8.

Echelle des salaires:

Années universitaires	1	2	3	4	5	6
Minimum	3000	3550	4200	4900	5200	5500
Maximum	4500	5400	6300	7600	8000	8300

Envoyez vos demandes en anglais à: M. John B. Percevault, Surintendant des écoles, Bonnyville, Alberta. 47-1888-49C.

Votre corsetière SPENCER
Corsets, gaines et soutiens-gorge faits sur mesure. Pour rendez-vous, appeler **Mme Aldéa Fillion, 718, rue Taché, St-Boniface, Man. Téléphone: 233-5490.**

A VENDRE

686, avenue Taché — Immeuble-appartements complètement meublé: 3 logis de 3 pièces et 1 logis de 4 pièces. Taxe: $416.00. Lot: 43' x 99'. Revenu mensuel: $255.00. Prix: $16,000. Comptant: $5,000.

Rue Kitson — Maison: 9 pièces, partiellement meublée. 2 salles de bain. Lot: 50' x 100'. Garage. Taxe: $242.00. Revenu mensuel: $175.00. Prix: $15,000. $3,000 comptant.

Signaler: CEdar 3-3063
le matin et après 6 h. p.m.
48-1904-48C.

TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher

A VENDRE

Parc Windsor — Duplex moderne. 2 poêles, deux réfrigérateurs, 2 systèmes de chauffage. $23,500 à termes faciles.

St-Boniface — Triplex moderne. Revenu mensuel: $150.00, plus logis: 4 pièces pour propriétaire. Prix: $18,900.

St-Boniface — Duplex moderne. Près des écoles. $21,000 à termes.

A.-J. BOULANGER
TELEPHONES:
Bureau: CHapel 7-8178
Résidence: WHitehall 3-2134
48-1906-48C.

A VENDRE

160 acres de terres noire: 25 acres en culture, le reste en bois et pâturage. Clôturé. Pas de roches. Paroisse catholique française. Maison, étable et autres bâtiments. Près bon chemin gravelé. Electricité. Bonne eau en quantité. Le tout: $5,500 comptant.

320 acres de terre noire: 150 acres semées en foin, le reste en bois et pâturage. Pas de roches. Idéal pour élevage d'animaux. Paroisse catholique française. Près école et chemin gravelé. Bonne eau et électricité. Maison, étable, etc. $9,000 seulement.

J. CARRIERE REALTY
289, rue Taché
Téléphone: 247-5204
46-1859-48C.

A VENDRE

St-Boniface — Maison de famille ou de pension au centre de la ville. 8 pièces. Prix: $9,500. Comptant requis: $1,000. Propriétaire assumera balance à $75.00 par mois.

Ferme, 275 acres — Avec maison moderne et autres bâtiments. 27 milles de la ville. Puits artésien. Centre canadien-français. 1½ mille du village. Prix: $26,000. Propriétaire assumera hypothèque.

657 acres de terrain tout en culture — 300 acres en guéret d'été; 200 acres ensemencées qu'une fois. 18 milles de la ville. Maison moderne. Autres bâtiments au complet avec machineries si désiré. 1 mille du village.

480 acres de terrain tout en culture — 17 milles de la ville. Pas de bâtiments. ¼ mille du chemin pavé.

S'adresser à
E. COLLETTE REALTY
312, avenue Hamel, St-Boniface
Téléphone: CHapel 7-9970
48-1900-48C.

A VENDRE

St-Boniface — 228, rue La Vérendrye. $14,000. Maison de revenu ou de famille: 4 et 3. Chauffage: huile, eau chaude. Chambre supplémentaire au soubassement. Poêle électrique. 2 salles de bain. $4,000 comptant.

Norwood — 97, rue Monck. $11,800. Maison moderne: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Grand salon, foyer. Soubassement à la grandeur. $2,500 comptant.

St-Boniface — Rue Marion. $10,600. Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Soubassement. Chauffage moderne. Tapis mur à mur. Tentures. $2,000 comptant. Balance portée par vendeur.

St-Boniface — 440, chemin Speers. $12,800. Bungalow moderne: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage: huile. $3,000 comptant.

Parc Windsor — 40, Boulder Bay. Bungalow: 5 ans. 3 chambres à coucher. Salle de récréation. $4,000 comptant. Balance à termes.

St-Boniface — Rue Cavanagh. $10,500. Immeuble-appartements: 4 logis. Chauffage: huile. Revenu mensuel: $185.00. $2,000 comptant. Balance portée par propriétaire.

A. AYOTTE
191, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5845
46-1864-48C.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125

A VENDRE

St-Boniface centre — Maison de famille ou de revenu: 8 pièces. Chauffage: huile. Comptant requis: $1,000 ou moins. Balance: $75.00 par mois.

Paroisse St-Charles — Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Avec 3 lots de 50' chacun. Vendrait ou échangerait sur maison à St-Boniface.

St-Boniface — Duplex: stuc. 10 pièces. 5 et 5. 3 chambres à coucher chacun. Revenu mensuel: $140.00. Lot: 50'. Cause de vente: santé. Comptant requis substantiel.

St-Norbert — Rue Turnbull. Bungalow: 6 pièces. 3 chambres à coucher. Chauffage: "Stoker". Plomberie avec puisard. Lot: 150' x 200'. Garage. Poulailler. Service d'autobus. Comptant requis: $2,300.

Si vous voulez vendre ou acheter une maison, faites affaire avec un homme d'expérience et honnête qui vous donnera tous renseignements gratuits et confidentiels.

N. BERNIER
594, rue St-Jean-Baptiste
Téléphone: CEdar 3-2027
44-1858-48C.

LA COMMISSION SCOLAIRE de St-Léon, No 1425
demande instituteur ou institutrice bilingue pour les grades 4, 5 et 6. Pour septembre 1963. Salaires selon qualifications. **Ecrire à: F.-G. Caron, secrétaire, St-Léon, Man.** 47-1877-49C.

ON DEMANDE

Le Gouvernement du Canada demande des instituteurs (trices) d'expérience et qualifiés (ées) pour enseigner dans les Ecoles indiennes du Manitoba, à partir du 1er septembre 1963. L'échelle des salaires et de $3,100 à $7,750 selon les qualifications et l'expérience.

Classe 1 $3,100-$4,900 — en 9 augmentations annuelles
Classe 2 $3,400-$5,425 — en 9 augmentations annuelles
Classe 3 $3,800-$6,050 — en 10 augmentations annuelles
Classe 4 $4,200-$6,950 — en 11 augmentations annuelles

On accorde des crédits de $200 à $250 pour chaque année d'expérience professorale jusqu'à concurrence de six. L'échelle permet l'obtention de salaires plus élevés par l'achèvement de chaque année pédagogique additionnelle. Des allocations supplémentaires sont versées aux spécialistes (méthodes primaires, arts industriels, économie domestique) pourvu que ces services spécialisés soient requis dans la mesure de 50 pour cent de l'horaire. Les directeurs recevront $100 par classe jusqu'à concurrence de $1,400 pour la surveillance. Les assistants directeurs recevront une gratification n'excédant pas $600 pour les tâches additionnelles. Des allocations pour l'isolement et le coût de la vie seront payées aux taux établis là où elles sont approuvées. Logis, ameublement, chauffage et éclairage sont fournis à des prix raisonnables. Les dépenses de voyage sont payées pour les endroits éloignés. On dispose aussi d'un plan de pension et de l'assurance de groupe. Pour plus de renseignements et formules de demandes, adressez-vous à M. J. Slobodzian, surintendant des Ecoles indiennes, 344, rue Edmonton, Winnipeg 2, Manitoba.

A. G. LESLIE,
surintendant régional
des Agences indiennes.

POUR VENTE de maisons à St-Boniface, Norwood ou St-Vital, ou pour achat avec $500 comptant, ou plus **appeler Midtown Realty, GLobe 3-4745 ou A. Desaulniers, CEdar 3-5874.** 41-612-T.F.

A VENDRE

St-Boniface — Avenue Provencher. Duplex: 4 et 3. Prix: $12,000 à termes.

St-Boniface — Rue Notre-Dame. Duplex: 6 et 3. Prix: $13,500 à termes.

St-Boniface — Rue Dumoulin. Maison de famille: 7 pièces. 14 ans. Stuc. Garage. Prix: $13,000 à termes.

Pour tous renseignements
S'adresser à A.-C. Desaulniers,
407, rue De la Morénie
ou
MIDTOWN REALTY
GLobe 3-4745 ou CEdar 3-5874
46-1862-48C.

ST-VITAL
Maison sur 1 acre de terrain. 3 chambres à coucher. Garage. Chauffage: huile. Bonne eau. Prix: $6,500. $2,000 comptant.

ST-VITAL
Nouveau duplex côte à côte. 3 grandes chambres à coucher dans chaque côté. Salle de toilette (powder room) au 1er, plus salle de bain 4 unités au 2e. Prix: $26,000. Comptant requis: $9,000.

ST-VITAL
Restaurant, chiffre d'affaires de $100 par jour. Logis complètement moderne: 6 pièces, pour propriétaire. Prix: $8,500. Comptant requis: $2,500.

ST-BONIFACE
Immeuble appartement: 5 logis. Revenu mensuel: $360. Chauffage: gaz. Prix: $32,900. Comptant requis: $9,000. Propriétaire assumerait balance à termes faciles.

ILE-DE-CHENES
Ferme de 120 acres. Toute en culture. Très bon marché à $75 l'acre. 1/3 comptant.

J.-R. POIRIER REALTY,
Suite 11, 561, avenue Warsaw,
Winnipeg 9
Téléphone: GRover 5-1876
ou
M. Jos. Trudeau,
130, rue Masson
Téléphone: CHapel 7-8011
46-1856-48C.

PAUL PAQUIN
Assurances générales
989 AUTUMNWOOD
ST-BONIFACE
Boite 68, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805

LA CROIX-ROUGE VOUS AIDE À CHAQUE PAS

Opportunité extraordinaire pour des représentants de plus de 30 ans.

Opportunité avancement rapide, hautes commissions avec compagnie progressive, établie 59 ans. Vendez les prestigieux produits pour entretien marque Goodyear. Beaucoup d'articles exclusifs, sans concurrence qui se prêtent à ventes répétées. Nous nous chargeons des finances, expéditions et perception. Nouveau vendeur O.M. Rath gagna $338 en commissions sur sa seconde commande. Paul Rausch, nouveau vendeur, gagne $608 sur une seule vente et occupe maintenant 5e place en volume. Bénéfices incluent assurance-vie, primes spéciales. **Ecrivez à Consolidated Paint & Varnish (Canada) Ltée., P.O. Box 39, Rosemont, Montréal, Qué.**

AVIS

Le personnel du journal ayant été aux prises avec l'influenza depuis les débuts du mois, nos lecteurs voudront bien excuser les retards, les omissions et les imprécisions dans les nouvelles.

Société St-Jean-Baptiste de Winnipeg

La réunion mensuelle des membres de la Société St-Jean-Baptiste de Winnipeg qui devait avoir lieu ce dimanche 17 mars **a été remise au dimanche suivant, soit le 24 mars.** Cette décision a été prise afin de permettre aux hommes de Winnipeg et des alentours de participer aux exercices de la retraite fermée, à Villa-Maria, à St-Norbert.

Retraites fermées

Retraite conjugale à Villa Maria

Le programme des retraites de mars à Villa Maria se complète cette année par une retraite tout à fait spéciale organisée pour répondre à la demande de nombre de couples désireux de venir ensemble, femme et mari, faire leur retraite annuelle. Depuis l'ouverture de Villa Maria, ce genre de retraite grandit en popularité et les demandes se font chaque fois trop nombreuses pour permettre à tous d'être acceptés, faute d'espace. Donc, les couples qui peuvent s'absenter de leur foyer en misemaine sont cordialement invités à venir profiter de ces jours de renouvellement spirituel du mardi 26 mars, à 2 h. p.m., au jeudi 28 mars, à 1 h. p.m.

Pour autres détails, ou pour s'inscrire, prière de communiquer avec votre capitaine de paroisse ou avec la Maison de Retraites, GLobe 3-8025.

Autres retraites

19-21 mars — Dames: paroisses de Ste-Anne, La Broquerie, Lorette, Ste-Geneviève, Aubigny, Ste-Elisabeth, Richer et Ile-de-Chênes.

26-28 mars — Retraite conjugale.

Pour autres détails appeler Villa Maria: GLobe 3-8025.

Renault songe à installer une usine au Canada

QUEBEC — Le premier ministre, M. Jean Lesage, a reçu la visite de trois représentants de la Régie nationale Renault, manufacturiers d'automobiles en France, en présence de M. Gérard-D. Lévesque, ministre de l'Industrie et du Commerce. Les délégués ont fait savoir qu'ils étaient en mission au Canada pour étudier les avantages d'une usine de montage au pays.

Ayant déjà rencontré les autorités fédérales, cette mission doit aussi avoir des entretiens avec les autorités du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario. Elle se compose de MM. Claude Moinet, de la direction de l'exportation; Joseph Canetti, directeur des approvisionnements, et Michel Boitel, directeur des usines de montage à l'étranger.

Le groupe était accompagné de représentants de la compagnie Sud-Aviation, constructeurs du réacté "Caravelle", très renommé sur les parcours continentaux d'Europe. L'identité de ces délégués, comme la nature de leur mission, a cependant été gardée secrète.

Matières premières

Dans son étude des aspects économique, technique et financier de la question, la délégation considère aussi la possibilité d'acheter au Canada des matières premières ou des pièces pouvant servir dans ses usines de France ou à l'étranger.

La Régie Renault possède une douzaine d'usines de montage hors de France, notamment, au Japon, en Italie et en Afrique.

Bien que l'on ne se soit pas arrêté au choix d'une province canadienne en particulier, on a indiqué une préférence pour l'est du pays.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the estate of PAUL JETTE, late of the City of St. Boniface, in the Province of Manitoba, carpenter, deceased.

All claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration must be sent to the undersigned, at 1-147 Provencher Avenue, St. Boniface, Manitoba, on or before the 29th day of April, A.D. 1963.

DATED at St. Boniface in Manitoba, this 12th day of March, A.D. 1963.

LOUIS P. ROY,
Solicitor for the Executrix.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of PHILIBERT LEON L'HEUREUX, late of the City of Winnipeg, in Manitoba, Retired, deceased.

All claims against the above estate, duly verified by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned at 700 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg, Manitoba, on or before the 17th day of April, A.D. 1963.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 8th day of March, A.D. 1963.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY & BETOURNAY,
Solicitors for the Administrator.

L'ADMINISTRATION DU CENTENAIRE DE LA NATION à OTTAWA

DEMANDE

Deux fonctionnaires supérieurs

L'Administration du centenaire de la nation est l'organisme qu'a institué le Gouvernement canadien pour promouvoir l'intérêt dans le centenaire de la Confédération au Canada et organiser et mettre en oeuvre des programmes et projets à cet égard, afin que le centenaire puisse être observé dans tout le Canada d'une façon qui soit en rapport avec son sens national et historique.

Postes offerts: Directeur de la Division des programmes
Directeur de la Division de l'information et des relations extérieures

Titres et qualités requis:

Les candidats au poste de directeur de la Division des programmes, qui est le poste principal de l'administration, devront avoir acquis, dans des postes supérieurs, de l'expérience en ce qui concerne l'élaboration, la revision et la mise en oeuvre de programmes.

Les candidats au poste de directeur de la Division de l'information et des relations extérieures devront avoir acquis, dans des postes supérieurs, une connaissance suffisante des divers aspects de l'information, des campagnes de publicité, de la réclame et des relations extérieures.

La préférence, dans les deux cas, sera accordée aux candidats ayant une bonne connaissance du français et de l'anglais.

Le salaire pour chacune de ces positions sera selon les qualifications du candidat élu.

Les intéressés devront, au plus tard le 19 mars 1963, adresser un curriculum vitae et particuliers de salaire au:

Commissaire de l'Administration du centenaire de la nation,
Case Postale 1506, Succursale "B",
Ottawa 4 (Ontario).

Peuvent poser leur candidature à ces postes sans perdre les avantages auxquels ils ont droit les personnes actuellement à l'emploi de l'Etat en vertu de la Loi sur le service civil.

PRIX DES POUSSINS 1963
chez **BOLE,**
326, rue Des Meurons — CH 7-4529
F.A.B. à St-Boniface, Man.
Payable à l'express

	100 poulettes	100 mélangés	100 cochelets
WLSX	31.95	14.95	4.00
RIRXLS	25.50	13.95	10.00
LS	25.50	13.95	10.00
BR	25.50	13.95	12.00
RIRXBR	25.50	13.95	12.00
BRXLS	25.50	13.95	12.00
LSXBR	25.50	13.95	12.00
WR	27.50	14.95	25.00
AA Queen	47.00	22.50	3.00

Nous tenons un assortiment complet d'approvisionnement pour la basse-cour.

La Société d'Habitations Ltée
MAISONS DE "DISTINCTION"
Henri DAUDET, gérant
700, Great Western Building,
356, rue Main, Winnipeg 1, Man.
Téléphone: WHitehall 3-4021

Kleen-Products
61, Heaton, Winnipeg 2
Tél.: 943-6047
Savon, cire, désinfectant et tous produits et équipements pour nettoyage.
Joseph-Marcel LaBossière, gérant général
Paul LePage, contrôleur

La "Norwood Jewellers"
320½, avenue Taché
NORWOOD
Téléphone: CHapel 7-2790
Inspecteur officiel des montres du Canadien National
Réparations de montres, horloges et bijoux notre spécialité



388, rue Bertrand, St-Boniface, Manitoba
CHapel 7-1105

JOS. PIERSON
Votre vendeur personnel de
• Chevrolet • Oldsmobile
• Corvair • Chevrolet II
• Camions Chevrolet
CARTER MOTORS LTD.
Bureau: SP 2-2431 — Résidence: LE 3-1628
Automobiles usagées "garanties" de première condition



ABLE JOBBERS CO.
La première maison d'épiceries vendant à escompte
158, avenue Provencher CHapel 7-3996

Blé d'Inde en crème, 24/15 oz.	$2.35 la caisse
Pois, 24/15 oz.	$3.00 la caisse
Haricots verts, 24/15 oz.	$3.00 la caisse
Soupe aux tomates, 24/20 oz.	$3.50 la caisse
Pêches, 24/15 oz.	$4.50 la caisse ou $2.25 la douzaine
Soupe au riz et tomate, 24/10 oz.	$2.40 la caisse
Soupe crème aux asperges, 24/10 oz.	$2.40 la caisse
Jus de fruits: pamplemousse, ananas, tomate, 24/20 oz.	$3.25 la caisse
Jus d'orange et pamplemousse, 24/20 oz.	$3.50 la caisse

Une *Joyeuse détente* vers l'EUROPE (et retour) sur l'
HOMERIC

Le célèbre chef de file de 25,500 tonneaux de la HOME LINES offre du Luxe en Classe Touriste comme en Première.

Départs de Montréal et Québec vers
LE HAVRE, SOUTHAMPTON, CUXHAVEN
les 11 et 30* avril, 21 mai, 9 et 28 juin, 17 juillet, 10 et 29 août, 16 septembre, 5 octobre. *Bremerhaven au lieu de Cuxhaven.

Renseignez-vous sur le système de crédit de la Home Lines. 10% de réduction sur l'aller-retour hors saison.

HOME LINES

"Le paquebot au cachet européen"
CONSULTEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES AUJOURD'HUI MÊME!

Pour tous renseignements concernant vos voyages
CONSULTEZ
L'AGENCE DE VOYAGES D'ESCHAMBAULT
représentante de la Home Lines